



RAPPORT FINANCIER 2024

SOMMAIRE

- I. GESTION
- II. PLAN DE VIGILANCE
- III. RAPPORT SUR LES FACTEURS DE RISQUE
- IV. DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE (RSE)
- V. GROUPE SNEF SA, ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ANNUELS 2024



Rapport
de Gestion

2024

I. GESTION

Activité du Groupe Snef en 2024 et évolution prévisible sur l'exercice 2025

L'exercice 2024 s'achève avec un chiffre d'affaires consolidé de 1 965 M€, en progression de 16%, dont 6% de croissance à périmètre constant. L'EBITDA courant s'établit à 142 M€, soit 7,2% du chiffre d'affaires, en progression de 0,9 point par rapport à l'exercice précédent.

Le carnet de commandes poursuit sa progression. Il s'établit à 3,5 Mds€, en progression de 23% (dont 14% de croissance à périmètre constant), soit plus de 20 mois de chiffre d'affaires annuel.

La dette nette du Groupe s'établit à 222 M€, soit un ratio Dette / EBITDA de 1,6.

L'année 2024 a été marquée par 3 événements significatifs :

- La cession du reliquat de participation dans l'activité Snef Telecom à Eiffage, générant une entrée de trésorerie positive et une perte technique de 17 M€, liée à la réévaluation de la participation lors de la cession du bloc majoritaire en 2022, et classée en EBIT non courant.
- L'acquisition du bloc de contrôle, suivie d'une Offre Publique d'Achat, du Groupe Visiativ, intégré dans le périmètre de consolidation au 1^{er} juin 2024.
- Le refinancement de la dette du Groupe, intervenu dans le courant de l'été 2024.

Les perspectives restent bonnes, dans un environnement économique instable, avec néanmoins, une anticipation de ralentissement de la croissance.

La société Groupe Snef poursuit son travail de holding animatrice de ses 7 marques, Snef, Fouré Lagadec, Ekium, Watt, Iqanto, Visiativ et ABGI. Elle réalise un chiffre d'affaires de 48 M€, ainsi qu'un résultat en nette progression, à 114 M€, résultant de l'augmentation de dividendes versés par les filiales

Activité en matière de recherche et développement

Le Groupe Snef poursuit son effort de Recherche & Développement, essentiellement concentré sur les activités digitales, avec Iqanto et Visiativ, ainsi que sur celles d'Ekium, en particulier, avec le programme spécifique de Sofresid, intégré au Groupe Snef, dans le courant de l'exercice 2023.

L'effort de Recherche et Développement excède 10 M€ sur l'exercice 2024.

Comptes annuels

Le chiffre d'affaires de la Société est de 48 228 milliers d'euros pour un résultat net de 113 724 milliers d'euros.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice 2024

Aucun événement majeur depuis la clôture de l'exercice n'est à relever.

Proposition d'affectation des résultats

L'exercice écoulé fait apparaître un résultat net de 113 724 105 euros et un Report à Nouveau de 13 762 709 euros.

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée générale d'affecter le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2024 pour 323 134 euros à la Réserve Légale, 88 845 065 euros en Report à Nouveau et pour 24 555 904 euros en dividendes.

Le montant distribué sera éligible à l'abattement de 40% bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3-2° du Code générale des impôts.

Conformément aux prescriptions de l'article 243 Bis du C.G.I., il est rappelé que les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices sont les suivantes :

- Exercice clos le 31 décembre 2023 : 18.80 € par action¹ soit 24 303 061 euros de distribution de dividendes.
- Exercice clos le 31 décembre 2022 : 19,75 € par action¹ soit 25 175 641 euros de distribution de dividendes.
- Exercice clos le 31 décembre 2021 : 7,845 € par action¹ soit 10 000 147 euros de distribution de dividendes.

Dépenses et charges non fiscalement déductibles

Il est précisé, en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, que les comptes de l'exercice font apparaître une somme de 49 105 euros correspondant à des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées aux articles 39-4 et 39-5 du même code. Par conséquent, l'impôt supporté à raison de ces dépenses et charges s'élève à 12 276 euros.

Comptes consolidés

Le chiffre d'affaires de Groupe Snef est de 1 965 millions d'euros pour un résultat net de 51 millions d'euros.

Dettes fournisseurs et clients

En application des articles L.441-6-1 et D.441-1 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients, notamment :

Fournisseurs

	Article D.441 I. - 1° Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
GROUPE SNEF 2024 (k€)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	217	4	2	4	48	58
Montant total TTC des factures concernées	4 137	113	69	474	1 639	2 296
Pourcentage du montant total TTC des achats de l'exercice	12,51%	0,34%	0,21%	1,43%	4,96%	6,94%
Pourcentage du montant total TTC du chiffre d'affaire de l'exercice						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues	9					
Montant total TTC des factures exclues	52					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Accord contractuel ou délais légal - Article 441-6 dans un délais maximum de 60 jours.					

¹ Montants éligibles à l'abattement de 40% bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3-2° du Code générale des impôts.

Clients

	Article D.441 I. - 1° Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
GROUPE SNEF 2024 (k€)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	157	0	39	4	35 144	35 187
Montant total TTC des factures concernées	15 300	0	6 594	186	22 102	28 882
Pourcentage du montant total TTC des achats de l'exercice						
Pourcentage du montant total TTC du chiffre d'affaire de l'exercice	26,69%	0,00%	11,50%	0,32%	38,56%	50,38%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues	17					
Montant total TTC des factures exclues	379					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Accord contractuel ou délais légal - Article 441-6 dans un délais maximum de 60 jours.					

Succursale Groupe Snef

87 Avenue Ibrahim Ali, 13015 Marseille, SIRET 892 165 994 00013

Filiales et participations

■ Prises de participation au cours de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice écoulé, Groupe Snef SA a acquis directement ou indirectement les titres des sociétés suivantes :

- Alliativ, une société par actions simplifiée au capital de 29.933.940,50 euros, dont le siège social est situé 26, rue Benoît Bennier 69260 Charbonnières-les-Bains, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 832 814 248 ;
- Visiativ, société anonyme au capital de 2.765.671,20 euros, dont le siège est situé 6, rue Benoît Bennier 69260 Charbonnières-les-Bains, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 395 008 246, ainsi que ses sociétés filiales dont la liste figure en annexe ;
- Ecotec, une société à responsabilité limitée au capital de 16.000 euros, dont le siège social est situé 58, avenue de Boisbaudran 13015 Marseille, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le numéro 327 580 486.

■ Résultat et activité des filiales et des sociétés contrôlées au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 alinéa 2 du Code de commerce, les informations relatives à l'activité et au résultat des filiales de la société sont présentées dans les états financiers consolidés de la Groupe Snef SA.

Plan d'Epargne Groupe

Un Plan d'Epargne Groupe a été mis en place en janvier 2022 avec la création du Fonds Rebond Groupe Snef.

Détention du capital social par les salariés

A la clôture de l'exercice écoulé, les actions détenues par les salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du Code de Commerce, représentaient moins de 4.5 % du capital social.

Tableau des résultats de la société Groupe Snef SA au cours des cinq derniers exercices, tel que prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce

Groupe Snef SA a été créée en novembre 2020.

ETABLI EN EUROS 31/12/2024				
Nature des indications	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024
Capital en fin d'exercice				
Capital Social	42 065 628	42 065 628	42 065 628	42 649 728
Nombre des actions ordinaires existantes	1 274 716	1 274 716	1 292 416	1 292 416
Opérations et résultats de l'exercice				
Chiffres d'affaires hors taxes	35 373 821	39 144 416	40 648 731	48 227 914
Résultat avant impôt, part des salariés et dotations aux amortissements et provisions	10 545 690	20 271 219	33 980 364	115 767 445
Impôts sur les bénéfices	(3 875 766)	(8 163 488)	(4 878 108)	(6 493 118)
Participation des salariés	-	-	-	-

ETABLI EN EUROS 31/12/2024				
Nature des indications	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024
Résultat par action				
Résultat après impôt, part des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	11	22	30	95
Résultat après impôts, part des salariés et dotations aux amortissements et provisions	10	21	29	88
Résultat distribué ¹	10 000 147	25 175 641	24 303 061	24 555 904
Dividendes attribués à chaque action	7,84	19,75	18,80	19,00
Personnel				
Effectif moyen salariés employés	165	157	165	168
Masse salariale	11 720 037	12 001 134	12 017 264	14 052 924
Avantages sociaux (Sécu Sociale, œuvres sociales)	5 084 896	4 765 459	5 179 002	6 179 038

(1) Inclus en 2023 les actions du plan d'AGA

Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

Lors de sa création en novembre 2020, la Société a opté pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

Le 27 septembre 2024, la Société a renouvelé son option pour des fonctions de présidence et de direction générale dissociées.

Par décision du même jour, le Conseil d'Administration a reconduit le mandat de Président du Conseil d'Administration de M. Jean-Pierre DREAU, le mandat de Directeur Général de M. Stéphane CORTEEL et le mandat de Directeur Général Délégué de Mme Isabelle DREAU.

- Jean-Pierre DREAU

Président de Groupe Snef
Administrateur de Groupe Snef
Administrateur de Snef SA
Président de Société Financière du Steir
Administrateur du SERCE
Censeur de Fouré Lagadec
Censeur d'Ekium Group
Administrateur de Snef Power Services
Administrateur de Snef Central Eastern Europe (Roumanie)
Administrateur de Mapicer (Maroc)
Administrateur de Snef Latam Engenharia e Tecnologia (Brésil)

- Stéphane CORTEEL

Directeur Général et Administrateur de Groupe Snef
Président de Snef SA
Président de Snef Monaco
Président de Snef Polska (Pologne)
Président et administrateur de S&B Nuclear (UK)
Administrateur de Fouré Lagadec
Administrateur de Snef Power Services
Administrateur d'Ekium Group
Administrateur de Firac
Administrateur d'Imsat (Roumanie)
Administrateur de Net Brinel (Roumanie)
Administrateur de Snef Latam Engenharia e Tecnologia (Brésil)
Gérant de Snef Immo
Représente la société Groupe Snef au titre de ses mandats de présidente de ses filiales

- Isabelle DREAU

Directrice Générale Déléguée et Administratrice de Groupe Snef
Administratrice de Snef SA
Administratrice de Snef Power Services
Administratrice d'Ekium Group
Administratrice de Fouré Lagadec
Administratrice d'Imsat (Roumanie)
Administratrice de Net Brinel (Roumanie)
Administratrice de la Fondation Hôpital Saint-Joseph
Présidente de Société Financière des Sables Blancs

- **Patricia DAMERVAL**

Administratrice de Groupe Snef
Présidente de DaP Conseils
Gérante de SC Cala
Membre du Conseil de Surveillance de Pastel Asset Management
Administratrice de Clariane

- **Lucie MAUREL-AUBERT**

Administratrice de Groupe Snef
Présidente du Conseil d'administration de Rothschild Martin Maurel
Vice-présidente du Conseil de surveillance PO Rothschild & Co
Présidente du Conseil de surveillance de Hogep Wargny BBR
Administratrice de Robertet
Administratrice de Plastic Omnium
Vice-présidente de l'Association Française des Banques

- **Gaël BODÉNÈS**

Administrateur de Groupe Snef
Administrateur de Snef SA
Président de Bourbon Subsea Services
Président de B.O. Bourbon marine & Logistics
Président de Opsealog
Président de Placements Provence Languedoc
Président de Bourbon Maritime
Président de Bourbon Mobility Holding
Président de Bourbon Wind
Président du Directoire de Sté Phocéenne de Participation
Administrateur de Bourbon Ghana International
Administrateur de Bourbon Management

- **Antoine CAHUZAC**

Administrateur de Groupe Snef
Administrateur de Fouré Lagadec
Administrateur de Reden Holdco
Président du conseil d'administration de Macquarie Capital France

- **Hervé GUILLOU**

Administrateur de Groupe Snef
Membre du Conseil de Surveillance de Mauric
Administrateur, directeur général d'EXAIL Holding
Président d'EXAIL
Administrateur d'EXAIL Technologies
Administrateur d'Ortec Expansion
Président de Kerguelen Invest
Président de 3 Cap Advisor
Président du Comité de revue EPR2
Special Advisor du Fonds Eirene (Groupe Weinberg)

- **Guy LACROIX**

Administrateur de Groupe Snef

Président de GLX Consulting

Administrateur du Fonds de dotation de l'IAE Paris La Sorbonne

Administrateur BBOX – Londres

Membre du Conseil de Surveillance de Demeter Partners

Administrateur de l'ESME – Ecole Spéciale de Mécanique et d'Electricité

Administrateur de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP)

Administrateur de la Fondation Clément Fayat

Administrateur de Bertin Technologies

Président de XXL Lavage

Administrateur de Watts

Administrateur de Wallix (GLX Consulting)

Censeur de Bump Recharge

- **Hélène MAURIN**

Administratrice représentant les salariés (Groupe Snef)

- **Marc MUSSOU**

Administrateur représentant les salariés (Groupe Snef)



Plan de Vigilance

2024

II. PLAN DE VIGILANCE

Dans le cadre de la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017, et plus spécifiquement au titre de l'Article L.225-102-4 du Code de Commerce, le Groupe Snef a mis en place un Plan de Vigilance.

Ce Plan de Vigilance s'inscrit dans le cadre des activités propres à chacune des filiales de la société Groupe Snef. Il comporte des mesures concrètes de vigilance raisonnable propres à permettre l'identification des risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes, ainsi que l'environnement.

La Direction Ethique & Compliance et RSE à la charge du pilotage du devoir de vigilance au sein du Groupe Snef. Cette démarche repose sur la coordination des Directions Ethique & Compliance et RSE, Achats, Secrétariat Général, RH et Sécurité du Groupe Snef pour identifier et gérer les risques liés aux différents enjeux de vigilance.

Le Groupe Snef fait de la sécurité au travail un enjeu prioritaire. Sa politique a pour objectif d'anticiper et de prévenir ce risque et vise à atteindre l'objectif « zéro accident » qui s'applique à tous les collaborateurs, travailleurs temporaires, personnel extérieurs intervenant sur les projets de chacune des filiales du groupe, sur sites client ou au sein des établissements du groupe.

Le Groupe Snef est également membre du réseau français du Pacte Mondial des Nations Unies depuis de nombreuses années.

Enfin, le Groupe Snef a mis en œuvre une politique environnementale, dénommée « Snef Act ».

Le Plan de Vigilance se compose :

1- D'une Cartographie des Risques :

La Direction Générale du Groupe Snef a établi une cartographie des risques RSE, couvrant la santé, la sécurité au travail, les droits humains, et la protection de l'environnement.

Chaque année, cette cartographie est enrichie et présentée au Comité RSE du Conseil d'administration.

Découle de ce travail, la rédaction et la diffusion de politiques et de procédures groupe et des plans d'actions déclinés par filiale. De nombreuses actions de sensibilisation et de formation sont également déployées au sein du groupe sur les politiques et procédures.

2- D'un Code de conduite :

Document essentiel que tous les salariés du Groupe Snef doivent s'approprier, il est communiqué et signé tous les ans par tous les cadres dirigeants du groupe ayant reçu une délégation de la Direction Générale, ainsi que par l'ensemble de des cadres opérationnels.

Tout nouveau collaborateur doit également s'engager dans le cadre de la signature de son contrat de travail à respecter strictement les règles et politiques du groupe et le Code de conduite. Il s'agit d'un engagement naturel de chacun au respect des règles qui ont toujours prévalu au sein du Groupe Snef.

Ce Code de conduite prévoit notamment des règles strictes en matière d'évaluation et de maîtrise des risques et d'éthique du comportement tant concernant les droits des salariés que le respect de l'environnement et de la sécurité des personnes.

Il rappelle nos procédures de contrôle interne permettant d'évaluer et d'assurer le respect des mesures mises en place.

3- D'un Code de Conduite Fournisseurs et d'évaluation des tiers (fournisseurs, sous-traitants, consultants) :

Depuis 2018, tous les fournisseurs du Groupe Snef ont l'obligation d'adhérer au Code de Conduite Fournisseurs. En outre, les conditions générales d'Achat ont été modifiées pour prendre en compte ces dispositions.

Le Groupe Snef a mis en place un système d'évaluation et d'approbation des tiers, qui s'applique notamment aux fournisseurs, sous-traitants et consultants.

Des questionnaires RSE et Ethique & Compliance ont été mis en place en 2024 et déployés.

4- D'un dispositif d'alerte :

Le Groupe Snef a mis en place un dispositif d'alerte professionnelle composé de plusieurs canaux, garantissant la confidentialité. Ce dispositif permet à tout collaborateur du Groupe de signaler à son employeur les comportements contraires aux engagements du Groupe Snef en matière de devoir de vigilance dont il aurait connaissance.

Bien que le dispositif d'alerte professionnelle permette de signaler anonymement des comportements contraires aux engagements du Groupe Snef en matière de devoir de vigilance, les personnes utilisant ce dispositif sont encouragées à s'identifier.

Le traitement des alertes s'effectue dans le respect des dispositions du RGPD et de manière confidentielle conformément à la procédure d'alerte en place.

Ce dispositif d'alerte fait l'objet de communication, notamment à l'occasion de l'accueil de tout nouveau collaborateur. Les collaborateurs sont particulièrement informés de la manière dont ils ont accès au dispositif et du fait que le Groupe Snef interdit formellement toute forme de représailles à l'encontre des lanceurs d'alerte ayant fait usage du dispositif de bonne foi.

5- D'un réseau de Compliance Officers :

Il existe six Compliance Officers au sein du Groupe Snef : un Compliance Officer Groupe et un Compliance Officer pour chaque filiale et/ou région géographique. Ils assurent la bonne diffusion des principes et des normes internes sur leurs périmètres respectifs et veillent à leur bonne application par les collaborateurs.

Le Compliance Officer du Groupe anime ce réseau de manière globale avec des réunions régulières.

Pour compléter cette organisation, le service d'audit et contrôle interne peut être sollicité afin de réaliser des investigations en cas d'alerte et/ou de manquement au Code de conduite détecté lors des audits planifiés.

6- D'une organisation RSE :

En 2024, la Direction Ethique & Compliance et RSE a été renforcée autour de deux volets :

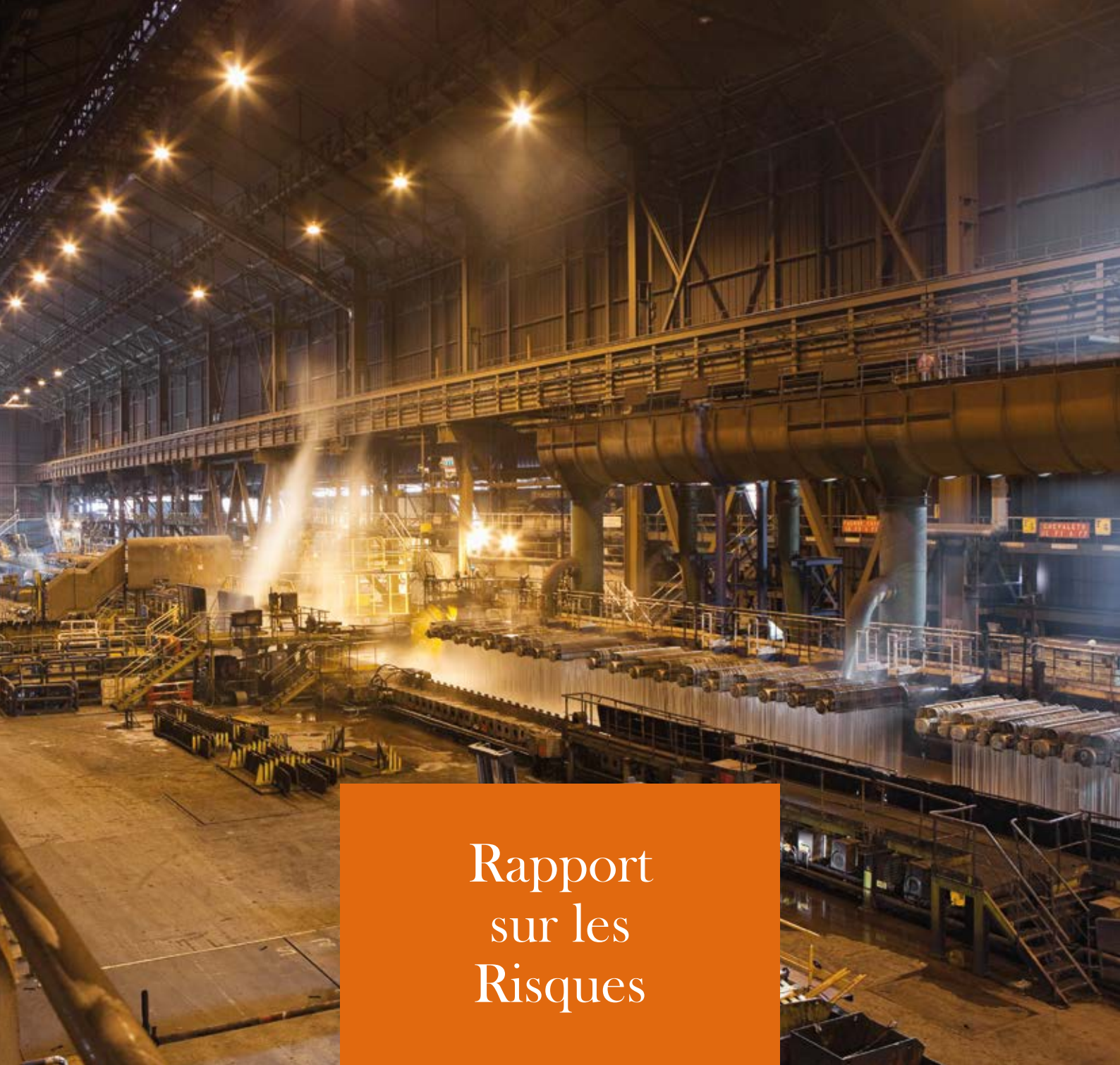
- Elaboration et mise en œuvre du programme de compliance du Groupe Snef, lequel englobe le programme anti-corruption.
- Elaboration et mise en œuvre de la stratégie RSE du Groupe. A ce titre, elle établit les objectifs et les indicateurs de performance RSE (feuille de route), et en suit l'évolution.

La Direction Ethique & Compliance et RSE anime un club RSE qui réunit autant que nécessaire et a minima tous les trimestres, les dirigeants de chacune des 7 marques.

Les filiales ont pour responsabilité de déployer les engagements RSE du Groupe Snef sur leur périmètre respectif, y compris au niveau des agences. Les filiales ont en charge de la mise en œuvre du plan d'actions sur leurs périmètres.

7- De sensibilisations régulières des collaborateurs :

Nos collaborateurs sont régulièrement sensibilisés à l'éthique des affaires, à la santé et sécurité, au respect des droits humains, à la protection de l'environnement, à la lutte contre la corruption, au respect du droit de la concurrence, et aux procédures/politiques en place au sein du Groupe Snef au travers de réunions d'encadrement, assemblées plénières, tutoriels, des délégations de pouvoirs signées annuellement, et des formations spécifiques dispensées au sein du Groupe tout au long de l'année.



Rapport sur les Risques

2024

III. RAPPORT SUR LES FACTEURS DE RISQUE

Les principaux risques susceptibles d'affecter la performance et la réputation du Groupe Snef sont identifiés et traités par filiale sous le pilotage du groupe.

Type de Risques	
	Financiers et économiques
	Opérationnels
	Ethique des affaires
	Juridiques et assurances
	Intrusion des systèmes d'information
	Sociaux et sociétaux
	Changement climatique

Un niveau de matérialité de chacun de ces risques (faible, modéré, élevé) a été déterminé pour chacune des principales filiales de Groupe Snef en fonction de leur probabilité d'occurrence, de l'ampleur estimée de leur impact sur leurs activités, après prise en compte des procédures de gestion des risques en place au niveau groupe pour l'ensemble des filiales.

Niveau de matérialité par marque

		Niveau de matérialité						
Type de Risques	Description							
	Financiers et économiques¹	• Risque de trésorerie	■	■	■	■	■	■
		• Risque de change	■	■	■	■	■	■
		• Risque de taux	■	■	■	■	■	■
		• Risque de liquidités	■	■	■	■	■	■
		• Risque de crédit	■	■	■	■	■	■
		• Cours des matières premières	■	■	■	■	■	■
		• Droits de douane	■	■	■	■	■	■
		• Risque de pénurie d'approvisionnement	■	■	■	■	■	■
		• Risque fiscal	■	■	■	■	■	■
		• Risque économique	■	■	■	■	■	■
 	Opérationnels	• Conception/Réalisation	■	■	■	■	■	■
		• Environnement d'intervention	■	■	■	■	■	■
		• Erreur de programmation informatique	■	■	■	■	■	■
		• Erreur de chiffrage	■	■	■	■	■	■
		• Marge à l'avancement	■	■	■	■	■	■
		• Traçabilité des validations	■	■	■	■	■	■
		• Gestion documentaire	■	■	■	■	■	■
		• Appréciation des bilans	■	■	■	■	■	■
		• Achats	■	■	■	■	■	■
		• Vol	■	■	■	■	■	■
		• Gestion des heures	■	■	■	■	■	■
	Ethique des affaires	• Fraude	■	■	■	■	■	■
		• Pratiques anti-concurrentielles	■	■	■	■	■	■
		• Corruption	■	■	■	■	■	■
		• Conflits d'intérêts	■	■	■	■	■	■
	Juridiques et assurances	• Gestion contractuelle	■	■	■	■	■	■
		• Conformité législative, réglementaire	■	■	■	■	■	■
		• Assurances	■	■	■	■	■	■

¹ Les gestions des trésoreries, taux et liquidités sont assurées par la société Groupe Snef pour l'ensemble de ses filiales

	Intrusion des systèmes d'information	- Protection des données - Cybersécurité	■■■ ■■■	■■■ ■■■	■■■ ■■■	■■■ ■■■	■■■ ■■■	■■■ ■■■	■■■ ■■■
	Sociaux et Sociétaux	- Santé, Sécurité et Sureté - Discrimination - Employabilité et compétences - Dialogue social - Ancrage territorial	■■■ ■■ ■■ ■ ■	■■■ ■■ ■■ ■ ■	■■ ■■ ■■■ ■ ■	■■ ■■ ■■■ ■ ■	■■ ■■ ■■ ■ ■	■ ■■ ■■■ ■ ■	■ ■■ ■■■ ■ ■
	Changement climatique	- Agir sur l'empreinte carbone - Achats responsables - Accompagner les clients dans la transition énergétique - Adapter les comportements	■ ■■ ■■■ ■	■ ■■ ■■■ ■	■ ■ ■■■ ■	■ ■ ■■■ ■	■ ■ ■■ ■	■ ■ ■ ■	■ ■ ■ ■

Niveau de matérialité :

■ Faible

■■ Modérée

■■■ Elevée



1. Risques financiers et économiques

Type de risque

- Trésorerie**

Dans le cadre de sa gestion de trésorerie, le Groupe Snef a recours à des instruments financiers, de type swap de taux, garanties de taux plafonds (CAP), contrats à terme ou swap de devises étrangères, exceptionnellement d'options.

Sauf à déboucler une opération par anticipation (par exemple, remboursement anticipé d'un emprunt dans le cadre d'un refinancement), le Groupe Snef n'a aucun instrument financier non adossé à un financement à taux variable ou un contrat signé en devises, que nous pourrions qualifier de spéculatif.

Pour les activités du Groupe en France, la gestion des risques relatifs à la gestion de trésorerie et aux instruments financiers est centralisée au sein du service Trésorerie du Groupe ; aucune décision relative à ces domaines ne peut être prise dans les agences et filiales.

Les règles qui régissent la politique de financement sont déterminées par la Direction Générale et présentées au Conseil d'administration tous les trimestres. La liste des instruments financiers figure en annexe des comptes consolidés.

Dans les pays étrangers, la gestion des risques relatifs à la gestion de trésorerie est dévolue aux filiales locales dites de « plein exercice » (Roumanie, Brésil) dans une limite fixée par les services centraux, aucun emprunt ou instrument financier ne pouvant être souscrit sans autorisation du Conseil d'administration de ses filiales et la validation de la Trésorerie du Groupe. Dans toutes les autres filiales, la trésorerie est gérée par le siège.

Les éventuels excédents de trésorerie sont gérés dans le cadre d'un cash pooling, toutes les positions étant compensées quotidiennement en France et selon un rythme hebdomadaire à l'international. Les placements sont réalisés sous forme de dépôts ou de compte à terme rémunérés. Nous nous attachons à réduire les volumes en devises locales.

La gestion de trésorerie est assurée avec un pool de dix banques dont quatre principales. Toutes les positions et les flux sont contrôlés par la trésorerie du Groupe.

- **Change**

Le Groupe Snef impose à toutes les entités une couverture des opérations en devises, par rapport à la monnaie fonctionnelle locale. La gestion du risque de change se fait par projet.

Le Groupe Snef reste exposé au risque de change sur le résultat net des filiales localisées en dehors de la zone Euro, l'investissement étant quant à lui le plus souvent en Euros. Toutes les lignes de dette à moyen terme sont contractées par la holding du groupe en France, en euros, qui assure la liquidité des filiales à l'étranger via des conventions de trésorerie intra-groupe.

Il en résulte que l'impact sur le compte de résultat des financements est peu sensible au taux de change. En revanche, l'exposition liée aux actifs à long terme s'en trouve accrue.

Le Groupe Snef détaille son exposition au risque de change en annexe des états financiers consolidés annuels.

- **Taux**

La politique du Groupe est la couverture des opérations de financement à moyen terme contractées à taux variable pour les passer à taux fixe ou à taux variables capés. En principe, toutes les lignes de financement à moyen terme font l'objet d'une couverture. La politique de couverture est présentée en annexe des états financiers consolidés annuels.

- **Liquidités**

Toutes les opérations à moyen et long terme sont financées par des lignes d'endettement de maturité longue, selon un programme de financement structuré à plus de 5 ans, redimensionnés au cours de l'exercice 2024.

Les lignes de moyen et long terme ont été dimensionnées afin de prendre en considération les investissements à venir, ainsi que la capacité de remboursement du Groupe.

Les fluctuations de trésorerie sont couvertes par des financements court terme négociés auprès de notre pool bancaire : affacturage confirmé, découvert et credit revolving. Le buffer de financement est calculé chaque mois, avec une prévision de pic de la dette en fonction de la saisonnalité des flux.

Compte tenu de l'importance du poste client, le risque de liquidité existe, même si une grande partie du poste client est mobilisable dans le cadre des contrats d'affacturage du groupe.

• <u>Crédit</u>	Le risque de crédit vise le risque de défaut d'une contrepartie face à ses engagements ou à l'encaissement des créances. Toutes les semaines, l'exposition au risque de crédit (travaux en cours + créances) est portée à la connaissance des responsables d'agence et à la Direction Générale. Les créances clients sont suivies par des cellules de Crédit Management chargée de s'assurer que les relances sont correctement réalisées par les agences et filiales. L'ouverture d'un compte client est systématiquement soumise à la validation du service de Credit Management centralisé qui attribue une notation de solvabilité sur la base des éléments financiers transmis et d'études réalisées par la société. La cellule Credit Management a été renforcée au cours des dernières années. Les principales créances sont relancées par des équipes de Credit Management dédiées, rattachées directement aux filiales et animées par une cellule centrale. Depuis 2022, les prérogatives de la cellule Credit Management ont été élargies à la gestion des Travaux en Cours, avec une approche systématique de tous les projets présentant des Travaux en Cours supérieurs à 5 000 €, toujours en lien avec les responsables locaux. Le risque de défaillance est ainsi considéré au travers d'une notation crédit par client, suivi par la Credit Management. Cependant, la diversification client/projet permet au groupe de ne pas considérer de dépendance particulière, et d'assumer, le cas échéant, un risque de défaillance, sauf dans un environnement de risque systémique. La récente crise sanitaire a montré, en France, l'importance du soutien public lorsqu'un tel risque est avéré. A l'étranger, afin de réduire ce risque, le Groupe Snef n'a eu de cesse que de diminuer son exposition dans les pays instables. Concernant le Groupe Visiativ, le Credit Management reste géré localement, sans qu'il n'y ait pour l'instant de remontée au niveau de la cellule centrale.
• <u>Droits de Douane</u>	Certains matériels importés peuvent faire l'objet de droits de douane. L'instabilité des politiques mondiales en la matière constitue un risque, par manque de visibilité, au moment du chiffrage de nos prestations.
• <u>Pénurie d'approvisionnement</u>	Au-delà des coûts, depuis la crise sanitaire, le Groupe Snef est confronté à des pénuries d'approvisionnement pouvant conduire à un renchérissement des débours ou à des retards d'exécution. Le Groupe Snef prévoit une couverture systématique de ces risques, au travers de dispositions contractuelles spécifiques. Ce risque s'est atténué au cours de l'exercice 2024.
• <u>Fiscalité</u>	Les évolutions fiscales sont suivies par les Directions Financières du Groupe afin de faire face au risque de nature déclarative ou technique qui peuvent avoir des impacts réputationnels et des conséquences financières négatives. L'évolution non prévue de la fiscalité peut avoir un impact sur les offres déjà remises, la marge des filiales du groupe et la valorisation des opérations de croissance externe. Le Groupe Snef est engagé à remplir ses obligations fiscales dans le respect des droits locaux et internationaux en vigueur.
• <u>Economique</u>	Le Groupe Snef doit aussi faire face à la concurrence.

Nous avons mené une stratégie de diversification géographique, métier, et marché, tout en veillant à réduire notre concentration d'affaires chez nos grands clients.

En 2024¹, cinq clients représentaient plus de 30 M€ de chiffre d'affaires chacun, soit moins de 20% du chiffre d'affaires cumulé. Pour illustrer la dépendance modérée au risque client, le Top 10 Clients pèse 23% du chiffre d'affaires du groupe. Ce pourcentage est constant par rapport à 2023.

Le risque étant accru à l'international, les affaires significatives font l'objet d'une surveillance particulière, notamment au travers du Comité d'Engagement.

Face à une inflation en croissance ces dernières années, le Groupe Snef suit très en amont le contrôle des commandes et les marges.



2. **Risques Opérationnels**

Type de risque

- **Conception / Réalisation**

Pour certaines de nos prestations, nous fournissons une garantie de bonne fin, ainsi qu'une garantie annuelle, biennale ou décennale (en France) selon le type d'ouvrage réalisé. Pour réduire les risques de liquidité, le Groupe Snef émet systématiquement des garanties bancaires en échange d'un paiement immédiat du solde des affaires.

Au-delà de l'impact commercial, le risque inhérent à nos activités peut avoir des conséquences financières matérielles.

Nous nous efforçons de minimiser les risques de conception et de réalisation par le recrutement de personnel qualifié, la formation et une politique d'habilitation large ; enfin par la mise en place de procédures Qualité qui permettent un contrôle systématique du travail à tous les stades.

La politique de qualification professionnelle technique et managériale répond à cet objectif de réduction de l'exposition au risque professionnel inhérent à nos métiers.

L'ensemble de notre personnel concerné suit une formation continue spécifique.

Enfin, nous disposons d'une couverture d'assurances adaptée.

Nous intervenons de plus en plus en amont des affaires, dès la phase de conception du projet. Dans les secteurs concernés, nous avons mis en place des équipes d'ingénieurs, dédiées à ce type de projets.

Le risque de conception et réalisation est accru pour Ekium.

Au-delà de ces dispositions, nous limitons systématiquement notre responsabilité contractuelle, en particulier pour les immatériels non consécutifs, qui peuvent atteindre des niveaux élevés en cas de pertes de production.

Au sein du Comité d'Engagement qui revoit et valide les offres, ces critères sont retenus comme essentiels dans l'appréciation d'un projet.

¹ Hors activité Snef Telecom, cédée en 09/2022

Le Groupe Snef accepte rarement des critères de performance de production attachés à un projet d'ingénierie ou d'intégration. Si de telles dispositions sont acceptées, des seuils de tolérance et des limitations de responsabilité sont systématiquement demandés.

- **Environnement d'intervention**

La nature de certains de nos travaux nous conduit à côtoyer des environnements en milieu occupé ou en activité. Nos interventions peuvent donc avoir un impact direct matériel ou immatériel sur des installations dont nous ne sommes pas propriétaires. La multiplicité des interventions (plus de 70 000 par an) accroît ce risque.

Le système de management basé sur la compétence mais aussi la présence d'un commandement de terrain autonome vise à réduire ce risque.

En outre, la politique de gestion contractuelle prévoit une limitation de responsabilité chaque fois que possible.

Enfin, la documentation de nos interventions est systématiquement archivée afin de conserver une parfaite traçabilité de tous nos projets. En outre, nous avons mis en place un système de gestion de la traçabilité de la matière, dans le cadre de nos études de chaudronnerie et de tuyauterie.

- **Erreur de programmation informatique**

Nos activités d'édition de logiciel présentent un risque accru d'erreur de programmation et d'intrusion.

Afin de limiter ce risque, nous utilisons des méthodes standardisées de programmation, notamment en imposant un socle technologique commun, en particulier, dans le cadre de l'authentification des utilisateurs, la gestion des tenants informatiques, ou encore, la protection des données.

- **Erreur de chiffrage**

Certaines activités de service sont chiffrées sur mesure. Cela concerne près de 150 000 chiffrages par an et expose le Groupe Snef à un risque d'erreurs ou d'omissions. Concernant les affaires au forfait, le Groupe Snef se retrouve lié contractuellement sur le prix.

Le Groupe Snef s'efforce de réduire ce risque d'engagement inhérent à son activité de service par la mise en place d'habilitations au chiffrage, de doubles contrôles et d'un process de validation informatique (workflow) qui assure la traçabilité. Pour les métiers concernés, le système d'information est intégré, du devis à la comptabilité, ce qui réduit le risque d'erreur ou d'omission.

Pour les chiffrages supérieurs à 10 M€, une analyse de risque permet de chiffrer le risque, selon une approche probabiliste. Un modèle de Monte Carlo est utilisé pour les grands chiffrages.

Depuis 2013, le système de délégation fait remonter tous les chiffrages supérieurs à 2,5 M€ ou présentant un facteur de risque particulier au niveau d'un Comité d'Engagement qui dispose d'une revue d'offre détaillée pour valider un devis. Le Comité d'Engagement intervient en trois étapes, pour autoriser le chiffrage d'une affaire (procédure de Go/No Go), pour valider le devis ; enfin, pour s'assurer que le contrat est équilibré.

Pour chaque projet, une revue d'offre est présentée au dit Comité, accompagnée d'une analyse des facteurs de risques, d'un chiffrage des risques et opportunités, et d'une courbe de trésorerie.

Ce Comité réunit des membres de la Direction Générale permettant ainsi de couvrir l'ensemble des expertises nécessaires à l'analyse des dossiers.

Le Contract Management ainsi que tous experts au sein du groupe, peuvent être sollicités sur les dossiers qui le nécessitent.

Le contrôle a priori est doublé d'une analyse a posteriori des écarts entre les devis et le résultat final des affaires.

En outre, un Comité de Suivi est chargé d'identifier et de suivre les affaires à risque. Le travail du Comité de Suivi est étroitement lié à celui du Contract Management et du Contrôle de Gestion.

• <u>Reconnaissance de la marge à l'avancement</u>	Les comptes d'affaires au forfait, qui s'étalent sur plusieurs exercices, sont systématiquement ouverts avec un facteur de prudence sur l'expression de la marge à terminaison. Pour toutes les affaires supérieures à 500 000 euros, le responsable d'affaires renseigne tous les mois une Fiche d'Analyse de Compte (FAC) qui établit les coûts à l'achèvement, les risques et opportunités, et permet de suivre la marge prévisionnelle à terminaison. Le Contrôle de gestion s'assure de la cohérence entre les FAC et la marge exprimée à l'avancement, en tenant compte d'un coefficient de prudence devant être maintenu jusqu'à l'achèvement. En cas de mémoire de réclamation, ces derniers ne sont pas anticipés dans les marges exprimées, sauf appréciation contraire menée conjointement avec le membre du Comex concerné et le Comité de Suivi. Au-delà de l'approche par projet, le Groupe Snef procède à une approche statistique visant à vérifier que les marges sur avancement sont établies avec un coefficient de prudence suffisant, que les Travaux en Cours restent négatifs, et enfin que le débouclage des affaires est conforme à l'estimation qui en a été faite en fin d'année ou à chaque fin de trimestre.
• <u>Traçabilité des validations</u>	De manière générale, toute opération d'achat, vente, investissement ou recrutement fait l'objet d'un système de workflow centralisé et informatisé. Aucune facture, aucune commande, aucun contrat de travail ne peut être réalisé en dehors du système d'information, permettant ainsi au groupe de se prémunir de nombreux risques. Ce système n'est pas opérationnel pour Visiativ et ABGI, qui dispose d'un système propre.
• <u>Gestion documentaire</u>	Nous avons mis en place une gestion documentaire Groupe Snef qui vient renforcer la politique de dématérialisation et de sauvegarde informatique. Cette GED est déployée sur l'ensemble des agences et filiales du Groupe. En outre, des procédures de sauvegardes nationales ont été mises en place afin de dupliquer la documentation présente dans le cloud, sur nos propres serveurs, eux-mêmes redondés à plus de 150 km de distance. Visiativ et ABGI disposent de leur propre système de gestion documentaire et d'archivage.
• <u>Éléments d'appréciation des bilans</u>	Lors de l'établissement des situations comptables trimestrielles, tous les éléments d'appréciation du bilan font l'objet d'une revue particulière : - affaires en cours - contentieux - goodwill

- créances clients

Les risques sont systématiquement appréhendés, partagés avec les Commissaires aux comptes et présentés en Comité d'Audit.

- **Achat**

Chaque grand projet est suivi par un acheteur qui gère de manière exclusive la relation avec les fournisseurs.

Les commandes fournisseurs supérieures à 10 000 € font l'objet d'un suivi particulier au travers duquel nous vérifions, entre autres, la mise en concurrence des fournisseurs et comparons le montant de la commande par rapport au budget établi lors du chiffrage de l'affaire.

Le Groupe Snef a mis en place une procédure d'évaluation des tiers afin de maîtriser le risque lié à la sélection des tiers, notamment en matière de sous-traitance.
 - **Vol**

Le risque de vol peut porter sur les stocks chantier, en particulier dans le secteur Tertiaire et sur les « retours chantiers », c'est-à-dire les reliquats de matériel non utilisé, comme les chutes de câbles.

Des procédures strictes sont mises en œuvre afin de stocker ce matériel, et les mises au rebut sont encadrées par des accords-cadres avec des ferrailleurs chargés du recyclage du matériel. Le risque peut aussi porter sur le vol de matériel incorporé dans des ouvrages non réceptionnés. Afin de réduire ce risque, le matériel sensible est posé à la fin du chantier.
 - **Gestion des heures**

La préparation des affaires est essentielle pour éviter les dérives sur les heures de production.

Nous avons mis en place dans le Groupe une méthode de suivi des heures des projets (Lean Chantiers) et des études. Elle vise :

 - à réduire le nombre de tâches à faible valeur ajoutée et génératrices de pertes de temps ;
 - à préparer le travail, fixer et suivre des objectifs par personne avec un horizon de temps court afin de s'adapter aux réalités du terrain.
-



3. Risques éthiques des affaires

Type de risque

- **Fraude, pratiques anti-concurrentielles corruption,**

Le Groupe Snef opère de manière autonome dans un environnement complexe tant en France, qu'à l'international, impliquant une multitude de parties prenantes comme des sous-traitants, des architectes, des maîtres d'œuvre, des bureaux d'études, des fournisseurs, des prestataires de services.
-

**conflits
d'intérêts, etc.**

Le Groupe Snef est exposé à de nombreux risques en matière d'éthique des affaires qui en cas de violation pourrait exposer le Groupe à des sanctions (amendes, résiliation de contrats, exclusion de certains marchés), et aussi avoir un impact financier et réputationnel.

Les risques considérés comme les plus sensibles en matière d'éthique des affaires sont la fraude (notamment sur les moyens de paiement), l'appropriation des actifs du groupe (vol), la corruption et les pratiques non concurrentielles. L'identification de ces risques, en particulier les scénarii de corruption fait l'objet d'une cartographie et d'échanges avec chacune des filiales du groupe pour définir des actions de remédiation.

Au-delà des opérations de sensibilisation au Code de Conduite, ces risques font l'objet de procédures particulières, en particulier sur le programme de lutte contre la corruption et des formations spécifiques sont dispensées.

En 2024, dans le cadre de la lutte contre la corruption, les contrôles comptables appliqués au sein du groupe ont été renforcés et le manuel de contrôles comptables révisé. Les équipes comptables ont été formés par le Compliance Officer du Groupe.

Tout collaborateur portant atteinte à l'éthique des affaires fait l'objet de sanction disciplinaire voire de poursuites civiles et/ou pénales.

Notre Code de Conduite souligne à tous que l'intégrité est une valeur du Groupe. Le Code de Conduite est annexé au Règlement Intérieur en France et est communiqué très largement au sein du Groupe.

Notre instance dirigeante communique très largement et régulièrement sur le Code de Conduite et ses principes.

Le Groupe Snef a mis en place un réseau mondial de Compliance Officer dédiés, qui rapporte fonctionnellement au Compliance Officer du Groupe. Ils sont chargés de veiller au strict respect des règles en la matière, de mener des actions de formation des collaborateurs et de missionner l'audit interne pour réaliser des investigations en cas de doute ou de dénonciation.

Le Compliance Officer du Groupe émet un rapport sur l'Ethique et la Compliance une fois par an à l'attention du Conseil d'administration du groupe. Le programme de Compliance du Groupe ou tout point particulier de celui-ci est présenté au Comité d'Ethique & Compliance une fois par an. Ce Comité a été créé en 2024.

Pour compléter cette organisation, le service de contrôle et audit interne réalise des investigations en cas d'alerte et/ou manquement au Code de conduite détectés lors des audits planifiés.

Des procédures d'alerte sont en place et remontent aux différents Compliance Officers du Groupe, tout manquement au Code de Conduite éventuellement identifié.



4. Risques juridiques et assurances

Type de risque

- **Gestion
contractuelle**

La gestion contractuelle est devenue essentielle pour les grands projets.

Nous disposons d'une équipe de juristes contract managers, chargés d'intervenir sur demande des responsables d'affaires, sur l'ensemble des phases des affaires, de l'appel d'offre, à la rédaction et négociation des contrats, la réception des chantiers et les suivis post-réception. Ils viennent également en support des projets, à tous les

stades de leur avancement. Avec cette organisation, le Groupe entend maîtriser les erreurs dans l'appréciation des clauses contractuelles.

Des formations à la gestion contractuelle, e-learning et vidéos sont mis à disposition des chefs de projets et chargés d'affaires afin de développer et entretenir leur culture en matière contractuelle.

Dans la phase d'exécution, les affaires sélectionnées par le Comité d'Engagement et qui seraient déclarées à risque au cours de leur réalisation sont suivies par le Comité de Suivi, chargé de mettre en œuvre les moyens nécessaires à la maîtrise des facteurs de risques.

Le Comité de Suivi se réunit à minima chaque trimestre avant la clôture des comptes trimestriels. Il veille au maintien d'un facteur de prudence dans l'appréciation des marges à terminaison, s'assure de la mise en œuvre des moyens adéquats sur affaires en fonction des risques identifiés, et délivre des mandats de négociations pour les affaires en litige.

Ce comité est composé de la Direction Générale, des Responsables de géographie, des Directeurs Régionaux et du Contract Management.

- **Conformité législative et réglementaire**

Compte tenu de la diversité de nos métiers, de nos activités et de leurs implantations géographiques, le Groupe est soumis à un environnement législatif et réglementaire spécifique. En cas de non-respect de cet environnement, les responsabilités civile, pénale, contractuelle et/ou délictuelle du Groupe, de ses dirigeants ou collaborateurs pourraient être engagées et des sanctions pécuniaires voire administratives infligées.

Le Groupe effectue une veille normative au travers de ses différentes directions support (finance, juridique, compliance & RSE, etc.) permettant un contrôle significatif des risques de conformité législative et réglementaire.

- **Assurances**

Compte tenu de la diversité de nos métiers, de nos activités et de leurs implantations géographiques, le Groupe Snef pourrait être soumis à un risque d'absence ou de manque de couverture en adéquation avec nos différents risques. Le Groupe a mis en place un programme revu annuellement à l'occasion du renouvellement des polices.

Dans ce programme, nous privilégions la couverture des grands risques plutôt que la fréquence, par le cumul de plusieurs lignes qui assure une couverture élevée, même avec un niveau de franchise élevé.



5. Risque d'intrusion des systèmes d'information

Type de risque

- **Protection des données et cybersécurité**

De nombreuses informations transitent par le système informatique, certaines confidentielles, et le risque d'intrusion existe.

Dans le cadre d'un processus d'amélioration continue, nous avons mis en œuvre un renforcement de la sécurité informatique et mis en place avec notre équipe interne une politique de cybersécurité.

Nous poursuivons une politique stricte de gestion du risque informatique. Tous les serveurs sont accessibles du siège, dans le cadre d'une architecture qui permet d'isoler

une partie du réseau en cas de risque identifié. Une politique stricte d'accès à ces ressources a été mise en place.

Outre une politique d'identification et de service informatique, nous avons mis en place une cellule de veille 7 jours sur 7, conscients que le risque « zéro » en matière de sécurité informatique est impossible à atteindre.

Bien que le cœur d'activité du Groupe ne soit pas le traitement de la donnée personnelle, nous avons pris en compte la protection des données personnelles au sein de toutes nos activités via des outils de protection mais aussi des process de gestion conforme à la réglementation applicable.

Depuis 2014, nous disposons d'une charte informatique, signée par tous les utilisateurs, et régulièrement mise à jour.

Depuis 2019, une PGSSI (Politique Générale de Sécurité des Systèmes d'Information) fixant les exigences de sécurité, et une PSSI (Politique de Sécurité des Systèmes d'Information) déterminant les plans d'actions ont été mises en place, elles sont gérées par le RSSI (Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information).

En parallèle, nous avons réduit les prérogatives d'utilisateurs pour intervenir sur leur machine, retirant tous les droits d'administration aux utilisateurs, avons procédé au chiffrement des disques de tous les ordinateurs, élargi le chiffrement et l'antivirus aux smartphones, renforcé le chiffrement des données répliquées dans le cloud, limité les accès aux données aux postes sécurisés, reconnus et identifiés.

Nous avons mis en place une politique d'authentification multi-facteurs, un contrôle de conformité systématique des périphériques externes et une segmentation de nos réseaux afin d'isoler physiquement notre réseau de l'accès à Internet que nous pouvons proposer à nos clients, fournisseurs ou visiteurs.

Nous avons aussi en place une politique de sauvegarde distante, basée sur des technologies différentes et autonomes, permet de restaurer le système, une partie étant conçue pour rester en Haute Disponibilité de Service.

Les utilisateurs sont régulièrement sensibilisés aux risques cyber par des campagnes de formation en présentiel et sur nos plateformes d'e-learning. Toutes les personnes amenées à accéder au système d'information suivent une formation Cybersécurité.

La Direction Générale reçoit un rapport trimestriel des indicateurs cybersécurité du Groupe.

En 2024, nous avons anticipé les risques en mettant en place un plan de défense informatique robuste avec le renforcement de nos systèmes de détection et de réponse aux incidents opérés par une équipe cybersécurité en 24/7 ainsi que des procédures de gestion des incidents pour lutter efficacement contre les cyberattaques, la fuite de données et garantir ainsi la pérennité de nos activités.



6. Risques Sociaux et Sociétaux

Type de risque

- Santé, sécurité et sureté**

Le respect de l'intégrité physique de tous les salariés et de nos sous-traitants est un enjeu majeur pour le Groupe Snef. Certaines filiales du Groupe Snef opèrent souvent dans des environnements complexes avec un certain nombre de contraintes à respecter en matière de santé, hygiène, et sécurité pour les salariés et sous-traitants.

En cas d'accident, l'activité de l'entreprise peut être fortement impactée, les délais d'exécution rallongés et des mesures correctives doivent être mises en place.

Par nos Documents Uniques d'Évaluation des Risques Professionnels, par nos analyses de risques (analyses de risque en vue de l'établissement de Plans de Prévention, nos PPSPS (Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé), nous identifions ces dangers, évaluons ces risques et mettons en œuvre les moyens de prévention et de protection adaptés.

Ces éléments sont fournis aux services de santé au travail au travers de « fiches d'exposition » afin qu'un suivi médical approprié soit mis en œuvre. Ces aspects sont particulièrement suivis pour nos activités dans les secteurs de l'industrie, de l'industrie chimique, et du nucléaire.

Le Groupe Snef a mis en place une politique Groupe en la matière qui rappelle l'objectif du « Zéro accident ». Des actions de formation et de sensibilisation sur ces sujets sensibles sont régulièrement organisées (mois de la sécurité, causeries, challenges sécurité et visites managériales).

Le Groupe Snef a signé la charte d'entrepreneur engagé avec la délégation interministérielle à la sécurité routière.

Le Groupe Snef a aussi des actions particulières en matière de sureté pour accompagner le personnel expatrié ou temporairement affecté dans des zones géographiques à risque.

Le service de médecine du travail interne du Groupe travaille en étroite collaboration avec le service Qualité et Sécurité afin d'identifier au mieux les situations d'exposition de nos salariés.

Enfin, la politique de prévention, protection collective et individuelle, conjuguée à une implication forte de l'encadrement des chantiers concourt à la minimisation des risques d'exposition.

Pour la plupart de nos activités, le système de management de la santé est certifié ISO45001 : 2018 et/ou MASE pour l'ensemble de nos entités. Il est de plus certifié CEFRI pour nos activités nucléaires.

-
- Egalité hommes / femmes et lutte contre la discrimination**

Le Groupe Snef a pris des mesures en faveur de la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes en matière d'embauche et de promotion en ne retenant que les compétences et de lutte contre la discrimination.

Des accords portant sur l'égalité hommes/femmes ont été signés avec mise en place de plans d'actions associés.

Le Groupe Snef s'efforce de favoriser l'accès à l'embauche des personnes handicapées, notamment par la mise en place d'emplois adaptés. Le Groupe Snef a ainsi fait évoluer sa politique d'achats vers des acteurs des secteurs de l'insertion et du handicap, et plus globalement des acteurs de l'économie sociale et solidaire.
-
- Employabilité et développement**

Le Groupe Snef a toujours favorisé les actions de développement et de formation de ses salariés afin de retenir les talents, de répondre aux besoins spécifiques des projets, des

<u>des compétences</u>	demandes des clients, de s'assurer de la continuité de certains métiers très spécialisés et d'accompagner ses collaborateurs dans ses nouveaux métiers. Le Groupe Snef a défini une politique de formation. Le Depuis plus de douze ans, une université interne rayonne au sein du Groupe Snef pour transmettre l'ADN du Groupe et le socle commun à l'ensemble de nos filiales.
• <u>Dialogue Social</u>	Le Groupe Snef considère que le dialogue social va de pair avec l'efficacité économique. Le Groupe Snef a des ressources humaines localisées au plus proche du terrain et des Comités Sociaux et Economiques organisés par région pour un dialogue plus fluide. La politique sociale du Groupe Snef se traduit par de nombreux accords collectifs négociés avec les organisations syndicales représentatives.
• <u>Ancrage Territorial</u>	Le Groupe Snef compte près de 260 sites en France et plus de 110 sites à l'international avec la volonté d'être au plus près de ses clients. Notre empreinte au sein des territoires nous conduit à adapter une démarche sociétale la plus proche du terrain qui s'inscrit plus globalement dans notre démarche RSE. Le Groupe Snef crée de l'emploi et participe au développement local.



7. Risque changement climatique

• <u>Transition Energétique et environnementale</u>	Le Groupe Snef s'engage à contribuer à la transition énergétique et environnementale pour répondre aux enjeux climatiques planétaires et atteindre la neutralité carbone à horizon 2040. En 2024, nous poursuivons la déclinaison au sein du Groupe Snef des engagements souscrits dans notre politique environnementale « le Snef Act » ; i) agir sur son empreinte carbone, ii) adopter une démarche d'achats responsables, iii) accompagner ses clients dans la transition énergétique et environnementale et iv) mobiliser les entreprises du groupe et ses collaborateurs.
--	--



Déclaration de Performance Extra-Financière

2024

IV. DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE (RSE)

Le Groupe Snef revendique son statut d'ETI (Entreprise de Taille Intermédiaire) indépendante, de province. Ses atouts sont l'agilité, l'esprit d'économie, le rejet des grands discours au profit du terrain et l'idée que la réussite de l'entreprise passe avant celle de ceux qui en ont la responsabilité.

La stratégie du Groupe Snef est simple : monter dans la chaîne de valeur, tout en préservant ce qui a fait sa force depuis toujours : la maîtrise du métier, sur le terrain et au service de ses clients et partenaires, dans les régions et à l'international.

Le portefeuille d'activités du Groupe Snef est composé d'une multitude de projets dont la maîtrise unitaire fait le succès global de l'entreprise.

Le Groupe Snef a toujours embauché, valorisé le travail et considéré que l'entreprise est le lieu du développement économique, de la création d'emploi et de l'épanouissement de ses collaborateurs.

Fondée il y a près de 120 ans, le Groupe Snef reste jeune, tourné vers l'avenir, au cœur de la transformation énergétique et de la révolution numérique.

Le Groupe Snef doit sa pérennité à son modèle qui allie entrepreneuriat, responsabilité des acteurs économiques, agilité et respect du travail bien fait.

Nous prônons la simplicité dans la décision, la capacité d'adaptation, un management direct ; autant d'atouts pour embarquer les nouveaux talents dans l'aventure du Groupe Snef.

L'indépendance financière du Groupe Snef et l'actionnariat familial permettent d'inscrire le développement de ses activités dans une vision à long terme, avec une culture entrepreneuriale forte qui repose sur la volonté de construire des relations de partenariat et de récurrence avec ses grands clients, associée à une grande agilité dans les prises de décision.

Méthodologie d'analyse des risques extra-financiers

Dans le cadre de la Déclaration de Performance Extra-Financière, les principaux risques en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) sont classés en quatre catégories (Modèle d'affaires et Gouvernance, Social, Sociétal et Environnement), afin de répondre aux exigences réglementaires, et notamment aux article L.225-102-1 et R.225-105 du Code de commerce. Tous les risques du groupe, y compris sur la thématique RSE, sont répertoriés dans le Rapport sur les Facteurs de Risque.

Les actions visant à réduire ces risques sont décrites dans les chapitres suivants :

1. Activité et Modèle d'Affaires
2. Engagements RSE
3. Volet Social
4. Volet Sociétal
5. Volet Environnemental

I. ACTIVITE ET MODELE D’AFFAIRES

i. La proposition de valeur du Groupe Snef

La proposition de valeur du Groupe Snef est vaste. Elle s’adresse aux environnements complexes de la marine, de l’industrie, de l’énergie, du service et des infrastructures. Elle repose sur 7 marques.



SNEF

Snef intervient sur les métiers de l’ingénierie et de l’intégration de systèmes électromécaniques et d’optimisation énergétique, de systèmes de pilotage et de contrôle des procédés industriels (instrumentation, contrôle commandes, analyse), de systèmes de sécurité (surveillance périmétrique, contrôle d’accès, vidéoprotection, biométrie), des systèmes de climatisation et de chaleur ; enfin, Snef gère la maintenance et l’exploitation des installations, en environnements complexes.

La marque Snef dispose d’une filiale spécialisée dans le Nucléaire : **Snef Power Services**. Née de la fusion des activités Nucléaire de Snef et de la branche d’activité d’APS (ex Alstom) spécialisée dans les auxiliaires électriques, reprise à General Electric, Snef Power Services est spécialisée dans les métiers de l’Électricité, de l’Instrumentation, de la Sûreté au service de l’Industrie Nucléaire. Snef Power Services réunit près de 1 000 salariés sur une quinzaine d’implantations en France.



Ekiium est une société d’ingénierie multi-métiers, au service des secteurs de la marine, de l’énergie et de l’industrie. L’entreprise accompagne ses clients dans leur stratégie, leurs projets de transformation, de conception et réalisation de bâtiments et équipements industriels, ainsi que dans la gestion de leur process de production.

**FOURÉ
LAGADEC**

Fouré Lagadec conçoit et assemble des pièces chaudronnées complexes (échangeurs sous-pressure, internes de générateurs de vapeur, équipements de marine), des sous-ensembles mécaniques, des skids et ensembles de tuyauterie industriels ; enfin, Fouré Lagadec gère la maintenance mécanique et les arrêts d’installations industrielles.



Watt audite, conçoit, gère, rénove, aménage des ensembles de bureaux, de commerce et d’espaces d’hospitalité.



Iqanto accompagne les entreprises dans leurs projets de gestion de la donnée (infrastructure, cloud, cybersécurité), de performance industrielle et de business solution.



Visiativ est un éditeur, intégrateur de logiciels de gestion du cycle de vie des produits, de plateforme industrielle et de productivité.



ABGi est une entreprise de consulting opérant sur les domaines de l'innovation (management, crédit d'impôt recherche, subvention), de la performance industrielle (lean management, management de la production), de la transformation digitale (cybersécurité, cloud et maturité digitale), de l'ESG (roadmap environnementale, CSRD) ; enfin, de la mise en œuvre de plans de transformation.

La proposition de valeur du Groupe Snef s'inscrit dans le cycle d'innovation, de conception, de fabrication et de mise sur le marché des produits. Le Groupe Snef est ingénieur, concepteur, intégrateur de projets d'infrastructures, de production d'énergie, de transformation de la matière première, de manufacturing, de logistique et d'espace de travail ; éditeur, intégrateur de solutions informatiques ; concepteur, architecte, gestionnaire de la donnée ; conseil en financement, performance et transformation des entreprises.

NOS RESSOURCES

Gouvernance

- Conseil d'Administration, Comité Stratégique, Comité d'Audit et des Risques, Comité des Nominations et des Rémunérations, Comité RSE et Comité Éthique & Compliance
- Un actionnariat familial stable
- Indépendance financière

Capital humain

- 15 168 salariés dans le monde dont 2 274 embauches en 2024 et 90% d'emplois durables.
- Plus de 100 nationalités parmi les salariés

Environnement

- Plus de 30 % du chiffre d'affaires réalisés dans les activités bas carbone*
- Politique environnementale Snef Act

Ancrage territorial et sociétal

- Plus de 70 000 affaires par an
- Près de 260 sites en France et plus de 110 sites à l'international
- Implantation dans une trentaine de pays

Ethique et Compliance

- Programme d'Éthique & Compliance

Ressources financières

- Près de 25 M€ d'investissement annuel en programmes de développement en matière d'innovation

NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE DE CRÉATION DE VALEUR

Activités
Solutions et services
Multi-métiers
Présence dans toutes les filières

Leviers de développement
Innovation et transformation
Proximité clients / Ancrage
Transition énergétique / Développement durable

NOS BRANCHES D'ACTIVITÉS



Génie électrique / Génie climatique
8 200 collaborateurs
Conception et intégration de systèmes électriques, d'optimisation énergétique, de pilotage et de contrôle des procédés industriels, de sécurité et de génie climatique. Maintenance et exploitation d'installations.



Ingénierie industrielle
2 500 collaborateurs
Conception de projets industriels Etudes de conception et de détail Ingénierie de proximité.



Mécanique
1 800 collaborateurs
Conception, réalisation et maintenance. Métallurgie / Chaudronnerie / Tuyauterie / Sous-ensembles mécaniques.

Gestion de la production
Conception et exploitation de systèmes de gestion de la production.



Transformation numérique
1 200 collaborateurs
Edition, intégration de logiciels de Product Life Management (PLM) et de management de la performance.



Transformation robotique et numérique
700 collaborateurs
Intégration de solutions robotiques, architecture et management de la donnée, cybersécurité.



Conseil
400 collaborateurs
Conseil en innovation, gestion d'approvisionnement, transformation industrielle

ii. Gouvernance

En près de 120 ans, le Groupe Snef a compté trois présidents et quatre directeurs généraux, ce qui témoigne d'une stabilité dans la décision.

Depuis 1993, le Groupe Snef s'est doté d'instances de gouvernance solides (administrateurs indépendants, Comité stratégique, Comité des Nominations et des Rémunérations, Comité d'Audit et des Risques, Comité Ethique & Compliance, et Comité RSE).

Les principales entités des 7 marques du Groupe Snef (Snef, Fouré Lagadec, Ekium, Watt, Iqanto, Visiativ, ABGI) disposent de conseils d'administration propres et d'administrateurs indépendants. Le Directeur Général du Groupe Snef ne dirige aucune filiale.

▪ Gouvernance Indépendante

Bien qu'indépendant et non coté, le Groupe Snef s'est toujours imposé les règles de gouvernance les plus strictes.

La société Groupe Snef, maison mère du groupe, est une société anonyme avec un Conseil d'administration composé de neuf administrateurs dont six sont indépendants de la structure de direction du Groupe, d'un censeur indépendant et de deux administrateurs représentant les salariés.

Le Conseil d'administration, régi par un Règlement Intérieur, se réunit a minima quatre fois par an. A chaque réunion du Conseil, les administrateurs examinent, outre l'ordre du jour préparé par la direction du Groupe, un des quatre thèmes trimestriels : la gestion des risques, la stratégie, le budget, et les comptes annuels.

Il dispose d'un Comité Stratégique, d'un Comité d'Audit et des Risques, d'un Comité des Nominations et des Rémunérations et d'un Comité RSE.

A ces comités, s'est ajouté en 2024, un Comité Ethique & Compliance, qui s'est réuni une première fois au cours de l'exercice.

▪ Gouvernance RSE

Le Comité RSE a pour vocation d'éclairer le Conseil d'administration dans les domaines suivants :

- la stratégie, les engagements et les orientations du Groupe dans le domaine de la RSE, et la prise en compte des sujets RSE dans sa stratégie et dans sa mise en œuvre ;
- l'examen du rapport prévu à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce en matière de RSE, la revue des systèmes de reporting extra-financier, d'évaluation et de contrôle afin de permettre au groupe de produire une information extra-financière fiable.

Le Comité RSE est composé a minima de deux administrateurs nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires, dont un administrateur indépendant.

En 2024, la Direction Ethique & Compliance et RSE a été renforcée autour de deux volets :

- Elaboration et mise en œuvre du programme de compliance du Groupe (en particulier le programme anti-corruption)
- Elaboration et de la mise en œuvre de la stratégie RSE du Groupe. A ce titre, elle établit les objectifs et les indicateurs de performance RSE (feuille de route), et en suit l'évolution.

La Direction Ethique, Compliance et RSE anime un club RSE qui réunit autant que nécessaire et a minima, tous les trimestres, les dirigeants de chacune des 7 marques.

Les 7 marques adhèrent aux chartes mises en place dans ce cadre et s'assurent de leur strict respect sur leurs périmètres respectifs.

iii. Organisation et sens des responsabilités

L'organisation du Groupe Snef repose sur des structures décentralisées. La responsabilité est placée au cœur de nos filiales. L'agence est la cellule de base de notre organisation, ancrée dans les territoires, en proximité de nos clients. Nos directeurs d'agence sont directement délégataires de la direction générale de chaque filiale.

Toutes les marques doivent être financièrement indépendantes pour assumer l'ensemble de leurs investissements, y compris de croissance externe.

Afin d'assurer la pérennité du Groupe Snef, chaque projet doit être rentable, dans le respect d'un juste équilibre entre les parties prenantes. Aussi pour le Groupe Snef, tous les managers sont animés par la recherche de l'efficacité opérationnelle, de l'innovation et par la rentabilité sur une longue période, comme s'ils devaient être eux-mêmes chefs d'entreprises.

Le Groupe Snef considère que chaque manager doit pouvoir se réaliser dans un environnement de responsabilité et d'autonomie. La confiance qui en découle est un facteur essentiel de la mise en jeu de la stratégie. La réussite avérée du groupe n'a jamais reposée sur d'autre fondement que l'idée positive que le Groupe Snef se fait des femmes et des hommes qui composent l'organisation.

Bien entendu, la délégation n'exclut ni la direction, ni le contrôle. La mise en place de règles d'orthodoxie et leur respect sont indissociables de cette stratégie basée sur la responsabilité et l'autonomie.

L'organisation du Groupe Snef repose sur un schéma de type matriciel.

En sa qualité de société holding, animatrice du groupe, Groupe Snef fixe la stratégie.

Afin de renforcer l'homogénéité des pratiques professionnelles, Groupe Snef assure au travers de ses fonctions corporate (Finance, RH, Sécurité, Audit, DSI, Communication, Ethique & Compliance, RSE, Secrétariat Général), la diffusion des règles communes à l'ensemble du groupe.

Un « Masterbook » établit la répartition des tâches entre la société Groupe Snef et ses filiales ainsi que les canaux de circulation de l'information.

iv. Stratégie Economique

▪ **Inscription sur la durée**

En 2025, le Groupe Snef aura 120 ans. Le groupe a traversé plus d'un siècle de progrès, d'innovation, de transformation des sociétés.

Le Groupe Snef a formé des dizaines de milliers de jeunes, a donné leur chance à des centaines de milliers de collaborateurs. Le temps est une force ; il nous permet de construire l'avenir.

Fondé en 1905 à Marseille (France), le Groupe Snef a poursuivi une stratégie constante, ne sortant jamais de son métier d'origine, l'installation électrique, tout en développant ses compétences pas à pas et en diversifiant progressivement ses activités et son portefeuille de clients, avec le souci d'éviter les à-coups tout en conservant une ferme volonté d'entreprendre.

▪ **Stratégie de diversification géographique**

Le Groupe Snef est enraciné dans les territoires en France et à l'international. Nous revendiquons une culture de Province, notre stratégie de proximité.

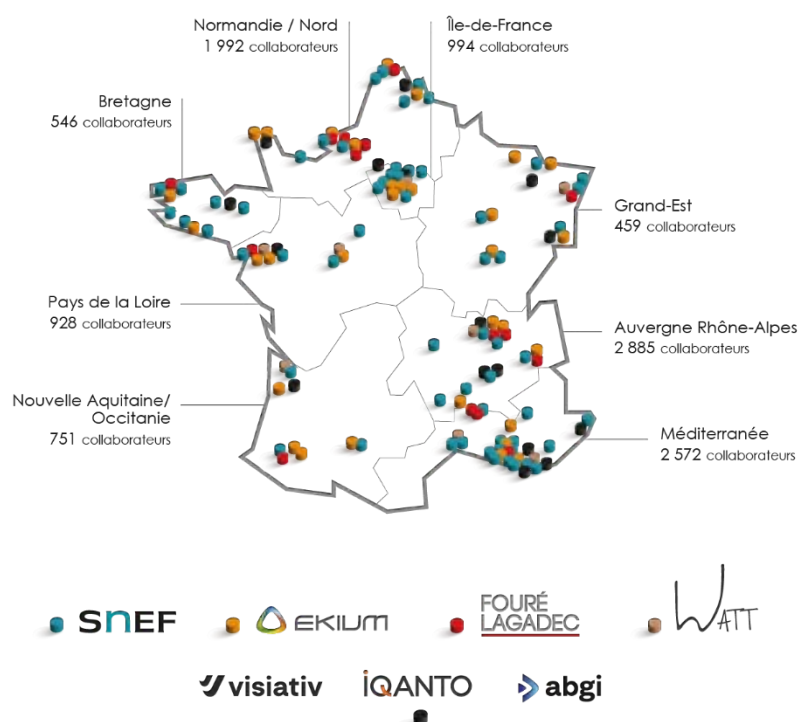
Le Groupe Snef est né sur le Port de Marseille (France) et n'a jamais quitté la ville où son siège social est implanté.

Fouré Lagadec est né au Havre (France) ; Ekium, Visiativ et ABGI à Lyon (France) ; Watt à Paris (France) ; Imsat à Bucarest (Roumanie) ; Energ Power à Belo Horizonte (Brésil).

Le Groupe Snef compte près de 260 sites sur le territoire français.

Le développement du Groupe Snef sur tous les ports et arsenaux, puis sur l'ensemble des industries et infrastructures en France a contribué au renforcement de sa présence territoriale. Partout, le Groupe Snef, au travers de ses filiales et ses nombreuses agences, est un acteur local important.

Implantations en France¹



¹Effectifs hors stagiaires

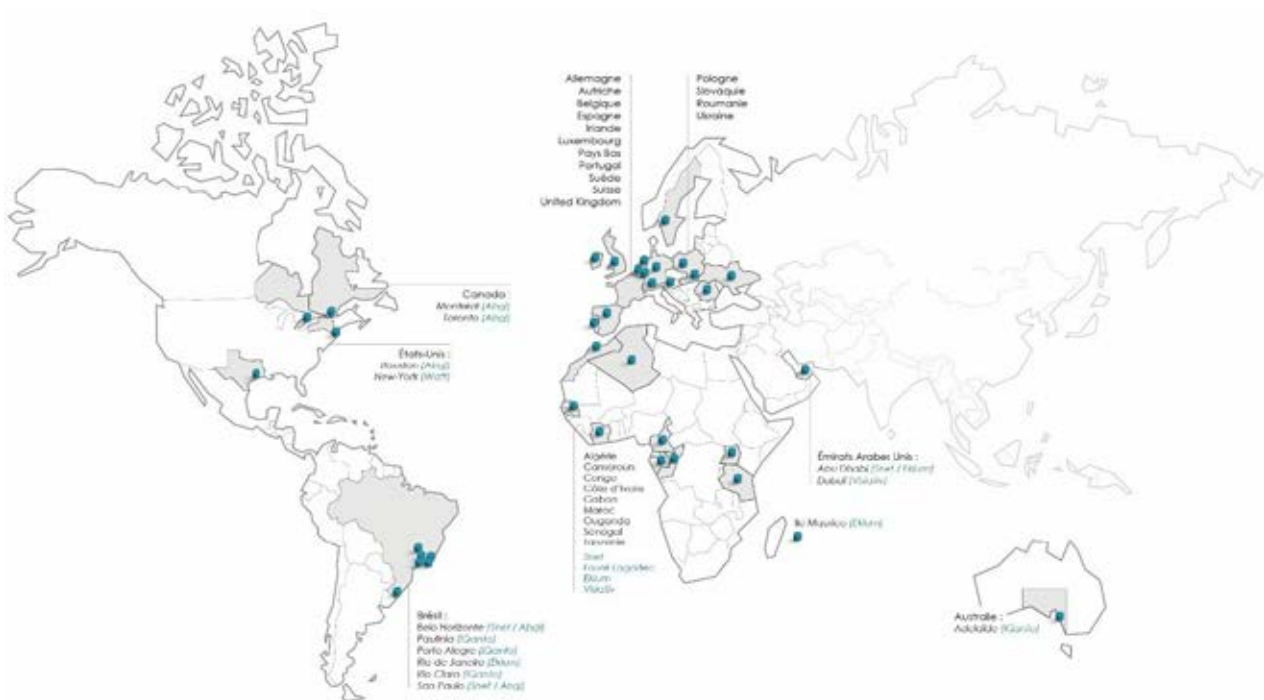
Le Groupe Snef au gré des acquisitions et de l'accompagnement de ses clients au plus près du terrain, a développé au fil des années son implantation à l'international.

Le Groupe Snef compte plus de 110 sites dans une trentaine de pays en dehors de la France disposant ainsi d'une large couverture géographique lui permettant d'intervenir dans la plupart des pays.

Le Groupe Snef est présent sur six zones géographiques :

- Afrique,
- Amérique Latine,
- Amérique du Nord,
- Australie,
- Europe,
- Moyen-Orient.

Implantations à l'international



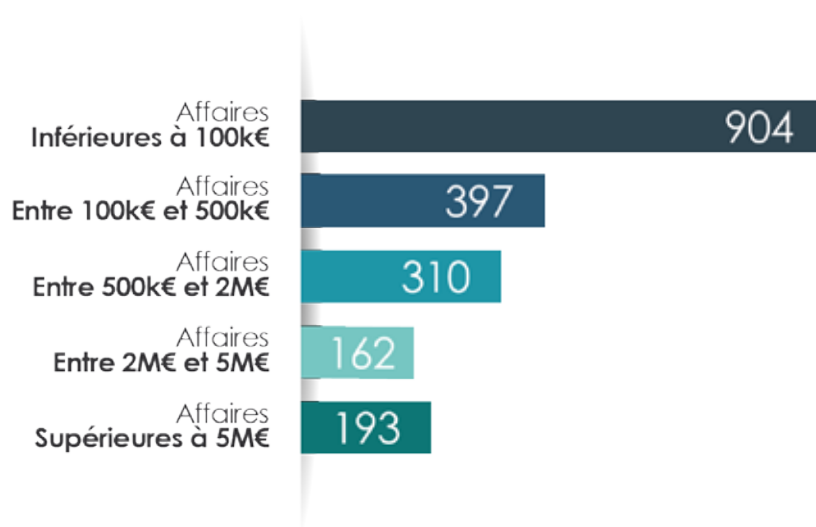
▪ Diversification des affaires

Avec plus de 70 000 affaires traitées dans une année, le Groupe Snef est faiblement exposé au risque sur affaire.

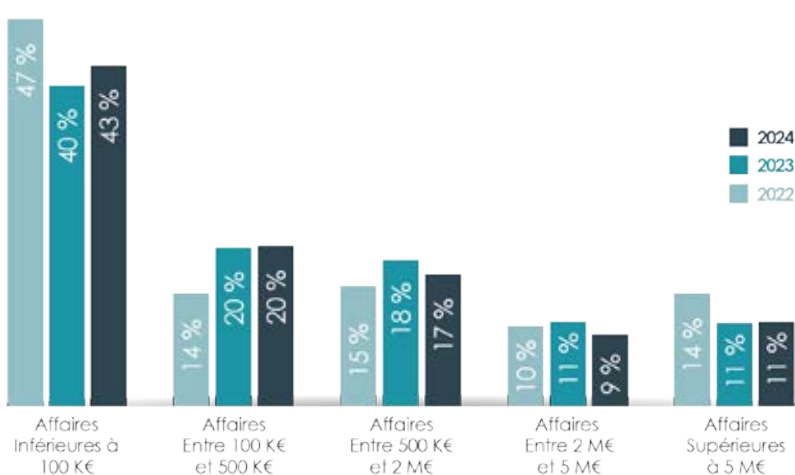
Le portefeuille d'affaires est diversifié. De plus, le Groupe Snef intervient sur des opérations de petites tailles, récurrentes, comme des affaires plus significatives de plusieurs millions d'euros. Les affaires dont la commande dépasse 2M€ ne contribuent qu'à hauteur de 20% du chiffre d'affaires du groupe en 2024.

Répartition du chiffre d'affaires par taille des affaires

Près de la moitié des affaires réalisées font moins de 100 K€ et plus de 65% des affaires de l'ensemble du groupe ne dépassent pas 500 K€. Cette statistique est relativement stable dans le temps.



Evolution de la répartition du chiffre d'affaires par taille des affaires



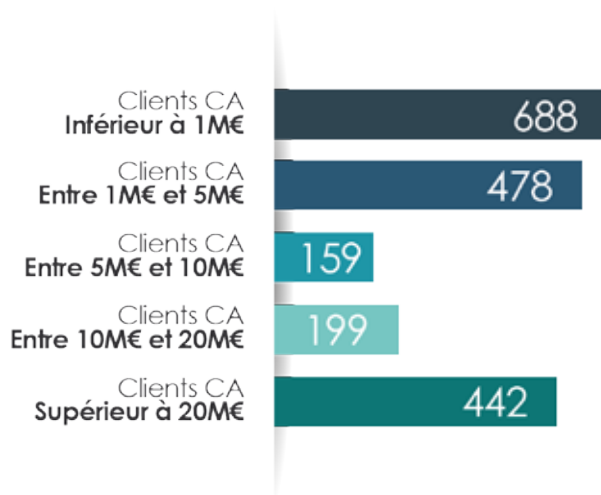
▪ Diversification du portefeuille de clients

Le Groupe Snef a le souci constant d'éviter la dépendance au risque client, tout en privilégiant le partenariat durable avec ses clients historiques qui partagent le souci du travail bien fait, du métier et du respect des femmes et des hommes.

En 2024, le Groupe Snef a eu 6 clients avec lesquels le chiffre d'affaires a dépassé 30 M€, soit moins de 20% du chiffre d'affaires cumulé. Pour illustrer la dépendance modérée au risque client, le Top 10 Clients pèse 21% du chiffre d'affaires du groupe.

Le Groupe Snef travaille avec ses clients dans l'esprit qu'une relation équilibrée qui se construit dans le temps, avec le souci de l'adaptabilité et de la maîtrise des métiers.

Répartition du chiffre d'affaires par segment de clients



Evolution de la répartition du chiffre d'affaires par segment de clients



▪ Diversification des activités

La diversification sectorielle a toujours été un objectif pour le Groupe Snef. Au sein des marchés des Energies, l'activité principale reste concentrée sur le secteur du Nucléaire mais le groupe poursuit sa diversification vers les énergies renouvelables : éolien, photovoltaïque, hydro et biomasse.

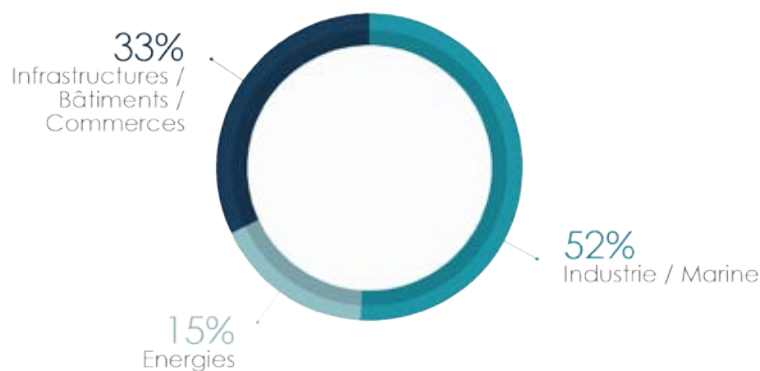
Au sein des marchés de l'Industrie et de la Marine, le Groupe Snef continue à étendre son portefeuille, au-delà des secteurs traditionnels de l'Industrie Lourde, de la Pharmacie, des Matériaux de Construction et de l'Agroalimentaire, vers les industries manufacturières ainsi que les activités nouvelles (mobilités électriques, hydrogène vert, e-fuel, biosourcing et recyclage).

Sur le marché des Infrastructures, des Bâtiments et des Commerces, le panel des secteurs contribuant à l'activité du groupe est très diversifié.

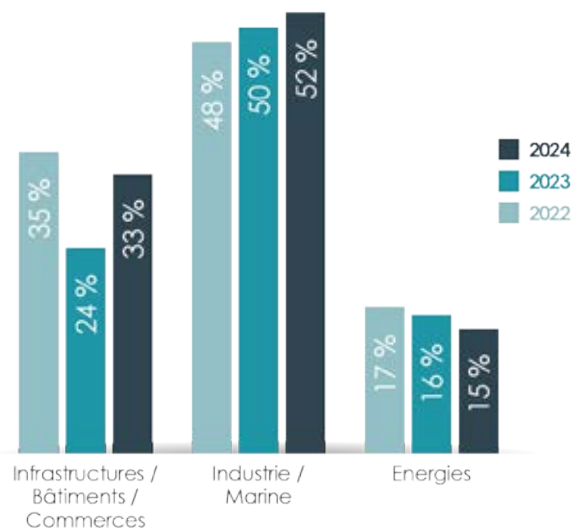
Enfin avec l'arrivée de Visiativ et d'ABGI dans son périmètre, le Groupe Snef renforce son portefeuille clients dans le secteur manufacturier et l'étend au secteur du commerce et des services.

La répartition du chiffre d'affaires par marché est quasiment la même en 2024 qu'en 2023.

Répartition du chiffre d'affaires par marché 2024



Evolution de la répartition du chiffre d'affaires par marché¹



¹ y/c compris activité Telecom (Infrastructures) sur les trois premiers trimestres 2022

▪ **Diversification Métiers et Filières**

La Stratégie du Groupe Snef repose sur une large proposition de valeur à destination de la marine, des industries, infrastructures et des services.

La maîtrise du métier, la culture du geste technique et la limitation de la sous-traitance ont toujours été au cœur de la stratégie du Groupe Snef. Depuis 1905, le métier de Snef a considérablement évolué tant dans ses applications (instrumentation, contrôle commande, automatismes, informatique...) que dans l'étendue de ses prestations (élargissement du scope vers les études de détail puis de conception, implication dans des macro-lots). Cette transformation a permis à Snef de se substituer en partie au savoir-faire de ses grands clients.

Depuis 2015, le Groupe Snef a poursuivi l'élargissement de son champ de compétence, en développant la branche ingénierie, portée par Ekium, la branche mécanique, portée par Fouré Lagadec, et la branche numérique, portée par Iqanto, ABGI et Visiativ.

Le Groupe Snef s'est concentré sur les activités à valeur ajoutée, s'intéressant à la marine, aux énergies, aux industries, infrastructures et services à valeur ajoutée.

Ce travail se poursuit pour continuer à se renforcer dans les métiers avec l'objectif d'avoir un portefeuille de services à valeur ajoutée équilibré et uniformément rentable.

Aujourd'hui, le Groupe Snef intervient de bout en bout de la conception des produits, leur transformation à leur mise sur le marché ; de la production à la transformation des énergies, et matières premières ; de la conception, l'intégration à la maintenance des infrastructures ; enfin, de la gestion à la transformation de la donnée qui jalonne toute la chaîne de valeur.

Au travers de ses différentes filiales, le Groupe Snef intervient sur les grands métiers :

- Snef, pour les activités d'ingénierie et d'intégration de systèmes électromécaniques et d'optimisation énergétique, de systèmes de pilotage et de contrôle des procédés industriels (instrumentation, contrôle commandes, analyse), de systèmes de sécurité (surveillance périmétrique, contrôle d'accès, vidéoprotection, biométrie), des systèmes de climatisation et de chaleur ; la maintenance et l'exploitation des installations en environnements complexes.
- Ekium, pour l'ingénierie process et générale, le conseil en stratégie, les projets de transformation, la conception et réalisation de bâtiments et d'équipements industriels ainsi que la gestion de leur process de production.
- Fouré Lagadec, pour la conception et l'assemblage de pièces chaudronnées complexes (échangeurs sous-pression, internes de générateurs de vapeur, équipements de marine), de sous-ensembles mécaniques, de skids et ensembles de tuyauterie industriels, de la maintenance mécanique et les arrêts d'installations industrielles.
- Iqanto pour les métiers de l'Industrie 4.0, l'intelligence artificielle, les objets connectés, la robotique, la maintenance prédictive, les solutions dans le cloud.
- Watt, pour l'audit, la conception, la gestion, la rénovation et l'agencement d'espaces de bureaux, de commerces et d'espaces d'hospitalité.
- Visiativ pour l'édition et l'intégration de logiciels de gestion du cycle de vie du produit, de performance industrielle et de productivité.

- ABGI pour le conseil, en management et financement de l'innovation. (management, crédit d'impôt recherche, subvention), de la performance industrielle (lean management, management de la production), de la transformation digitale (cybersécurité, cloud et maturité digitale), de l'ESG (roadmap environnementale, CSRD) ; enfin, de la mise en œuvre de plans de transformation.

Au-delà des compétences propres à chaque marque, de leur empreinte commerciale, Le Groupe Snef s'est structuré autour de 17 filières de compétence :

FILIÈRES



Cette approche du marché permet à chaque marque de s'approprier les contraintes et exigences spécifiques à chaque filière.

II. ENGAGEMENTS RSE

Le Groupe Snef porte des engagements sur chacun des trois piliers de la RSE ; le Social, le Sociétal et l'Environnement. Ces engagements pris à l'échelle du groupe se déclinent dans chacune des 7 marques du Groupe Snef.

Pour rendre compte des actions du Groupe Snef et de leurs impacts, la liste des engagements fait figurer la correspondance avec les Objectifs de Développement Durable établis par les Nations Unies.

PILIER	ENGAGEMENTS RSE	Chartes	ODD
SOCIAL	Promouvoir et garantir la sécurité au travail pour tous nos collaborateurs et parties prenantes, en diffusant une culture de la sécurité		
	Préserver le capital humain , en veillant au respect des droits humains, au développement et à la formation de nos collaborateurs, et en favorisant la diversité et l'inclusion en travaillant notamment sur la place des femmes dans l'entreprise, l'égalité hommes-femmes, le handicap et l'intergénérationnel,		   
	Veiller au bien-être et à la santé des collaborateurs.		
SOCIÉTAL	Développer les liens de proximité, soutenir les territoires et l'économie locale au travers de différentes initiatives locales,		 
	Partager nos valeurs et nos principes éthiques au sein du groupe et avec toutes les parties prenantes dans nos relations commerciales (notamment en matière de lutte contre la corruption et la protection du droit de la concurrence, protection des données et cybersécurité).	 	
ENVIRONNEMENT	Assurer la protection de l'environnement et la réduction de notre empreinte carbone,		    
	Acheter responsable en ayant recourt à des fournisseurs et sous-traitants engagés partageant une approche commune,		
	Accompagner nos clients dans leur propre démarche de décarbonation des processus industriels et offrir des solutions plus durables et plus innovantes,		  
	Mobiliser tous nos collaborateurs , et tous nos partenaires (clients, fournisseurs, sous-traitants, collectivités, administrateurs) dans notre démarche RSE pour un succès collectif.		

i. Préparation aux évolutions réglementaires européennes

La réglementation européenne évolue pour renforcer la transparence et la durabilité des entreprises, notamment à travers la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) et la Taxonomie Verte. La CSRD, qui remplace progressivement la Non-Financial Reporting Directive (NFRD), impose des obligations de reporting extra-financier plus strictes, élargissant le périmètre des entreprises concernées et exigeant des informations détaillées sur les impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Parallèlement, la Taxonomie Verte établit un cadre de classification permettant d'identifier les activités économiques durables, favorisant ainsi l'orientation des investissements vers des projets respectueux de l'environnement. Le Groupe Snef est soumis à ces obligations de reporting à compter du 1^{er} janvier 2026. Dans le cadre du projet de loi Omnibus dévoilée par la Commission Européenne le 26 février 2025, le Groupe Snef bénéficierait du report de deux ans.

Dès 2024, conscients des enjeux et des opportunités liés à ces réglementations, le Groupe Snef a engagé un processus structuré de mise en conformité afin d'intégrer ces nouvelles exigences dans sa stratégie et ses pratiques de reporting. Dans le cadre de la Taxonomie Verte, un travail de recensement des activités éligibles du groupe est en cours. Le groupe va poursuivre en 2025 sa démarche de mise en conformité avec ces réglementations.

ii. Dialogue avec les parties prenantes

Le Groupe Snef attache une grande importance au dialogue avec ses parties prenantes, aussi bien internes qu'externes. Convaincus que l'écoute et l'échange sont des leviers pour une croissance durable, le Groupe Snef maintient une relation ouverte et constructive avec ses collaborateurs, clients, investisseurs, partenaires et institutions. Cette approche permet de mieux comprendre leurs attentes, d'anticiper les évolutions du marché et de coconstruire des solutions alignées avec les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux.

iii. Référentiels et certifications RSE

▪ Les Référentiels

Au-delà et en complément des éléments demandés dans le cadre de la Déclaration de Performance Extra Financière, les référentiels RSE sont des fils conducteurs dans la mise en œuvre d'une stratégie RSE en entreprise et permettent de définir un cadre précis.

Le Groupe Snef a fait le choix de s'appuyer sur les référentiels RSE français et internationaux suivants :

**NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL**



✓ Le Pacte Mondial des Nations Unies

Depuis 2011, le Groupe Snef adhère au Pacte mondial des Nations Unies qui propose un cadre d'engagement universel et volontaire s'articulant autour des Dix principes relatifs aux droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

✓ Les Objectifs de Développement Durable (ODD)

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) sont les dix-sept priorités mondiales définies par les Nations Unies à l'horizon 2030. Ils couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix. Le Groupe Snef a intégré ses objectifs au sein de sa démarche RSE et contribue à l'atteinte de plusieurs de ces objectifs de développement durable.



✓ ECOVADIS

EcoVadis, plateforme de référence en matière de notation RSE, souligne les performances du Groupe Snef à travers l'évaluation de cinq critères fondamentaux : l'environnement, le droit du travail, les droits de l'homme, l'éthique des affaires et les achats responsables.

Les médailles attribuées à chacune des filiales traduisent les engagements et les réalisations sur chacun de ces thèmes et leurs capacités à maintenir un niveau de qualité dans un contexte d'exigence de plus en plus élevé.

Médailles par filiale obtenues en 2024 :



▪ Certifications

Afin d'améliorer le fonctionnement de leur système de management, certaines filiales du Groupe Snef s'engagent dans des démarches de certifications, telles que :

- ISO 9001 : management de la qualité,
- ISO 14001 : management environnemental,
- ISO 45001 : management de la santé et de la sécurité au travail,
- MASE : management de la santé et la sécurité au travail, et de l'environnement.

Les certifications ISO et/ou MASE obtenues témoignent de leur engagement fort envers la qualité, la santé, la sécurité et l'environnement.

III. **VOLET SOCIAL**

Le capital humain est au cœur de la réussite du Groupe Snef. Fort de cette conviction, le groupe encourage l'expression de tous les talents, nourrit l'esprit d'innovation et de réalisation de chaque collaborateur et favorise l'engagement collectif. En 120 ans (en 2025), le groupe aura formé, recruté et fait confiance à des dizaines de milliers de collaborateurs. Il en est fier et revendique à ce titre un rôle social majeur au sein des territoires.

Dans l'ensemble des pays où le Groupe Snef est présent, le groupe s'attache à développer des pratiques responsables en tant qu'employeur.

i. **Veiller à la santé et à la sécurité du personnel**

Le respect de l'intégrité physique et morale de tous les salariés est un enjeu majeur pour le Groupe Snef. La recherche du zéro accident est à la fois une culture, un état d'esprit, une compétence et une valeur transverse. Elle impacte chaque geste, chaque décision.

L'approche générale du Groupe Snef en matière de santé et de sécurité repose avant tout sur l'implication et l'exemplarité des managers et de toute la chaîne hiérarchique.

Fondée sur le principe que chaque accident est évitable, elle s'appuie sur :

- la prévention (anticipation et préparation : analyse préalable des risques santé/sécurité de chaque projet, rédaction d'un DUERP - document unique d'évaluation des risques professionnels - par agence, analyse préparatoire aux plans de prévention, plans particuliers de sécurité et de prévention de la santé)
- la responsabilisation
- la maîtrise du métier
- le retour d'expérience (analyse systémique des accidents et des presque accidents, prise en compte des retours d'expérience des affaires).



Engagement
« Sécurité »

La politique de sécurité du Groupe Snef est unique et largement diffusée. C'est un référentiel majeur pour tous les salariés et dirigeants du groupe.

Le Groupe Snef attache une importance particulière aux actions de formation ou de sensibilisation de ses équipes : mois de la sécurité, challenges sécurité, causeries, visites managériales de sécurité.

Animée par la Direction Générale, relayée par le management, accompagnée par des animateurs sécurité de terrain, la démarche de prévention se déploie au sein de chaque entité, en France comme à l'international.

Le Groupe Snef attache une grande importance aux risques sanitaires et sécuritaires dans les différentes zones où ses salariés travaillent. A ce titre, des actions particulières permettent d'accompagner le personnel expatrié ou temporairement affecté dans des zones à risque.

Les plans d'actions pluriannuels, construits à partir de l'analyse de l'accidentologie et des "presque accidents", du bilan des actions de prévention, des observations terrain, visent à garantir les standards Santé Sécurité Environnement (« SSE ») du groupe, les compétences SSE, ainsi que la maîtrise opérationnelle des risques.

Les standards SSE du Groupe Snef, pilotés par indicateur(s), sont les suivants :

- des actions de formations adaptées aux risques pour chaque catégorie de personnel (accueil, formation, habilitation, autorisation) ;
- des analyses de risques systématiques pour préparer les interventions ;
- l'utilisation privilégiée d'équipements de protection collective ;
- le respect d'un « standard EPI » ;
- la mise à disposition d'outillages et d'équipements de chantiers améliorant l'ergonomie au travail ;

- des visites sur les chantiers pour vérifier la bonne organisation, la bonne prise en compte des aspects santé sécurité environnement ;
- une communication santé-sécurité soutenue (campagnes de communication, flashes, causeries, ...) portant sur la connaissance des risques, les enjeux sécurité et les bons réflexes à adopter en termes de sécurité ;
- l'analyse systématique des événements accidentels ou des atteintes à la santé pour en tirer les enseignements ;
- le partage d'expériences au travers de groupes de travail métier ou filière ;
- des audits au sein des entités portant sur le respect de la réglementation et l'efficacité de notre système de management santé sécurité environnement.

En matière de prévention des risques psycho-sociaux, le Groupe Snef est particulièrement engagé, notamment dans la lutte contre toutes les formes de harcèlement. Un référent harcèlement a été aussi nommé par les différents Comités sociaux et Economiques et dans certaines filiales. Des actions de formation et de sensibilisation auprès des collaborateurs se poursuivent.

Indicateurs sécurité

Le taux de fréquence sur l'ensemble du Groupe Snef en 2024 est inférieur à 5,00, légèrement en baisse par rapport à 2023. Environ 80% de nos entités n'ont aucun accident avec arrêt sur une année complète.

Ces résultats traduisent l'implication des membres de l'encadrement, des équipes de direction aux chefs d'équipe et l'attention des équipes en matière de sécurité.

Si la tendance générale est à la baisse depuis plusieurs années, les résultats restent contrastés en fonction des métiers. On note toutefois une stabilisation des jours d'arrêt.

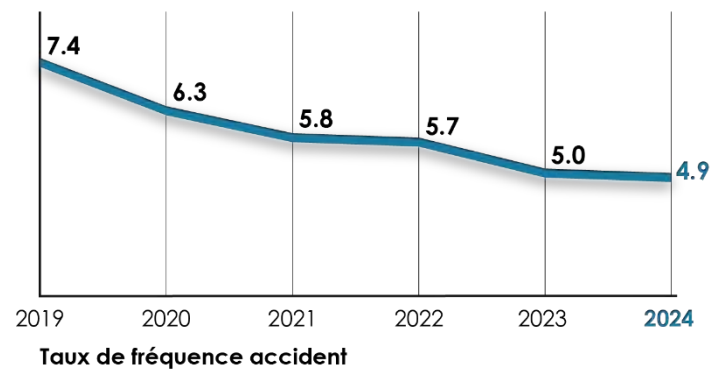
Statistiques accident

	2021	2022	2023	2024
Nombre d'accidents avec arrêt	122	115	103	114
Pourcentage des effectifs couverts par une certification sécurité	100%	100%	100%	100%
Pourcentage d'entités avec 0 accident avec arrêt sur l'année	73,3%	77,9%	78,5%	79%

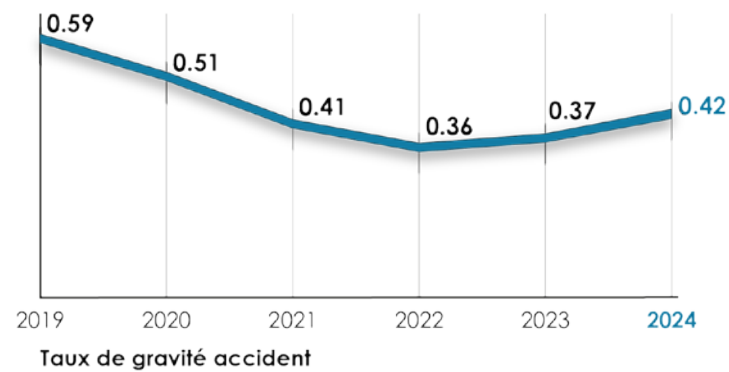
Taux de fréquence et gravité

	2021	2022	2023	2024
Taux de fréquence accident avec arrêt (Tf1) Groupe	5,80	5,75	5,09	4,9
Taux de gravité accident (Tg) Groupe	0,41	0,36	0,37	0,42

Taux de fréquence accident (Tf1) Groupe



Taux de gravité accident (Tg) Groupe



ii. Garantir les relations sociales et la représentativité syndicale

Le Groupe Snef veille à garantir un dialogue social constructif et de proximité, fondé sur l'écoute des préoccupations légitimes des salariés, étant conscient que cet échange est indispensable à de bonnes conditions de travail.

Considérant que le dialogue social va de pair avec la performance économique, le Groupe Snef a choisi, en France, de déployer des instances représentatives au plus proche du terrain avec des comités sociaux et économiques organisés au sein des filiales, par région dans le respect du droit applicable.

Tous les accords d'entreprise sont disponibles en libre accès pour tous les salariés, sur un portail dédié.

A l'international, le Groupe Snef applique les mêmes principes dans le respect du cadre légal local.

Indicateur de relations sociales et représentativité syndicale en France

Indicateurs France	2021	2022	2023	2024
Part des salariés disposant d'une instance représentative du personnel	100%	100%	100%	100%
Part des salariés bénéficiant d'une convention collective	100%	100%	100%	100%

iii. Respecter la liberté d'association, reconnaître le droit de négociation collective

Dans toutes les filiales du Groupe Snef, en France et à l'international, sont appliquées les règles relatives à la représentation des salariés et à la négociation collective.

En France, le Groupe Snef assure à ses représentants syndicaux l'ensemble des droits tels que prévus par la législation française et s'attache à respecter les calendriers électoraux des Institutions Représentatives du Personnel.

Des accords sur la mise en place des CSE et du CSE central ont été négociés, en application des règles sociales en vigueur.

Le dialogue social interne permet d'adapter et de compléter les règles légales dans de nombreux domaines.

C'est ainsi que la politique sociale du Groupe Snef se traduit par la signature de nombreux accords collectifs négociés avec les organisations syndicales représentatives.

Dans ses implantations à l'étranger, le Groupe Snef suit la législation locale applicable.

iv. Organiser le travail en conformité au droit du travail

Dans le cadre de ses activités, le Groupe Snef doit faire preuve d'une grande disponibilité pour satisfaire nos clients. Le Groupe ne travaille cependant pas sans règle.

Ainsi le travail de nuit, le système d'astreinte, la gestion du quota d'heures supplémentaires, le travail en cycle sont codifiés dans le Groupe Snef par des accords d'entreprise, chaque salarié connaissant ainsi les conditions son travail.

Le travail à temps partiel est quasi nul.

Le Groupe Snef veille à être en conformité avec le droit du travail, et ce dans l'ensemble des pays où le groupe est présent. A ce titre, le groupe rappelle son engagement et respecte les traités et réglementations suivantes :

- la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
- le Pacte Mondial des Nations Unies
- les Principes directeurs de l'OCDE

- les Conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)
- les dispositions légales et réglementaires du droit du travail en vigueur dans chaque pays où le groupe est implanté
- les accords de branche et conventions collectives applicables

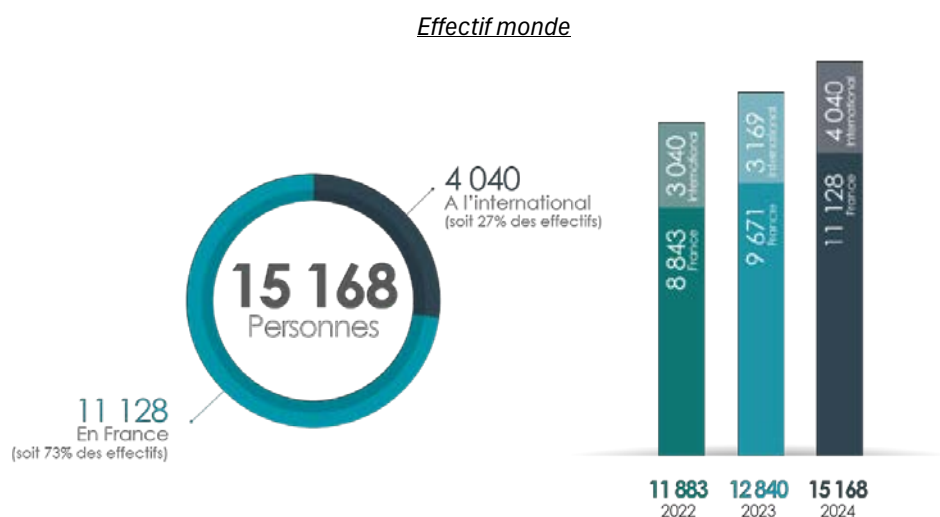
v. **Recruter**

Le Groupe Snef, soucieux de mettre en valeur les qualités et les compétences de chacun(e) de ses salarié(e)s, entend attirer et recruter les meilleurs talents pour mener à bien les projets ambitieux sur lesquels il est engagé.

Le Groupe Snef évolue dans un secteur hautement concurrentiel où les défis liés au recrutement sont multiples. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, il doit donc déployer une stratégie pertinente pour pouvoir continuer à exercer ses activités avec le niveau d'exigence qui le caractérise. Cette stratégie est d'abord fondée sur la confiance portée à chaque collaborateur du groupe, et sur la sélection de profils qui, outre leurs compétences techniques, ont à cœur de porter et de représenter les valeurs du groupe dans leur environnement professionnel : exigence, responsabilité, humilité, au service de l'entrepreneuriat et de la performance, dans le respect des règles éthiques et de la sécurité.

Au 1er janvier 2025, l'effectif du Groupe Snef mondial compte plus de 15 100 personnes.

En France, l'effectif s'établit à 11 128 personnes, en croissance de plus de 15 %. Cette augmentation résulte notamment des recrutements et des acquisitions des sociétés réalisées au cours de l'exercice.



Répartition des effectifs monde par zone géographique en 2024

	2022	2023	2024
Effectif France	8 843	9 671	11 128
Effectif Europe de l'Ouest	295	456	847
Effectif Afrique	939	1 008	1 100
Effectif Brésil	501	266	440
Effectif Europe de l'Est	1 305	1 399	1 523
Effectif Autres	0	40	130
Effectif Monde	11 883	12 840	15 168

Répartition des effectifs monde par zone géographique et par filiale en 2024

	Snef	Fouré Lagadec	Ekium	iQanto	Watt	Groupe Snef	Visiativ et ABGI	Total
France	5 858	1 462	1 978	442	131	166	1 091	11 128
Europe de l'Ouest	96	0	460	0	0	0	291	847
Afrique	672	327	68	0	0	0	33	1 100
Brésil	315	0	27	16	0	0	82	440
Europe de l'Est	1 288	0	0	220	0	0	15	1 523
Autres	0	0	33	3	0	0	94	130
Effectif Monde	8 229	1 789	2 566	681	131	166	1 606	15 168

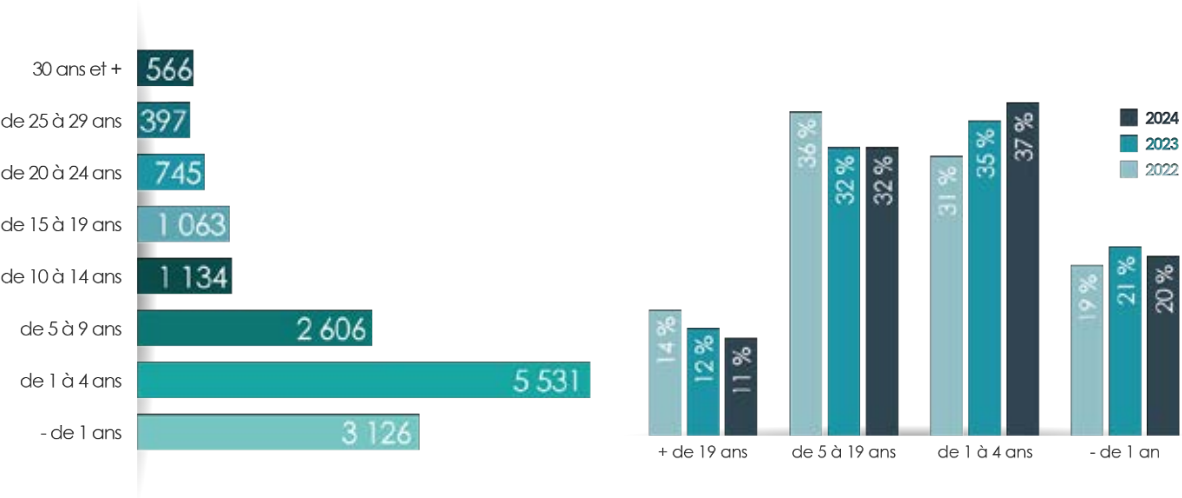
La forte progression du Groupe Snef (+80% en 6 ans) conduit à une surreprésentation de la classe d’ancienneté inférieure à 5 ans. Cela constitue un risque de perte de compétences que nous essayons d’atténuer par un investissement important dans la formation au travers de l’Université Snef et de nos écoles de métiers.

Répartition de l'effectif par ancienneté en 2024

	France	International	Total	Evolution vs N-1
30 ans et +	512	54	566	↘
de 25 à 29 ans	327	70	397	→
de 20 à 24 ans	641	104	745	↘
de 15 à 19 ans	790	273	1 063	↘
de 10 à 14 ans	835	299	1 134	↘
de 5 à 9 ans	1 873	733	2 606	↗
de 1 à 4 ans	4 092	1 439	5 531	↗
- de 1 an	2 058	1 068	3 126	→
Total	11 128	4 040	15 168	

Répartition de l'effectif monde par ancienneté en 2024

Evolution (en %)

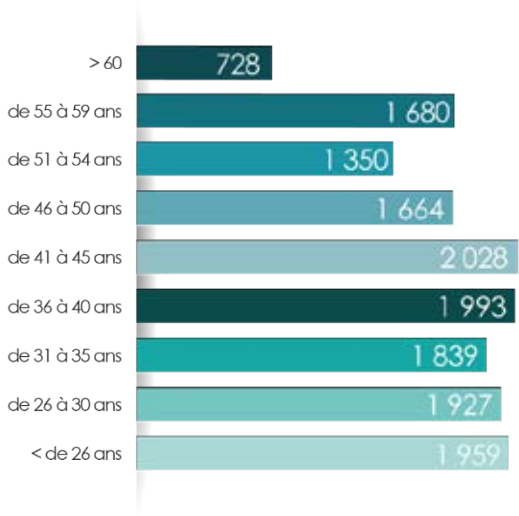


Toutes les classes d'âge sont représentées dans la pyramide des âges et de manière homogène et constante. Cette répartition entre classes d'âges reflète l'effort constant du Groupe Snef pour recruter, même en période de crise.

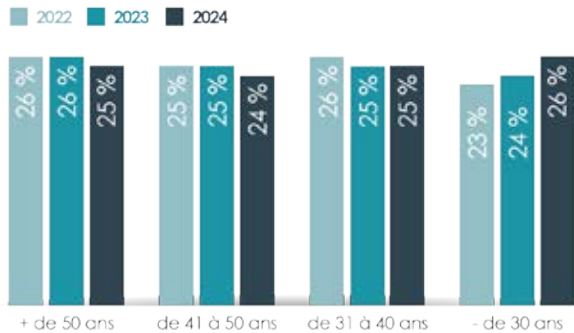
Répartition de l'effectif par âge en 2024

	France	International	Total	Evolution vs N-1
> 60 ans	516	212	728	→
De 55 à 59 ans	1 283	397	1 680	↘
De 51 à 54 ans	984	366	1 350	↘
De 46 à 50 ans	1 175	489	1 664	↘
De 41 à 45 ans	1 405	623	2 028	↘
De 36 à 40 ans	1 394	599	1 993	→
De 31 à 35 ans	1 295	544	1 839	→
De 26 à 30 ans	1 447	480	1 927	↗
< 26 ans	1 629	330	1 959	↗
Total	11 128	4 040	15 168	

Répartition de l'effectif monde par âge en 2024



Evolution en %

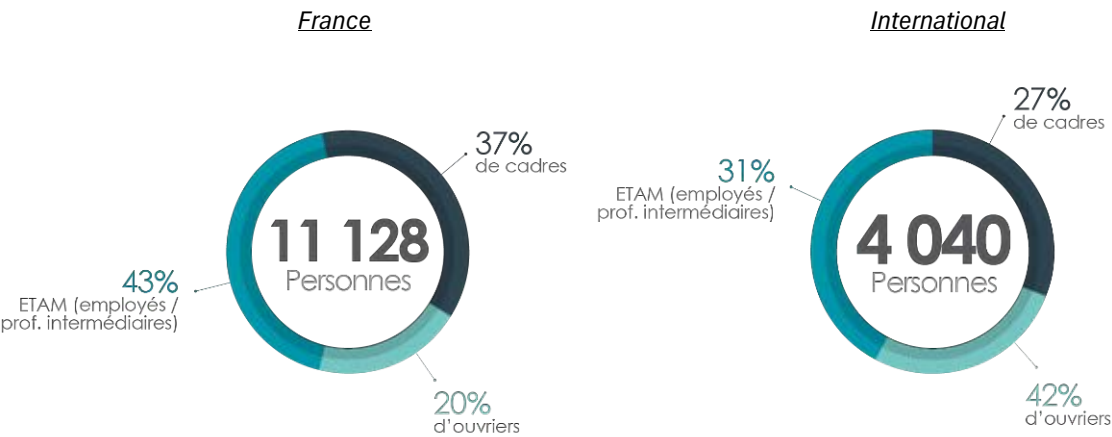


L'accroissement de la technicité de nos métiers et la constante montée de la chaîne de valeur conduisent à une progression chaque année de la part des techniciens, agents de maîtrise et cadres dans nos effectifs.

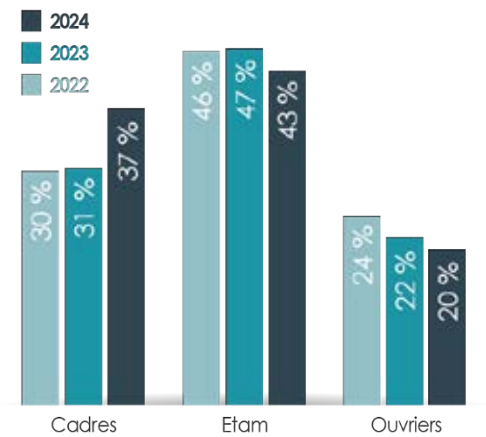
Répartition de l'effectif par CSP en 2024

	France	International	Total	Evolution vs N-1
Nombre d'ouvriers	2 232	1 706	3 938	↘
Nombre d'ETAM	4 752	1 261	6 013	↘
Nombre de cadres	4 144	1 073	5 217	↗
Total	11 128	4 040	15 168	

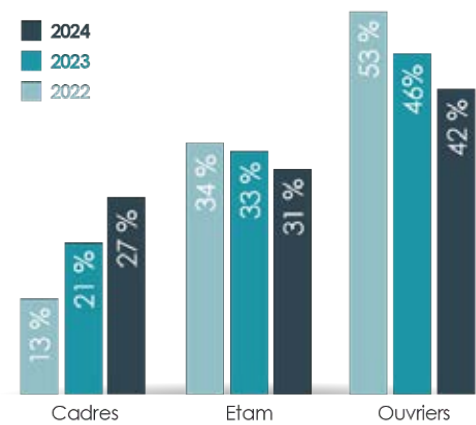
Répartition de l'effectif par CSP en 2024



Evolution en France



Evolution à l'International



En France, le Groupe Snef privilégie l'embauche de ses salariés en CDI, préférant une approche long terme de ses ressources humaines.

Répartition de l'effectif par nature de contrat en 2024

	France	International	Total	Evolution vs N-1
Nombre de CDI	10 163	3 519	13 682	→
Nombre de CDD	84	493	577	↘
Nombre de contrats aidés	881	28	909	↗
Total	11 128	4 040	15 168	

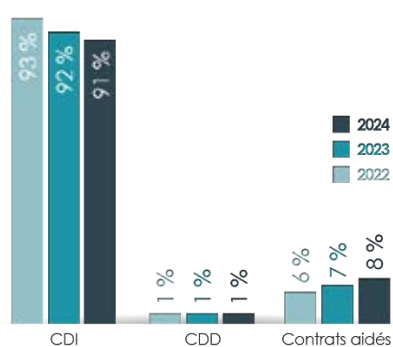
France



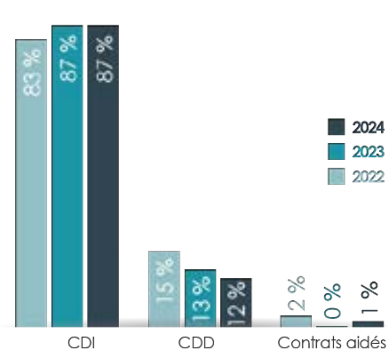
International



Evolution en France



Evolution à l'international



Afin de consolider un vivier de jeunes talents, le Groupe Snef développe des relations pérennes avec plusieurs établissements d'enseignement supérieur pour assurer des liens solides entre nos expertises métiers et les générations à venir, et recruter les talents aptes à diriger le groupe dans les décennies à venir.

Depuis toujours, le Groupe Snef travaille sur ce que nous appelons aujourd'hui la marque employeur : déploiement coordonné des filiales dans les salons de recrutement, veille des réseaux sociaux et sites de recrutement, politique de communication recrutement attractive, échanges, partenariats et parrainages avec le monde universitaire. La charte Snef Attitude promeut les grands principes qui régissent la culture du Groupe :



vi. Fidéliser

Le Groupe Snef, dont près de la moitié de l'effectif a plus de cinq ans d'ancienneté, cherche à fidéliser ses salariés par différents outils, mis en œuvre par chaque filiale en fonction de leur besoin propre, notamment :

- Une stratégie d'intégration adaptée.
- L'animation d'un cycle RH normé (entretiens individuels ; people reviews ; plan de développement des compétences) s'appuyant sur des outils RH adaptés au besoin des filiales.
- La formation interne dispensée par l'Université Snef centrée d'une part sur la transmission de l'ADN du groupe au sein de chaque filiale, d'autre part sur la formation des cadres au management.
- Le parrainage, le compagnonnage et le tutorat développés au profit des entrants.
- Le Graduate Program mis en place pour les jeunes profils les plus prometteurs au sein du groupe (cf. infra : formation).

vii. Encourager le respect de la diversité

Le Groupe Snef est engagé à contribuer au maintien d'un environnement de travail sain et propice au développement de chacun en encourageant l'égalité des chances, la diversité et l'inclusion comme des éléments clés pour le développement du groupe.

Le Groupe Snef travaille au quotidien à construire une entreprise ouverte et tolérante où chacun peut s'épanouir et grandir professionnellement, contribuant ainsi au développement pérenne de l'entreprise.

Le Groupe Snef compte plus de 100 nationalités différentes, ce qui constitue une vraie richesse.

Le Groupe Snef ne tolère aucune forme de discrimination en matière d'emploi, de promotion, de formation, d'affectations, et autres décisions liées au travail,

Dans ce contexte, le Groupe Snef a pris des mesures en faveur de l'égalité des chances et de traitement, notamment en matière d'égalité entre les hommes et les femmes.

En matière d'embauche et de promotion par exemple, les seuls critères retenus sont les compétences. Elles sont évaluées et suivies par les managers tout au long du cycle RH au travers d'entretiens individuels et professionnels, de revue des salariés, de la matrice et des outils de gestion des compétences.

En France, des accords portant sur l'égalité hommes/femmes ont été signés, accompagnés des plans d'actions associés. Ces derniers prévoient de supprimer toutes les situations d'inégalités salariales non justifiées.

Les index de l'égalité professionnelle de l'ensemble des filiales concernées sont publiés et suivis chaque année.

L'index égalité Hommes/Femmes pour Snef SA a progressé en 2024 de 2 points pour atteindre 85.

La part des femmes sur l'ensemble des effectifs du Groupe Snef a augmenté passant de 14,6% l'année dernière à 17,1% en 2024.

Index égalité Hommes / Femmes

	Nombre d'Hommes	%	Nombre de Femmes	%	Score 2024
Snef	4 373	90%	486	10%	85
Ekium	1 549	78%	429	22%	88
Snef Power Services	858	86%	141	14%	94
Fouré Lagadec	1 301	89%	161	11%	-
Visiativ France	736	67%	355	33%	85
Autres sociétés France	540	73%	199	27%	-

Le Groupe Snef poursuit ses actions afin de mieux accompagner les collaborateurs en situation de handicap dans leur quotidien professionnel et leur maintien dans l'emploi. Des actions de sensibilisation ont été organisées au sein des différentes filiales du groupe en 2024, notamment avec l'aide de l'AGEFIPH. Une campagne de communication a été relancée fin 2024 pour inciter ces collaborateurs à se faire connaître afin de mieux répondre à leurs besoins. Un guide sur le handicap a été validé au niveau du Groupe. Il est d'ores et déjà déployé dans certaines filiales. Chaque filiale a sélectionné et formé un référent handicap porteur de l'ambition du Groupe Snef dans ce domaine. Plusieurs filiales du groupe ont aussi des accords handicap en place.

Le Groupe Snef, au travers de sa filiale Ekium, a participé en novembre 2024 au Bus Tour lors organisé par LADAPT, l'AGEFIPH et le FIPHP, pendant la Semaine Européenne pour l'emploi des personnes handicapées. Cela a permis de découvrir les pratiques d'Ekium, considérée comme « entreprise handi-accueillante », avec des échanges sur les dispositifs, les initiatives, les difficultés, et les projets mis en place pour favoriser l'inclusion.

viii. Former

La transmission a toujours été au cœur de notre politique de maîtrise des savoir-faire. La formation professionnelle des salariés durant tout leur parcours professionnel constitue un élément fondamental du pilier social de la RSE du Groupe Snef. Le Groupe Snef investit dans la formation, grâce à l'Université Snef d'une part, et à nos écoles des métiers d'autre part. A cet égard, outre les deux écoles de métiers créées ces dernières années, une chez Fouré Lagadec, et une autre chez Snef Power Services, une nouvelle école a été créée en 2024 au sein de Snef SA, tournée plus spécifiquement vers les métiers de l'électricité, et déployée au plus près de certaines agences.



Au total, le Groupe Snef investit 3,1% de sa masse salariale dans la formation. Dans certains secteurs, par exemple le nucléaire, ce budget peut atteindre 5%.

Pour le Groupe Snef, la formation professionnelle permet de faire monter en compétence chaque collaborateur. Elle contribue à la transmission de la culture, des valeurs et du sentiment d'appartenance au groupe. Elle vise à valoriser le collaborateur en l'accompagnant tout au long de sa carrière, lui permettant d'évoluer au sein du groupe et de se réaliser. Elle facilite l'intégration, répond aux exigences réglementaires et développe, par l'acquisition et le perfectionnement des pratiques « métier », la professionnalisation des salariés. Elle contribue à la prévention des accidents et répond aux exigences de qualité.

La formation professionnelle contribue directement à la performance et à l'image du Groupe Snef. Elle en pérennise les forces et les atouts. C'est un levier de fidélisation des collaborateurs et un vecteur indispensable de la croissance du Groupe.

Dans cette logique, la politique de formation portée par le Groupe Snef a pour but :

- d'intégrer rapidement les nouveaux collaborateurs ;
- de suivre les formations réglementaires pour permettre aux salariés de travailler en sécurité ;
- de développer un management bienveillant participant à la performance du groupe et à la promotion de la marque employeur ;
- de former les cadres aux « rituels » du Groupe Snef ;
- d'accueillir et de former les alternants embauchés dans les agences ;
- d'attirer, promouvoir et fidéliser les jeunes talents ;
- d'éduquer, accompagner et fidéliser les hauts potentiels.

Dans le Groupe Snef, la formation concerne l'ensemble du personnel, tant dans un rôle de « formateur » que de « formé ». En effet, la transmission a toujours été au cœur de la politique de maîtrise des savoir-faire du groupe. A cet égard, ses managers et ses experts internes continuent de porter le souci de transmettre métier, exigence et sens du service, dans le cadre des formations internes dispensées au travers de l'Université Snef.



L'Université Snef, depuis maintenant plus de treize ans, fait donc rayonner la culture du Groupe Snef, transmet le socle commun et accompagne ses collaborateurs dans leur intégration, leur prise de poste et l'évolution de leur carrière. Les différents programmes de formation se déclinent en présentiel comme en distanciel ou en e-learning, en complément de la transmission sur le terrain.

L'investissement du Groupe Snef en termes de formation suit donc l'évolution de ses effectifs et de ses métiers, pour permettre à ses agences de répondre aux exigences légales et de maintenir le niveau de compétences métier de ses salariés.

Au cours de l'exercice écoulé, les collaborateurs du Groupe Snef ont été sensibilisés au développement durable : au changement climatique, aux questions d'écologie et d'écogestes, écoconduite, et plus globalement à nos divers engagements en matière de RSE.

En outre, des actions de sensibilisation au handicap ont été réalisées auprès des collaborateurs, notamment en lien étroit avec l'Agefiph et les référents handicap ont poursuivi leur formation continue.

Au bilan, aujourd'hui, le volume d'heures de formation est légèrement en baisse mais le nombre de personnes formées est en hausse. Le pourcentage de la masse salariale reste stable.

Statistiques de formation - Bilan de l'Université Snef en 2024¹

	2022	2023	2024
Effectif formé	5 413	5 596	5723
Nombre d'heures de formation/personne	30	27	26
Coût de la Formation	15,9 M€	16,9 M€	18,4M€
% de la Masse salariale	3,2%	3,2%	3,1%
Nombre global d'heures de formation	163 212	151 885	149 486
Nombre d'alternants au 31/12	593	738	826

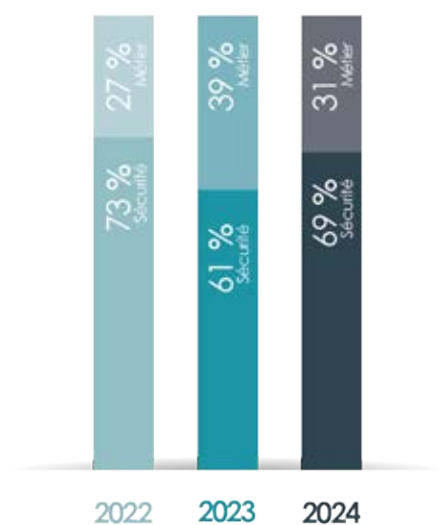
Répartition des heures de formation par thème en 2024

¹ Données Groupe Snef en France, hors Snef Télécom cédée en 2022 et hors Visiativ et ABGI



	2022		2023		2024	
	Heures	%	Heures	%	Heures	%
Formations sécurité, qualité, environnement	119 735	73%	93 137	61%	103 908	69%
Formations techniques et métiers	26 646	16%	39 641	26%	22 558	15%
Gestion et best practices	15 539	10%	18 380	12%	22 549	15%
Formations administratives	1 292	1%	727	1%	471	1%
Total heures	163 212	100%	151 885	100%	149 486	100%

Répartition des heures de formation par thème¹



¹ 2021 et 2022 hors Snef Telecom, 2024 hors Visiativ et ABGI

IV. VOILE SOCIÉTAL

Le Groupe Snef a créé la marque « Team Snef » **TEAM SNEF** pour fédérer plus de 15 000 collaborateurs, constituant une seule équipe, réunis autour des mêmes valeurs.

La marque Team Snef s'appuie sur notre partenariat ancien dans le domaine de la voile qui place la préparation, l'effort et l'agilité au cœur d'une discipline au plus proche d'une nature imprévisible, qui ne laisse pas de place à l'improvisation.

Les valeurs, présentes depuis l'origine du Groupe sont :

- le sens des responsabilités,
- l'exigence du travail bien fait,
- l'humilité dans nos tâches quotidiennes, et
- le respect.

Ce sont les valeurs d'une équipe soudée et fidèle à l'esprit de liberté et d'entrepreneuriat du Groupe Snef.

Elles se déclinent au quotidien dans un sens aigu du service, de l'éthique, de la performance, et du respect le plus élémentaire : la sécurité des personnes.



i. Ancrage local

L'ancrage local est un marqueur fort de la stratégie de développement des activités du Groupe Snef.

Le Groupe Snef est aujourd'hui implanté dans plus de cent cinquante villes en France et dans plus de trente pays. Ce maillage de proximité favorise la participation du groupe à la vie locale, économique, sociale, et associative.

L'organisation du Groupe Snef repose sur un vaste réseau national d'agences dans le but de rapprocher les décideurs de l'entreprise présents localement de ses clients et fournisseurs et autres prestataires.

Le Groupe Snef privilégie les bassins d'emplois locaux que ce soit en France ou à l'international en favorisant l'embauche de proximité. L'approche est la même en matière d'achats responsables.

Ainsi, le Groupe Snef collabore étroitement avec tous les acteurs des territoires (collectivités, fournisseurs de matériaux, prestataires de services, réseau éducatif, etc.).

Cette appartenance aux territoires est un marqueur fort pour le Groupe Snef qui prend part à la vie économique locale et y assure une activité pérenne, génératrice d'emplois ancrée dans les territoires. Nous y sommes des acteurs locaux.

ii. Actions de partenariat, de parrainage et de mécénat

L’empreinte au sein des territoires conduit le Groupe Snef à adopter une démarche sociétale la plus proche du terrain qui s’inscrit plus globalement dans notre démarche RSE.

Le Groupe Snef a pour finalité au travers de ses engagements de contribuer à la création d’une société plus humaine, solidaire et inclusive.

Les actions du Groupe Snef sont multiples, tant en France qu’à l’international, au travers de la construction de partenariats, de la réalisation de dons auprès d’organismes à but non lucratif, dans le cadre de mécénat d’entreprise ou d’opérations de parrainage.

Le Groupe Snef contribue dans les domaines de la culture, de la santé, du sport, de l’éducation, de la recherche et de l’environnement au travers notamment de nombreuses associations que nous soutenons.

Les actions de partenariat et mécénat s’inscrivent dans la durée, au cœur de nos régions :

■ Culture

- **Festival d’Aix-en-Provence** (France),
- **AROP**, les amis de l’Opéra de Paris (France),
- **Festival d’Avignon** (France),
- **Festival du livre à Cassis** (France),
- **Festival George Enescu** (Roumanie)

Le Groupe Snef soutient depuis de très nombreuses années le Festival d’opéra et de musique classique d’Aix en Provence. Ce festival est l’un des plus grands festivals lyriques européens.

Très présent en Roumanie, le Groupe Snef soutient le Festival George Enescu. Organisé en l’honneur du célèbre compositeur roumain, George Enescu, ce festival est le plus grand festival de musique classique et concours international classique organisé en Roumanie et l’un des plus importants d’Europe de l’Est.



■ Santé

- **Fondation Hospices Civils de Lyon**

Depuis de nombreuses années, le Groupe Snef soutient la Fondation Hospices Civils de Lyon, dans ses projets de recherche et innovation. En 2023, le Groupe Snef a soutenu le projet VINCI, qui comprend la création d’une salle blanche de thérapie génétique, ainsi que l’acquisition d’un équipement de bio production de haute technicité, pour accompagner des projets de recherche sur la thérapie cellulaire et génétique pour des patients souffrant de pathologie incurable. En 2024, le groupe a accompagné un programme de recherche sur le développement d’une nouvelle génération d’aliments personnalisés pour les patients qui luttent contre un cancer, et la préservation des plus petits des perturbateurs endocriniens.



- **Fondation Hôpital Saint-Joseph de Marseille**

Depuis de nombreuses années, le Groupe Snef soutient la Fondation Hôpital Saint Joseph, dans ses projets de recherche et innovation. En 2024, le groupe a renouvelé son engagement pour 3 ans. Les dons effectués par le groupe permettent d'acquérir les dernières innovations médicales (dont une des deux salles hybrides d'opérations pour la chirurgie cardiaque et structurale) et de financer des études de recherche clinique portées par les médecins chercheurs.

Iqanto, à travers le travail d'une ingénieure doctorante en Data Science, Mira Razafindrambao, en partenariat avec l'Hôpital Saint Joseph et le Laboratoire d'Informatique et des Systèmes (LIS), contribue via l'utilisation de l'intelligence artificielle à la détection du cancer du pancréas.

- **Phoceo, fonds de dotation des APHM**

Le Groupe Snef soutient Phoceo, fonds de dotation des APHM, dans la réalisation du projet de création d'un centre d'excellence en chirurgie robotique orthopédique comprenant un système de réalité augmentée, un robot chirurgical et une plateforme d'intelligence artificielle pour l'analyse de données connectées.

- **Ellasanté**

En 2024, le Groupe Snef a conclu un partenariat avec l'association **Ellasanté**, proposant aux collaborateurs de plus de 45 ans en France de répondre, sur la base du volontariat et en toute confidentialité, à un questionnaire sur les modes de vie. A l'issue de ce questionnaire, le collaborateur peut bénéficier d'une téléconsultation avec un professionnel de santé pour une analyse plus approfondie des résultats obtenus. Au-delà de cette proposition, des conférences sur la santé, organisées par Ellasanté et la **Fondation Pileje**, ont été réalisées en 2024 sur différents thèmes. Face à un intérêt de plus en plus fort des collaborateurs du groupe, cette démarche va se suivre sur 2025/2026. Ces deux initiatives en matière de prévention de la santé sont entièrement financées par le groupe.

- **Sport**



Le Groupe Snef est engagé dans la voile depuis plus de 20 ans. **Xavier Macaire**, skipper de course au large, porte les couleurs du Team Snef Sailing depuis 2017, d'abord en Figaro, puis à partir de 2022 en Class 40. Il a participé à la Route du Rhum en 2022, puis à la transat Jacques Vabre en 2023, et a gagné en 2024 la NIJ140, course qui relie Belle-Ile à Marie Galante et la Dream Cup. En 2025, il rejoint le projet Teamwork Team Snef en Imoca, au côté de Justine Mettraux, dans l'objectif de participer à la transat Café l'Or.

En 2024-2025, le Groupe Snef s'est engagé au côté de Teamwork, dans le projet Teamwork Team Snef pour prendre le départ du **Vendée Globe** avec notre skipper **Justine Mettraux**—Elle est la première femme à franchir la ligne d'arrivée, elle finit en huitième position au classement général.

Le Groupe Snef, au travers de la Fondation du Sport Français, a accompagné trois autres athlètes de haut niveau dans leur préparation et participation aux épreuves des Jeux Olympiques de Paris 2024 :

- **Lauriane Nolot**, double championne du monde de Kitefoil en 2023 et 2024. Elle a remporté une médaille d'argent aux épreuves de Kitefoil à ces Jeux.
- **Jean-Baptiste Bernaz**, 5 préparations olympique, et Champion du monde de ILCA 7 en 2022, il a terminé 12ème à ces Jeux.
- **Noé Delpech**, 3 préparations olympiques en 49er, participation aux Jeux Olympiques de Rio en 2016, n'a malheureusement pas été qualifié à ces Jeux.

Le Groupe Snef au travers du partenariat signé par sa filiale Visiativ, a aussi soutenu **Alexis Hanquingant**, porte-drapeau de la délégation tricolore aux jeux para-olympiques. Il a conservé sa médaille d'or à l'épreuve de triathlon PTS4.

▪ Education et Sociétal

Dans le domaine de l'éducation, le Groupe Snef mène de nombreuses actions et soutient :

- **Robotique First France**. Cette association est le partenaire français de l'organisation FIRST (*For Inspiration and Recognition of Science and Technology*) fondée en 1989 pour inspirer l'intérêt et la participation des jeunes en science et technologie. Le Groupe Snef au travers de sa filiale Visiativ, apporte un soutien global aux activités des différents programmes mis en œuvre dont la compétition First Robotics, qui met au défi des équipes de lycéens de 14-18 ans. Des collaborateurs agissent également en tant que Mentors pour deux équipes du Lycée Saint Joseph à Tassin la Demi Lune.
- **Forindustrie**, l'Univers Extraordinaire, a pour vocation de retisser les liens entre la société et l'industrie et a comme projet pédagogique de faire découvrir l'industrie et ses métiers aux jeunes en quête d'orientation et d'avenir.
- « **la Plateforme** », est une école du numérique et des nouvelles technologies co-fondée avec « Top 20 Le Club » à Marseille.
- Le Club « **Marseille-Echecs** » qui au-delà de favoriser l'interaction sociale, permet d'augmenter les facultés de concentration et de mémorisation, d'améliorer la confiance en soi. En lien avec les échecs, le Groupe Snef a monté une équipe qui participera aux Championnats de France d'échecs inter-entreprises.
- Le Groupe Snef soutient **L'Entreprise des Possibles**, fonds de dotation créé en 2019 à Lyon, dédiée à la réinsertion dans la société de personnes en situation de précarité. La Fondation collecte des fonds, mobilise des salariés, met à disposition des ressources matérielles et immobilières. Elle explore aussi des solutions innovantes et de nouvelles voies de solidarité.



▪ Environnement

Le Groupe Snef soutient depuis 2018, le projet de recherche scientifique **Polar POD** aux côtés de Jean-Louis Etienne. Un vaisseau zéro émission, dont le principal axe de recherche est la mesure des échanges atmosphère océan dans la région des cinquantièmes hurlants. Avec 22 000 Km de circonférence, l'immense océan Austral est le principal puit de carbone océanique de la planète dont le Polar Pod va mesurer la performance. Dès 2025, cette expédition digne de Jules Verne devrait faire deux tours du monde, en toute autonomie, le vaisseau Polar Pod sera entraîné par le courant circumpolaire et alimenté en énergie par six éoliennes.

Le Groupe Snef soutient aussi la Fondation **Energy Observer**. Energy Observer est le nom du premier navire hydrogène autonome, capable de puiser son énergie dans la nature tout en la préservant. Le bateau naviguant autour du monde est un laboratoire de la transition écologique conçu pour repousser les limites des technologies zéro émission. Premier ambassadeur français des 17 objectifs de développement durable fixés par l'ONU, sa mission plus large est de sensibiliser et de transmettre au plus grand nombre des connaissances et des solutions pour répondre aux enjeux de la transition énergétique et écologique.



▪ L'Entreprise DU FUTUR



Visiativ a créé en 2026 l'Entreprise DU FUTUR. Acteur de la transformation digitale, Visiativ a lancé le congrès de L'Entreprise DU FUTUR avec pour objectif de mettre en action les meilleures expériences et expertises des dirigeants de PME et ETI de territoires, pour faire de cette transformation un levier de

croissance, de compétitivité et d'innovation.

Elle fédère aujourd'hui 13 000 dirigeants d'entreprises - PDG, DG, membres de Comex - qui, confrontés à une problématique de transformation, bénéficient du retour d'expérience de leurs pairs ayant relevé un défi similaire, via une plateforme et de nombreuses rencontres. L'objectif est de capitaliser sur le vécu professionnel de chacun pour accélérer la résolution d'enjeux stratégiques.

L'Entreprise DU FUTUR est devenue un véritable levier d'accélération des transformations humaines, sociales, sociétales et environnementales, digitales, technologiques et stratégiques pour toutes les PME et ETI françaises. Elle décerne chaque année, des trophées qui distinguent des entreprises ayant su se réinventer, naître ou révolutionner leur marché.

Avec la même conviction que les transformations sociétales environnementales et digitales révolutionnent les entreprises, le Groupe Snef soutient ce formidable projet aux côtés du fondateur de Visiativ pour que la proposition de valeur de l'Entreprise DU FUTUR et sa communauté s'étendent sur l'ensemble du territoire français et européen.

iii. Fournisseurs de biens et services

Le Groupe Snef attache une grande importance à ses fournisseurs (de biens et de services), lesquels partagent un ensemble de règles, de pratiques et principes communs en matière d'éthique et de conformité des affaires (lutte contre la corruption, prévention des conflits d'intérêts, respect des droits humains, etc.), de responsabilité sociale et de protection de l'environnement.

Le Groupe Snef entend poursuivre ses efforts en matière de suivi du volume d'achats solidaires, réalisés auprès d'ESAT et d'autres structures de l'économie sociale et solidaire,

Les achats effectués dans un périmètre de moins de 100 km, sont recherchés et régulièrement évalués afin de favoriser une approche durable.

iv. Ethique et Conformité

Le Groupe Snef a toujours affirmé son attachement absolu à l'Ethique et à la conformité des affaires. Porté depuis toujours par une exigence d'intégrité et de responsabilité, le Groupe Snef s'engage à adopter un comportement éthique dans toutes ses activités et relations d'affaires, et exige de ses collaborateurs et partenaires un comportement exemplaire en la matière.

Le Groupe Snef est fermement déterminé à agir en toutes circonstances conformément à la ligne éthique qu'il a définie et dans le respect des lois et réglementations applicables en matière de lutte contre la corruption, du respect du droit de la concurrence, de la protection des données personnelles, les droits humains, et autres sujets couverts par le Code de Conduite.

Ainsi, la direction Ethique, Compliance et RSE anime et coordonne la démarche de conformité du groupe, et le déploiement du programme de Compliance.

Le Conseil d'Administration nomme un Compliance Officer Groupe qui anime un réseau de Compliance Officers nommés par marque et/ou géographie.

Le programme anti-corruption du Groupe a été intégré au programme de conformité plus large, intégrant plus largement la protection des données personnelles et les autres risques identifiés pour devenir le Programme de Compliance. Le Programme de Compliance est porté au niveau du groupe et relayé largement à tous les collaborateurs dans les filiales au travers d'un réseau de Compliance Officers.



Engagement
« **Éthique et Compliance** »

▪ Code de Conduite et règles et procédures

Le Code de Conduite est signé chaque année par l'ensemble des cadres ayant reçu une délégation de pouvoir, ainsi que par l'ensemble de nos cadres opérationnels accédant à notre système d'information. Il ne s'agit pas d'une simple signature mais d'un engagement de chacun à respecter les valeurs et les engagements énoncés dans ce code. Tous les nouveaux collaborateurs s'engagent également dès la signature du contrat de travail à respecter strictement les règles et politiques du groupe, et le Code de conduite. En France, le Code de conduite a été annexé au Règlement Intérieur et à ce titre, s'applique à tous les collaborateurs.

Le non-respect par des collaborateurs du Groupe Snef du Code de Conduite et des chartes, politiques et procédures donne lieu à des mesures appropriées visant à mettre fin au manquement constaté en ce compris toute sanction disciplinaire proportionnée à la gravité de l'atteinte conformément au Règlement Intérieur en vigueur et de toute loi ou réglementation applicable.

La Direction des Achats mène un processus d'évaluation des fournisseurs et prestataires. La démarche de gestion responsable des approvisionnements du Groupe Snef a pour objet de mobiliser des fournisseurs concernés autour du respect des exigences éthiques, sociales et environnementales. En plus du questionnaire RSE évoqué

précédemment, un questionnaire Ethique et Compliance a été mis en place et déployé. La Direction Ethique et Compliance s'est aussi doté d'un outil de due diligence.

- **Analyse des Risques**

Les activités du Groupe Snef font l'objet d'exercices réguliers d'analyse de risques en matière d'Ethique et de Compliance permettant la mise en œuvre de mesures de prévention et de détections adaptées, notamment en matière de lutte contre la corruption. L'exercice a été renouvelé en 2024 en France et à l'international. Ces cartographies pour chaque filiale sont consolidées au niveau du Compliance Officer du Groupe permettant ainsi de piloter efficacement le dispositif éthique et compliance du groupe.

- **Dispositif d'alerte**

Le Groupe Snef a mis en place un dispositif d'alerte, composé de plusieurs canaux, garantissant la confidentialité. Ce dispositif permet à tout collaborateur du Groupe de signaler des comportements illicites (corruption, trafic d'influence, fraude, violation du code du travail ou du code de l'environnement...). Ce dispositif d'alerte fait l'objet de communication, notamment à l'occasion de l'accueil de tout nouveau collaborateur. Les collaborateurs sont particulièrement informés de la manière dont ils ont accès au dispositif et du fait que le Groupe Snef interdit formellement toute mesure de représailles à l'encontre des lanceurs d'alerte ayant fait usage du dispositif de bonne foi.

Les alertes traitées permettent d'enrichir les processus d'identification et de prévention des risques dans une logique d'amélioration continue.

- **Contrôles comptables renforcés**

Dans le cadre de la lutte contre la corruption, les contrôles comptables appliqués au sein du Groupe Snef ont été revus en 2024 et renforcés, et le manuel des contrôles comptables révisé. Les équipes comptables ont aussi été formés par la Direction Ethique, Compliance et RSE.

- **Réseau des Compliance Officers**

Le Groupe Snef dispose d'un réseau de Compliance Officers en France et à l'international, par filiale couvrant l'ensemble de ses opérations. Ils assurent la diffusion des principes et des normes internes sur leurs périmètres respectifs et veillent à la bonne application par leurs collaborateurs.

Le Compliance Officer Groupe anime ce réseau de manière globale avec des réunions régulières.

Un service de contrôle & audit interne, en charge notamment de réaliser un certain nombre d'investigations en cas d'alerte et/ou de manquement au Code de Conduite détecté lors des audits planifiés, vient compléter cette organisation.

- **Sensibilisation et formations des parties prenantes**

Les collaborateurs du Groupe Snef sont régulièrement sensibilisés et formés à l'Ethique des affaires, à la prévention de la corruption, et au respect du droit de la concurrence à travers les réunions d'encadrement, des assemblées plénières (*Snef Days*), et formations spécifiques sur les populations les plus exposées identifiées par les Compliance Officers des filiales.

En 2024, nous avons poursuivi les actions de sensibilisation à l'Ethique et la Compliance à plus de 2 500 de nos collaborateurs, et plus de 900 connexions aux modules d'e-learning sur les thèmes de la Compliance et du Droit de la Concurrence ont été suivis.

Les clients, fournisseurs et autres parties prenantes connaissent les engagements du Groupe Snef en matière de lutte contre la corruption et le trafic d'influence, la prévention des conflits d'intérêts, le respect des droits humains, le respect des droits de la concurrence, etc., à travers le site Internet, le rapport annuel, le Code de Conduite, le Code de Conduite Fournisseurs et Sous-traitants, les conditions générales d'achat et de vente, les contrats cadres et clauses contractuelles.

Ces différentes actions visent à diffuser une culture d'intégrité et à développer la vigilance de tous les collaborateurs.

v. Données personnelles et Cybersécurité

Le Groupe Snef accorde une grande importance au respect de la vie privée de ses collaborateurs et de ses clients, et notamment à la protection des données à caractère personnel.

En matière de protection des données personnelles, le Groupe Snef met en œuvre un programme de conformité conformément aux lois et règlements applicables (RGPD en Europe, LGPD au Brésil par exemple). Au-delà de la gouvernance, des politiques, une charte informatique et des procédures sont établies et diffusées. Les clauses contractuelles dans ce domaine avec les parties prenantes ont été renforcées.



Engagement
« **Sécurité informatique** »



Avec l'expansion continue de la surface d'attaque due aux avancées de l'IA, aux appareils connectés, aux technologies cloud, ainsi qu'à un environnement réglementaire en constante évolution, atteindre la cyber-résilience au niveau du Groupe Snef est devenu crucial. La cybersécurité est un enjeu systématique et stratégique. Le Groupe Snef anticipe les risques en mettant en place un plan de défense informatique robuste avec le renforcement de nos systèmes de détection et de réponse aux incidents opérés par une équipe cybersécurité en 24/7. Ainsi, des outils et des procédures de gestion des incidents pour lutter efficacement contre les cyberattaques, la fuite de données et garantir ainsi la pérennité des activités ont été mis en place.

Le Groupe Snef poursuit ses actions de sensibilisation et de formation des collaborateurs sur l'importance de ses deux sujets au travers de sessions animées en physique et d'un e-learning obligatoire.

vi. Lutte contre l'évasion fiscale

Le Groupe Snef s'est toujours engagé à respecter les lois et réglementations fiscales, les lois locales, les traités internationaux et directives des organisations internationales applicables dans l'ensemble des pays où le groupe est implanté et/ou opère.

A cet effet, le Groupe Snef dispose d'une politique de prix de transfert, d'un directeur fiscal au sein de la Direction Finance Corporate dispose de fiscalistes dans chaque zone géographique, en collaboration avec des conseils locaux ;

- réalise des analyses fiscales sur les projets les plus importants ;
- n'est pas établi dans les pays dits « ETNC » (Etats ou Territoires Non-Coopératifs), visés par l'arrêté n°1936-918 du 7 janvier 2020 des ministères de l'Economie et des Finances et de l'Action et des Comptes Publics ;
- réalise un Country-by-Country Reporting, établi par la direction fiscalité du groupe Snef en conformité avec les exigences réglementaires.

vii. Droits de L'Homme

Depuis sa création en 1905, le Groupe Snef développe, en application du droit français qui respecte les droits de l'homme.

Le Groupe Snef a adhéré au Pacte Mondial en 2011, concrétisation d'une politique depuis toujours appliquée en France par ses dirigeants.

Le Groupe Snef publie chaque année son engagement dans les valeurs fondamentales relatives aux droits de l'homme, droit du travail, protection de l'environnement, et lutte contre la corruption sur le site du Global Compact des Nations Unies.

Son expansion sur plusieurs continents justifie cet engagement et renforce sa volonté d'assurer un développement vertueux partout où ses collaborateurs sont appelés à travailler. Ainsi à l'étranger, le Groupe Snef s'engage à respecter ces mêmes règles d'éthique et à travailler conformément à la législation.

viii. Numérique responsable

En 2024, l'acquisition de Visiativ a renforcé de manière significative la part des services de solutions digitales et numériques dans les activités du Groupe Snef. Soucieux de conjuguer performance et pratiques responsables, le Groupe Snef déploie des pratiques numériques responsables, qui peuvent être résumées comme suit :

- Optimiser les outils numériques pour limiter leurs impacts et consommations ;
- Développer des offres de services accessibles pour tous, inclusives et durables ;
- S'engager pour des pratiques numériques éthiques et responsables ;
- S'engager à rendre le numérique mesurable, transparent et lisible ;
- Favoriser l'émergence de nouveaux comportements et valeurs.

Le Groupe Snef n'a pas pour activité principale l'hébergement. Néanmoins, à travers ses filiales, une incitation à la sobriété quant à la gestion et au stockage des données est menée pour réduire la pollution numérique de la data. Des travaux sont menés à l'international pour optimiser les data centers, les process et les solutions logicielles, dans le but de limiter l'impact environnemental lié à la production et au stockage de données. Un service d'hébergement via le cloud est fourni aux clients de services digitaux à l'international afin qu'ils puissent passer de serveurs physiques à virtuels, permettant ainsi de travailler à une transition vers un numérique éco-responsable.

V. VOLET ENVIRONNEMENT

Le Groupe Snef est un acteur majeur de la décarbonation. Il est impliqué en phase d'innovation, de conception, construction et maintenance :

- des produits innovants ;
- des systèmes de production d'énergie bas carbone (nucléaire, renouvelable)
- d'optimisation des process industriels visant à réduire l'empreinte environnementale ;
- d'industries nouvelles, comme la production de batteries, l'industrialisation de process de production, le transport de l'hydrogène bas carbone, le recyclage, les industries biosourcées.

Le Groupe Snef est un acteur important dans la chaîne du progrès environnemental et vise la neutralité carbone du scope 1 et 2 à horizon 2040.

Pour accompagner son action, le Groupe Snef a élaboré sa politique environnementale, « le Snef Act », qui fournit un cadre pour toutes les actions entreprises au sein de chacune de ses entités depuis de nombreuses années et fixe un cap qui engage l'ensemble du groupe pour les années à venir. Le Groupe Snef entend mobiliser toutes les parties prenantes dans cette approche : ses collaborateurs, ses fournisseurs et prestataires de services et ses clients.

La politique environnementale du Groupe Snef s'articule autour de quatre engagements majeurs :

- Atteindre la neutralité carbone sur nos propres activités (scope 1 et 2) ;
- Développer une politique d'achats responsables ;
- Être force de proposition et d'orientation de nos clients pour que leurs projets participent à nos ambitions communes de décarbonation ;
- Sensibiliser nos collaborateurs à la démarche environnementale.

Ces quatre engagements et leurs illustrations concrètes sont développés ci-après.



Engagement
« Environnement »

Notre vision

Engager le Groupe Snef dans une dynamique collective pour répondre aux enjeux climatiques planétaires et tout simplement pour répondre à l'enjeu de mieux vivre demain et en bonne santé.



Engagement 1

Agir sur notre propre empreinte carbone.



Engagement 2

Adopter une démarche d'achats responsables.



Engagement 3

Accompagner nos clients dans la transition énergétique et environnementale.



Engagement 4

Mobiliser les Entreprises du Groupe et leurs collaborateurs.

+ de **30%**

de notre chiffre d'affaires dans une économie durable

- de **13%**

de notre chiffre d'affaires dans une économie carbonée

Notre ambition

atteindre la neutralité carbone à horizon 2040



SNEF

ekium

POUR L'AGADES

WATT

visiativ

IQANTO

abgi

Engagement 1

Agir sur notre propre empreinte carbone.



i. **ENGAGEMENT 1 : Agir sur notre propre empreinte carbone**

Afin d'anticiper les grands changements de la société et soutenir les adaptations nécessaires à un développement durable, le Groupe Snef mesure annuellement son empreinte carbone et déploie des mesures d'atténuation.

▪ **Mesure de l'empreinte carbone**

La mesure de l'empreinte carbone, initiée dès 2018, constitue un point majeur de la mise en œuvre de la stratégie et plan d'actions du Groupe Snef en matière environnementale. C'est grâce à cette mesure que le groupe peut cibler les principales sources et mettre en place des actions concrètes pour la réduire.

Concrètement, le Groupe Snef respecte la méthodologie de comptabilisation normée du GHG Protocol.

Par ailleurs, la mesure actualisée de l'empreinte carbone du Groupe Snef intègre les données de Visiativ et ABGI, sociétés acquises au cours de l'année 2024. L'intégration de ces données a fait l'objet d'un travail d'harmonisation des méthodologies appliquées pour parvenir à une comptabilisation homogène et calquée sur les règles du GHG Protocol.

Intensité carbone de l'Engagement 1

En g CO ₂ e / € chiffre d'affaires	2022	2023	2024	Evolution
Intensité carbone des scopes 1 et 2 Périmètre France	13	13	14	↗

Sur le périmètre France 2024, le ratio d'intensité carbone est stable depuis 3 ans sur les scopes 1 et 2.

Poursuivant une démarche d'amélioration continue, le Groupe Snef a élargi sa mesure d'empreinte carbone, auparavant concentrée sur la France, pour couvrir désormais plusieurs pays à l'international : le Brésil, le Portugal, la Roumanie, l'Espagne et le Bénélux.

- **Objectifs de réduction de l’empreinte carbone**

Le Groupe Snef déploie des mesures d’atténuation portant sur quatre axes significatifs de ses émissions carbone, à savoir la mobilité, les déplacements, l’immobilier et les déchets.

Depuis 2022, le Groupe Snef a quantifié les consommations réelles d’électricité de ses bâtiments et s’est fixé des objectifs en conformité avec la réglementation du Décret Tertiaire et de la Loi d’Orientation des Mobilités : 40% d’économie d’énergie à horizon 2030 sur les surfaces de plus de 1 000 m² et un renouvellement volontariste de la flotte automobile par des véhicules à faible émission à 100% d’ici 2040.

▪ **Actions de réduction de l'empreinte carbone**

Concernant **la mobilité**, le Groupe Snef s'engage à :

- préserver la santé et la sécurité de ses collaborateurs, l'objectif 0 accident demeure la priorité,
- renouveler la flotte de véhicules thermiques par des véhicules électriques ou à faibles émissions, et équiper les agences de bornes électriques
- Favoriser l'écoconduite, organiser, optimiser, repenser les déplacements de ses collaborateurs pour faire moins de kilomètres, et réduire sa flotte

La flotte de véhicules, en particulier les consommations liées à leur usage, composent plus de 90% des émissions directes (scopes 1 & 2) du Groupe Snef. Le groupe poursuit une politique volontariste d'électrification de sa flotte de véhicules. Le taux de renouvellement de la flotte de véhicules thermiques en véhicules à faibles émissions est régulièrement suivi. À fin 2024, la part de véhicules à faibles émissions a doublé par rapport à l'année 2023, atteignant 12 % de la flotte de véhicules du groupe. Le Groupe Snef a équipé ses sites d'infrastructures de charge de véhicules électriques de manière à accompagner l'électrification de sa flotte.

Concernant **les déplacements**, le Groupe Snef s'engage à mettre en place et diffuser une politique de déplacement professionnel responsable.

Concernant **l'immobilier**, le Groupe Snef s'engage à :

- mesurer et mettre en place un plan de réduction des consommations énergétiques,
- adopter les bonnes pratiques dans un plan de sobriété,
- agir sur la consommation grâce à l'efficacité énergétique,

Chauffage, climatisation, ventilation et éclairage font l'objet d'un suivi énergétique détaillé. Fin 2024, le Groupe Snef a déployé un outil de suivi de ses consommations énergétiques qui permet à chacune des agences de remonter ses déclarations énergétiques (gaz et électricité) et de suivre l'évolution des consommations au fil du temps.

En France, nos filiales ont développé des solutions et des outils de gestion énergétique des bâtiments destinés à nos clients externes et internes et permettant d'identifier des sources d'économies d'énergie.

Concernant **les déchets**, le Groupe Snef s'engage à :

- chasser le gaspillage dans ses agences,
- adopter la politique du 0 papier, 0 matière plastique, 0 déchet.

En tant qu'entreprise de services, les déchets produits par le Groupe Snef sont peu significatifs, les enjeux étant du côté de l'amont et de l'aval. Le groupe agit néanmoins en faveur de l'élimination du gaspillage, et de la revalorisation de ses déchets.

Afin d'améliorer les pratiques de tri des déchets en France, le Groupe Snef a référencé dans son offre interne et communiqué auprès de ses agences une proposition d'offre de tri selon quatorze typologies de déchets distinctes. A l'international, le tri des déchets est effectué selon les réglementations en vigueur. Le Groupe Snef dispose par ailleurs de conventions avec des éco-organismes pour les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Certains partenaires sont spécialisés dans le conditionnement de matériel informatique, le recyclage et la mise au rebut des composants restants après effacement des données et destruction.

Engagement 2

Adopter une démarche d'achats responsables.



ii. **ENGAGEMENT 2 : Adopter une démarche d'achats responsables**

La plupart des achats réalisés par le Groupe Snef résultent d'une décision finale de ses clients. Dans son rôle de prescripteur, le Groupe Snef peut orienter cette décision en mettant en exergue des alternatives à l'empreinte environnementale plus limitée.

Ainsi, le Groupe Snef s'engage à :

- associer un impact carbone à tout achat afin d'orienter la décision,
- valoriser cet impact carbone dans ses chiffrages et proposer des offres différenciantes avec des propositions de variantes à plus faible impact carbone,
- impliquer son réseau de fournisseurs et sous-traitants dans la progression vers une démarche plus responsable.

Dans le prolongement des actions phare de 2023, des efforts significatifs ont été déployés pour mesurer avec encore plus de fiabilité, l'empreinte carbone associée aux achats de biens et services. L'approche retenue pour mesurer l'empreinte carbone des achats combine plusieurs méthodologies complémentaires. Elle repose, d'une part, sur des calculs internes basés sur les fiches PEP (Profils Environnementaux Produits) et la décomposition des produits en fonction des matières qui les composent. D'autre part, elle s'appuie sur une base de données fournie par ses principaux fournisseurs, qui mesure l'impact carbone de ses produits en utilisant l'analyse complète du cycle de vie (ACV). Cette combinaison permet d'obtenir une vision précise et fiable de l'empreinte carbone des achats, tout en intégrant des données spécifiques et fiables issues des meilleures pratiques du secteur.

La mesure de l'impact carbone des achats a été intégrée aux indicateurs achats mensuels dont disposent chacune des agences afin de leur donner cette visibilité et de les responsabiliser.

Les indicateurs clés de notre performance environnementale sur les achats¹ sont les ratios exprimés en gramme de CO2 par euro de chiffre d'affaires² (intensité carbone) :

¹ Emissions correspondant aux phases de fabrication, transport et installation des produits et services commandés. Les phases d'utilisation des produits vendus et fin de vie des produits vendus ne sont à ce jour pas comptabilisés dans l'empreinte carbone.

² Périmètre France

Intensité carbone de l'Engagement 2¹ :

En g CO2 e / € chiffre d'affaires	2022	2023	2024	Evolution
Intensité carbone des achats de biens - Périmètre France	182	181	168	↘
Intensité carbone des achats de services - Périmètre France	69	70	58	↘
Intensité carbone des achats de biens et services - Périmètre France	251	251	226	↘

Au cours de la période considérée, on observe une réduction importante de l'intensité carbone des achats de biens et services. En 2024, les ratios d'intensité carbone des achats de biens et d'intensité carbone des achats de services connaissent une diminution marquée.

¹ Les différences observées dans les ratios d'intensité carbone des achats de biens et services par rapport aux précédents rapports s'expliquent par plusieurs ajustements méthodologiques. Ces ajustements incluent une couverture élargie des familles d'achats prises en compte dans le calcul ainsi qu'un affinage des facteurs d'émissions spécifiques aux prestations de service. Ces modifications ont été appliquées de manière rétroactive aux exercices 2022 et 2023 afin d'assurer la comparabilité des données dans le temps.

Engagement 3

Accompagner nos clients dans la transition énergétique et environnementale.



iii. **ENGAGEMENT 3 : Accompagner nos clients dans la transition énergétique et environnementale.**

L'ambition du Groupe Snef est d'accompagner au mieux ses clients dans leur projet de transformation environnementale :

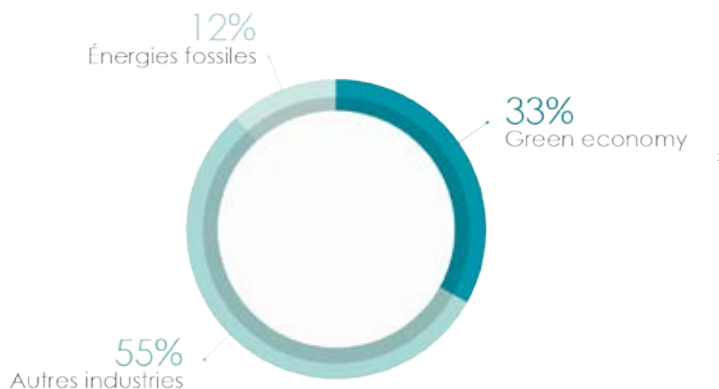
- recherche d'efficacité des installations ;
- transformations des procédés industriels ;
- développement d'industries alternatives ;
- évolution des infrastructures pour répondre aux enjeux des nouvelles mobilités ;
- efficacité énergétique des usines, bâtiments et infrastructures.

Le Groupe Snef s'engage :

- à appréhender **les gains carbone et énergétiques économisés par ses clients** ;
- participer au mouvement de **décarbonation** en accompagnant ses clients de ce secteur au travers de projets vertueux.

La contribution du Groupe Snef à l'atténuation du changement climatique est mesurée. A ce jour, la part du chiffre d'affaires dans les activités durables dépasse 30% du chiffre d'affaires du Groupe.

Part du chiffre d'affaires dans les activités durables en 2024¹ :



¹ Périmètre Monde hors Brésil, Brinel, Alpis, AMIO, Ekium Suisse, FIVA, Visiativ et ABGI.

² Par la nature même de ses métiers, le Groupe Snef se place résolument du côté de la solution pour mettre en œuvre des solutions bas-carbone relevant les défis de la transition énergétique et de la transformation numérique responsable. Le Groupe Snef est un acteur majeur de la décarbonation et de la recherche de l'efficacité énergétique. Il est impliqué tant en phase d'ingénierie que d'intégration ou de maintenance des systèmes énergétiques décarbonés (énergies renouvelables), bas carbone (nucléaire) ou de process alternatifs visant à réduire l'empreinte environnementale (récupération d'énergie, injection et transport d'hydrogène, recyclage, fabrication de produits biosourcés, etc). Le groupe intervient à toutes les étapes de la chaîne de valeur des clients industriels et énergétiques en visant la réduction de leur empreinte carbone. Il effectue aussi les audits, prépare les plans directeurs et les études. Le groupe réalise, exploite et maintient les installations. Il intervient aussi dans les recherches de financement.

Engagement 4

Mobiliser les Entreprises du Groupe
et leurs collaborateurs.



iv. **ENGAGEMENT 4 : Mobiliser les Entreprises du Groupe et ses collaborateurs**

L'ensemble du personnel du Groupe Snef est sensibilisé aux enjeux environnementaux des projets : réglementation, procédures face aux risques, gestion des déchets, etc. Dans le respect du modèle d'organisation décentralisé du groupe et dans l'objectif d'adapter les actions au plus près du terrain, les engagements en matière de protection de l'environnement sont déclinés au sein de chacune de nos filiales en vue d'en promouvoir l'application et l'amélioration continue.

Le Groupe Snef s'engage donc à :

- **former** ses collaborateurs aux **écogestes** et à **l'écoconduite** ;
- **sensibiliser ses collaborateurs** sur la nécessité de la transition écologique ;
- **organiser des actions de mobilisation** en faveur du développement durable ;
- **créer un réseau d'ambassadeurs RSE**.

En 2024, de nombreuses actions ont été menées au sein du Groupe Snef dans le domaine de la formation et de la sensibilisation des équipes au programme RSE du groupe afin de les mobiliser et de les inciter à agir, notamment sur le thème de l'environnement (bonnes pratiques, écoconduite, etc.). Ces actions se poursuivent sur 2025.

PRECISIONS DE REPORTING

Engagement de Groupe Snef envers la promotion du lien Nation-Armée et engagement dans les réserves

Depuis de nombreuses années, le Groupe Snef est partenaire des armées françaises, notamment la Marine au travers de projets et interventions visant à maintenir et renforcer la souveraineté de la France.

Le Groupe Snef soutient également l'engagement dans les réserves armées pour les salariés qui en font la demande, conformément à la loi.

Cette déclaration de performance extra-financière a fait l'objet d'une vérification par l'un des commissaires aux comptes du Groupe Snef, KPMG, désigné organisme tiers indépendant.

Précision :

Compte tenu de la nature des activités du Groupe Snef, la Déclaration de Performance Extra-Financière n'intègre pas d'indicateurs sur les thématiques suivantes :

- *gaspillage alimentaire ;*
- *lutte contre la précarité alimentaire ;*
- *respect du bien-être animal ; et*
l'alimentation responsable, équitable et durable.

An aerial night view of Paris, France, featuring the Eiffel Tower prominently in the center. The city's lights are visible, and a network of glowing blue nodes connected by thin white lines is overlaid on the image, suggesting a digital or financial network. The sky is dark with some light clouds.

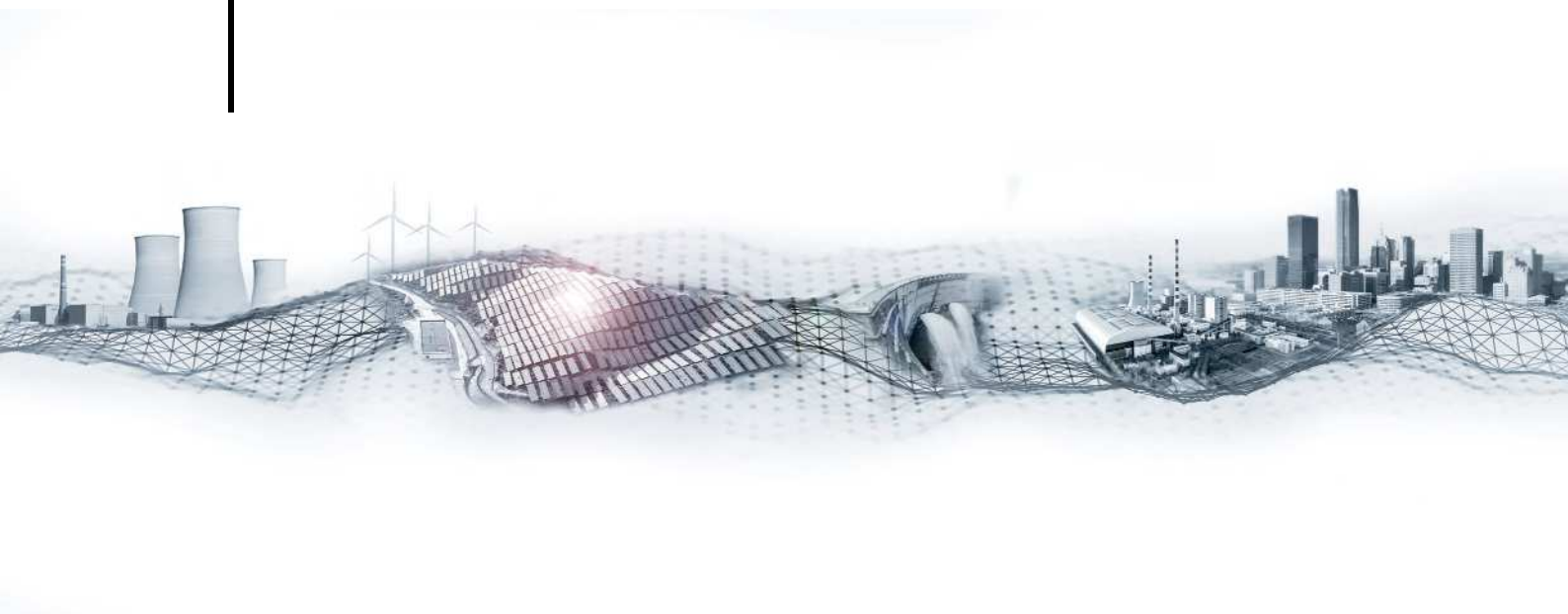
États Financiers Consolidés

2024

GROUPE SNEF

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ANNUELS

31 décembre 2024



COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Exercice clos le 31 décembre 2024

€000		31 Déc. 24	31 Déc. 23
Chiffre d'affaires	Note 3.1	1 965 410	1 692 580
Achats consommés		(478 499)	(440 413)
Charges de personnel	Note 4	(778 137)	(632 521)
Charges externes		(511 198)	(473 513)
Impôts et taxes		(27 002)	(23 053)
Dotations nettes aux amortissements		(51 848)	(36 825)
Dotations nettes aux provisions		(3 329)	(3 519)
Autres charges (produits) opérationnelles, nettes	Note 3.2	(267)	2 096
Résultat des sociétés mises en équivalence	Note 6	(22)	(18)
Résultat opérationnel courant		115 108	84 814
Résultat opérationnel non courant	Note 3.3	(17 079)	-
Résultat opérationnel		98 029	84 814
EBITDA		153 206	125 158
Résultat financier net	Note 7.2	(21 493)	(12 629)
Impôts sur le résultat	Note 10.2	(25 167)	(16 804)
<i>dont CVAE</i>		<i>(2 610)</i>	<i>(2 601)</i>
<i>dont impôt différé</i>		<i>(5 297)</i>	<i>(1 718)</i>
<i>dont impôt social</i>		<i>(17 260)</i>	<i>(12 485)</i>
Résultat net		51 369	55 381

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

Exercice clos le 31 décembre 2024

€000	31 Déc. 24	31 Déc. 23
Résultat net	51 369	55 381
Dont part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(1 246)	115
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère	52 614	55 268
Variation des écarts de conversion (IAS 21)	(2 274)	(713)
Variation des justes valeurs des instruments dérivés de couverture (IAS 39)	(8 400)	(5 508)
Impôts différés	2 521	1 420
Éléments recyclables en résultat	(8 153)	(4 801)
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies (IAS 19)	5 890	(2 582)
Impôts différés	(1 590)	753
Éléments non recyclables en résultat	4 300	(1 829)
Autres éléments du résultat global attribuable aux actionnaires de la société mère	(3 852)	(6 629)
Résultat Global attribuable aux actionnaires de la société mère	48 762	48 639

BILAN CONSOLIDÉ

Exercice clos le 31 décembre 2024

€000		31 Dec. 24	31 déc. 23
Goodwill	Note 5.1	480 100	183 729
Droit d'utilisation IFRS16	Note 5.3	97 569	71 740
Autres immobilisations incorporelles	Note 5.2	45 020	22 256
Immobilisations corporelles	Note 5.3	103 031	87 713
Participations dans des sociétés mises en équivalence	Note 6	(123)	55 036
Autres actifs financiers non courants	Note 7.1.1	16 798	9 485
Actifs d'impôts différés	Note 10.2	30 904	12 126
Total des Actifs non courants		773 299	442 085
Stocks	Note 3.4.1	13 757	15 065
Créances clients et autres créances	Note 3.4.2	926 614	744 366
Instruments financiers dérivés	Note 7.1.3	355	6 350
Actifs d'impôt exigibles		11 319	5 740
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 7.1.2	265 162	214 937
Total des Actifs courants		1 217 207	986 458
TOTAL DE L'ACTIF		1 990 507	1 428 543
Capital social		42 650	42 066
Réserves et écarts actuariels		151 536	98 188
Gains (pertes) sur des couvertures de flux de trésorerie		2 138	8 369
Écarts de conversion cumulés		(35 733)	(33 884)
Résultat net		51 369	55 381
Total des Capitaux Propres		211 960	170 122
Dont part du Groupe		192 119	171 944
Dont participations ne donnant pas le contrôle - intérêts minoritaires		19 841	(1 822)
Dettes financières non courantes	Note 7.1.4	378 661	226 644
Dettes non courantes sur contrats de location	Note 7.1.4	74 745	58 124
Autres dettes non courantes	Note 3.4.3	11 958	3 879
Avantages au personnel	Note 4	41 957	38 425
Passifs d'impôts différés	Note 10.2	30 945	25 141
Total des Passifs non courants		538 265	352 213
Dettes financières courantes	Note 7.1.4	107 069	29 457
Concours bancaires	Note 7.1.2	1 640	3 612
Dettes courantes sur contrats de location	Note 7.1.4	26 941	15 505
Dettes fournisseurs et autres dettes	Note 3.4.3	1 022 559	774 521
Provisions courantes	Note 9.1	73 558	79 739
Instruments financiers dérivés	Note 7.1.3	2 264	-
Passifs d'impôt exigibles		6 251	3 374
Total des Passifs courants		1 240 282	906 208
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		1 990 507	1 428 543

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2024

€000 à l'exception du nombre d'actions	Nombre d'actions en circulation	Capital	Primes, réserves et gains actuariels	Couverture flux de trésorerie
Capitaux propres au 31 décembre 2022 - part du Groupe et participations ne donnant pas le contrôle	1 174 781	42 066	2 571	12
Total au 31 décembre 2022		42 066	1 546	12
Résultat net de l'exercice- part du Groupe		-	-	
Autres éléments du résultat global		-	(1 829)	(4)
Résultat Global		-	(1 829)	(4)
Affectation du résultat de l'exercice précédent		-	121 653	
Variation de la part Groupe résultant des actions propres	(341)	-	(290)	
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) - IFRS 3		-	315	
Charges liées au plan d'actions		-	1 829	
Dividendes versés		-	(23 199)	
Divers		-	(1 434)	
Capitaux propres au 31 décembre 2023 - part du Groupe et participations ne donnant pas le contrôle	1 174 440	42 066	99 615	8
Total au 31 décembre 2023		42 066	98 188	8
Résultat net de l'exercice- part du Groupe		-	-	
Autres éléments du résultat global		-	4 300	(6)
Résultat Global		-	4 300	(6)
Affectation du résultat de l'exercice précédent		-	55 268	
Variation de la part Groupe résultant des actions propres	7 842	-	4 694	
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) - IFRS 3		-	(8 066)	
Charges liées au plan d'actions (1)		-	580	
Augmentation de capital par incorporation de réserves (fin du plan d'AGA) (1)	17 700	584	(584)	
Dividendes versés		-	(23 366)	
Divers		-	(2 428)	
Capitaux propres au 31 décembre 2024 - part du Groupe et participations ne donnant pas le contrôle	1 199 982	42 650	130 017	2
Total au 31 décembre 2024		42 650	151 536	2

(1) Cf. note 4 « Effectifs, charges et avantages de personnel ».

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2024

€000	31 Déc. 2024	31 Déc. 2023
Résultat net	51 369	55 381
<i>Élimination des éléments sans incidence sur la trésorerie :</i>		
Dotation nette aux amortissements et provisions	22 323	10 342
Dotation nette aux amortissements sur contrats de location	25 468	16 591
Variation des impôts différés	5 365	1 676
Variation des crédits à court terme	1 952	(197)
Coûts des avantages accordés (paiements en actions)	594	1 829
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence nette des dividendes versées	22	1 171
Autres	3 374	1 209
Résultat des réalisations d'actifs	19 035	(841)
Capacité d'autofinancement	129 502	87 162
<i>Variation nette du besoin en fonds de roulement :</i>		
Variation de stocks	1 742	(626)
Variation des créances d'exploitation	(69 891)	14 140
Variation des dettes d'exploitation	77 331	15 361
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :	9 182	28 876
Flux net de trésorerie générés par l'activité	138 684	116 038
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(13 363)	(5 849)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(33 605)	(20 735)
Produits de cession d'actifs corporels et incorporels	1 015	1 547
Acquisition d'actifs financiers	(2 450)	(613)
Acquisition d'intérêts minoritaires	(1 593)	(3 654)
Produits de cession d'actifs financiers et titres consolidés	38 214	484
Acquisition d'entités nette de la trésorerie acquise	(111 987)	(24 503)
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(123 768)	(53 323)
Dividendes versés	(22 821)	(23 548)
Cessions/Rachat d'actions propres	4 174	(201)
Encaissements provenant d'emprunts et financements	392 563	31 023
Remboursements d'emprunts et financements	(310 529)	(28 812)
Variation de la dette sur contrats de location	(24 928)	(16 203)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	38 459	(37 741)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie nette	(1 176)	162
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie	53 374	25 026
Trésorerie nette en début d'exercice	211 325	186 137
Trésorerie nette en fin d'exercice	263 523	211 325
Valeurs mobilières de placement	66 489	63 835
Disponibilités	198 673	151 102
Concours bancaires	(1 640)	(3 612)
Trésorerie nette en fin d'exercice	263 523	211 325

Table des matières

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	2
ETAT DU RESULTAT GLOBAL.....	3
BILAN CONSOLIDÉ	4
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	5
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	6
Informations relatives à l'entreprise.....	9
1 Principes comptables et méthodes d'évaluation	9
1.1 Principes comptables	9
1.1.1 Déclaration de conformité.....	9
1.1.2 Normes et interprétations applicables	9
1.1.3 Hypothèses clés et appréciations.....	10
1.2 Principes de consolidation.....	11
2 Evénements significatifs de la période	13
2.1 Variations de périmètre	13
2.2 Opérations de réorganisation interne	14
2.3 Changements d'estimations et/ou de méthodes comptables	14
2.4 Refinancement.....	14
3 Information opérationnelle.....	15
3.1 Chiffre d'affaires.....	15
3.2 Autres produits et charges opérationnels	16
3.3 Résultat opérationnel non courant.....	16
3.4 Détail de la variation du BFR	17
3.4.1 Stocks	17
3.4.2 Créances clients et autres créances	17
4 Effectifs, charges et avantages de personnel	19
5 Immobilisations incorporelles et corporelles	21
5.1 Goodwill.....	21
5.2 Autres immobilisations incorporelles.....	23
5.3 Immobilisations corporelles et droits d'utilisation sur contrats de location	24
6 Participations dans des sociétés mises en équivalence	27
7 Information financière	28
7.1 Actifs et passifs financiers	28
7.1.1 Actifs financiers.....	28
7.1.2 Trésorerie	29
7.1.3 Instruments financiers	30

	7.1.4	Passifs financiers	33
	7.2	Produits et charges financières	34
	7.3	Gestion du risque financier	35
8		Capitaux propres	37
	8.1	Evolution des capitaux propres	37
	8.2	Gestion du risque de capital	38
9		Provisions pour risques et charges – Garanties	39
	9.1	Provisions pour risques et charges.....	39
	9.2	Engagements donnés et reçus	40
10		Impôts et résultat net.....	40
	10.1	Impôt sur le résultat.....	40
	10.2	Impôts courants et impôts différés	41
11		Evènements postérieurs à la clôture	43
12		Périmètre de consolidation	43
	12.1	Evolution du périmètre de consolidation	43
	12.2	Liste des sociétés consolidées	45
13		Honoraires des commissaires aux comptes	47

Informations relatives à l'entreprise

Groupe Snef est une société anonyme enregistrée en France au registre du commerce et des sociétés de Marseille, dont le siège social est 2b Boulevard Euroméditerranée Quai d'Arenc 13002 Marseille.

Groupe Snef est le premier Groupe français indépendant du secteur du Génie Electrique et Mécanique. Il intervient à toutes les étapes d'un projet, des études de faisabilité à la mise en service, notamment dans les métiers de l'électricité, des réseaux d'énergie et d'éclairage public, des Télécommunications, des automatismes et du génie climatique.

1 Principes comptables et méthodes d'évaluation

1.1 Principes comptables

1.1.1 Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés de Groupe Snef et de toutes ses filiales de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ainsi que les informations comparatives 2023 ont été préparés en appliquant les normes et les interprétations IFRS (International Financial Reporting Standards) adoptées par l'Union Européenne et disponibles sur le site : https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/accounting-and-taxes/annual-accounts_fr.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 28 mars 2025 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

1.1.2 Normes et interprétations applicables

Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1er janvier 2024

Les normes et interprétations obligatoires suivantes s'appliquent pour la première fois au 1er janvier 2024 :

1. Amendement IAS 1 précisant que si le droit de différer le règlement d'un passif pour au moins douze mois après la date de clôture est conditionné au respect de covenants, le classement courant/non courant du passif à la date de clôture est apprécié uniquement sur la base du respect des conditions à satisfaire au plus tard à la date de clôture, même si le respect des conditions sera à nouveau testé dans les 12 prochains mois. Il explique que le classement courant/non courant est indépendant des intentions de la société. Ainsi, une dette que la société a le droit de ne pas rembourser pendant au moins 12 mois est non-courante même si la société a l'intention de la rembourser par anticipation. Si un passif a été classé en non courant et que le droit de différer le règlement pour au moins 12 mois est conditionné au respect de covenants dans les 12 mois qui suivent la date de clôture, des informations complémentaires doivent être fournies dans les notes de l'annexe.
2. Amendement IFRS 16, affirmant qu'une transaction de cession bail où le contrôle est bien transféré au bailleur doit donner lieu à la comptabilisation d'un droit d'utilisation égal à la valeur comptable des droits conservés. Seuls les droits transférés peuvent générer un résultat de cession, ce qui conduit à comptabiliser une dette locative même lorsque les paiements associés au leaseback sont variables, y compris lorsque cette variabilité résulte d'une modification ultérieure du contrat de location. L'amendement n'impose aucune méthode mais ajoute un exemple illustrant deux approches possibles sur le mode d'évaluation ultérieur de ce passif.

3. Amendement IAS 7, dans la continuité de la décision d'IFRIC en décembre 2020 concernant les opérations d'affacturage inversé, ces derniers imposent la fourniture d'informations sur les effets des accords d'affacturage inversé afin de permettre aux utilisateurs des états financiers de comprendre les effets de ces contrats sur les différents postes. Ces informations incluent une description des accords, les valeurs comptables ainsi que la localisation au bilan des passifs concernés, le montant des passifs pour lesquels les fournisseurs ont déjà été réglés, des informations permettant de comparer les échéances des passifs concernés à celles des autres dettes fournisseurs ainsi que des informations complémentaires permettant d'apprécier une éventuelle concentration du risque de liquidité.

Nouvelles normes et interprétations adoptées par l'IASB non encore applicables au 31 décembre 2024

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2024 :

- Amendement à IAS 21 (2025) sur les modalités de mise en œuvre des procédures de conversion dans la monnaie fonctionnelle ;
- Amendement à IFRS 7 et IFRS 9 (2026) sur la comptabilisation et les informations à fournir au titre des contrats de fourniture d'électricité dite « nature-dependent » ;
- Amendement 7 & 9 (2026) sur la possibilité de décomptabiliser les passifs financiers et sur la fourniture d'informations concernant les clauses de contingence dans les notes annexes ;
- Le remplacement de la norme IAS 1 par la norme IFRS 18 (2027) ;
- Norme IFRS 19 (2027) – facultative – régime simplifié de présentation à fournir.

1.1.3 Hypothèses clés et appréciations

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000) sauf indication contraire.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes concernent principalement les postes suivants :

- La valorisation du chiffre d'affaires sur contrat reconnu à l'avancement (Cf Note 3.1) ;
- Le montant des provisions pour avantages au personnel (Cf Note 4) ;
- La valorisation des provisions courantes sur litiges, risques fiscaux ou sociaux (Cf Note 9.19.1) ;
- La reconnaissance d'actifs d'impôts différés résultant des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles (Cf Note 10.2) ;
- La valorisation des écarts d'acquisition (Cf Note 5.1) ;
- La valorisation des contrats de location (hypothèses et options pouvant avoir une incidence sur la durée de location – Cf Note 5.3).

1.2 Principes de consolidation

Principe de préparation des états financiers

La norme IFRS 10 « États financiers consolidés » définit la notion de contrôle et les procédures de consolidation selon la méthode de l'intégration globale. Elle redéfinit la notion de contrôle d'une entité sur la base de trois critères :

- Le pouvoir sur l'entité, c'est-à-dire la capacité de diriger les activités qui ont le plus d'impacts sur sa rentabilité ;
- L'exposition aux rendements variables de l'entité, qui peuvent être positifs, sous forme de dividende ou de tout autre avantage économique, ou négatifs ;
- Et le lien entre le pouvoir et ces rendements, soit la faculté d'exercer le pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur les rendements obtenus.

En pratique, les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote en assemblée générale, au Conseil d'administration ou au sein de l'organe de direction équivalent, lui conférant le pouvoir de diriger leurs politiques opérationnelles et financières, sont généralement réputées contrôlées et consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Pour la détermination du contrôle, le Groupe réalise une analyse approfondie de la gouvernance établie et une analyse des droits détenus par les autres actionnaires. Lorsque nécessaire, une analyse des instruments détenus par le Groupe ou par des tiers (droits de vote potentiels, instruments dilutifs, instruments convertibles...) qui, en cas d'exercice, pourraient modifier le type d'influence exercée par chacune des parties, est également effectuée.

La norme IFRS 11 « Partenariats » définit la comptabilisation des entités sous contrôle conjoint.

Le contrôle conjoint est établi lorsque les décisions concernant les activités prépondérantes de l'entité requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les partenariats sont classés en deux catégories (coentreprises et activités conjointes) selon la nature des droits et obligations détenus par chacune des parties. Cette classification est généralement établie par la forme légale du véhicule juridique employé pour porter le projet.

- Une coentreprise (joint-venture) est un partenariat dans lequel les parties (co entrepreneurs) qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Les coentreprises sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.
- Une activité conjointe (joint-opération) est un partenariat dans lequel les parties (coparticipants) ont des droits directs sur les actifs et des obligations directes au titre des passifs de l'entité. Chaque coparticipant comptabilise sa quote-part d'actifs, de passifs, de produits et de charges relative à ses intérêts dans l'activité conjointe. Les participations détenues par le Groupe dans des Sociétés en Participation (SEP) sont comptabilisées selon cette méthode.

La norme IAS 28 amendée définit la notion d'influence notable et décrit la méthode de la mise en équivalence applicable aux participations dans les entreprises associées et les coentreprises au sens d'IFRS 11. Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20 %. Cela concerne la participation du Groupe dans les sociétés Eiffage Energie Systèmes Réseau Mobile, Snef Nigeria Services et Mission RGPD.

La norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités » définit les informations à mentionner dans les états financiers annuels au titre des participations dans des filiales, partenariats, entités associées ou entités structurées non consolidées.

Transactions entre actionnaires, acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle

Conformément à la norme IFRS 10, les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans impact sur le contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. La différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêts dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres part du Groupe. La valeur consolidée des actifs et passifs identifiables de l'entité (y compris le goodwill) reste inchangée. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une transaction entre actionnaires, sans impact sur le résultat. Les frais d'honoraires et autres coûts liés aux acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires sans impact sur le contrôle, ainsi que les éventuels effets fiscaux associés sont enregistrés en capitaux propres.

Transactions éliminées

Tous les soldes et transactions intragroupes, y compris les résultats internes provenant de transactions intragroupes sont totalement éliminés. Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées et les entités sous contrôle conjoint sont éliminés à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entité. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Monnaies étrangères

Transactions en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la société et de la plupart de ses filiales est l'Euro (€). Les opérations en monnaie étrangère sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction. A la date de clôture les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de clôture. Tous les écarts sont enregistrés dans le compte de résultat. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur, sont convertis au taux de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

États financiers des activités à l'Etranger

La monnaie fonctionnelle des filiales à l'Etranger est reprise en note 12.2. À la date de clôture, les actifs et passifs de ces filiales sont convertis dans la monnaie de présentation de la société au taux de change en vigueur à la date de clôture et le compte de résultat est converti au taux de change moyen pondéré pour l'année, ce cours moyen est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et classés en capitaux propres. Lors de la sortie d'une activité à l'étranger, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger doit être reclassé dans le compte de résultat.

2 Événements significatifs de la période

2.1 Variations de périmètre

Les principales variations de périmètre intervenues au cours de l'exercice 2024 sont les suivantes :

- Croissance externe

Acquisition du Groupe Visiativ

La société Visiativ est spécialisée dans l'édition, la distribution et l'intégration de logiciels autour de la vie du produit (Product Life Management) et dans le conseil aux entreprises (innovation, sauvegarde informatique, cybersécurité, transformation numérique).

L'acquisition du groupe s'est déroulée en trois temps :

- Juin 2024, prise de contrôle : Groupe Snef acquiert 75.72% du capital d'Alliativ (actionnaire de contrôle de Visiativ) sur la base d'une valeur de 37 euros par action.
- Juillet à août 2024 : une Offre Publique d'Achat est lancée à titre obligatoire par Alliativ sur le solde des titres Visiativ en circulation dans les mêmes conditions de prix. À l'issue de l'OPA initiée par Alliativ sur les actions de Visiativ close le 14 août 2024, Alliativ détient 95.32% du capital et au moins 92.61% des droits de vote de Visiativ.
- Septembre 2024 : L'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») demande la mise en œuvre de la procédure de retrait obligatoire des actions Visiativ du marché. Radiation des actions Visiativ cotées sur le marché Euronext Growth à Paris.

Cette acquisition a conduit à intégrer cinquante nouvelles sociétés dans le périmètre de consolidation.

- Cession et liquidation

- Cession en mai 2024 de la totalité des actions Eiffage Energie Systèmes Réseau Mobile (ex Snef Télécom) que Snef détenait à hauteur de 30% (70% avaient déjà été cédés en 2022).
- Suite à la fin de l'activité sur place, liquidation de Snef Nigeria Services en décembre 2024.
- Cession de 0.34% des actions de Visiativ Conseil SAS par Visiativ SA.

- Rachat d'intérêts minoritaires dans les sociétés suivantes :

- Acquisition par Snef Latam de 2.45% de Sequor en avril 2024.
Snef Latam détient donc 58.35% de Sequor.
- Acquisition par Visiativ Conseil SAS de 7.19% des titres de Visiativ Consulting UK Ltd.
Visiativ Conseil SAS détient donc 100% des titres de Visiativ Consulting UK Ltd.
- Acquisition par Visiativ SA de 10.26% des titres de Visiativ Daxium.
Visiativ SA détient 80.61% des titres de Visiativ Daxium.
- Acquisition par Visiativ SA de 46% des titres de BSoft.
Visiativ SA détient 100% des titres de BSoft.

2.2 Opérations de réorganisation interne

■ Filialisations et fusions :

- Fusion de Fouré Lagadec Usinage dans Fouré Lagadec au 1^{er} janvier 2024
- Fusion de Diva, Sogeiva et Technopro France dans Ekium au 1^{er} janvier 2024
- Cession par Snef de 100% des titres d'Iqanto (ex Snef Lab) à Groupe Snef en mars 2024.
Groupe Snef détient donc 100% des titres d'Iqanto.
- Cession par Snef de 60% des titres de Snef Technologies à Iqanto (ex Snef Lab) en mars 2024.
Iqanto détient donc 100% des titres de Snef Technologies
- Fusion de Iago et Mangrove dans Snef Technologies respectivement en mars et avril 2024
- Cession par Groupe Snef de 100% des titres de Snef UK à Ekium Group en mars 2024.
Ekium Group détient donc 100% des titres de Snef UK qui a été renommé Ekium UK.
- Fusion des sociétés Snef Clim et Rousseau dans Snef au 1^{er} octobre 2024.

Ces opérations de réorganisations internes sont sans impact sur les comptes consolidés du Groupe.

2.3 Changements d'estimations et/ou de méthodes comptables

Néant.

2.4 Refinancement

Le Groupe a procédé au refinancement de l'ensemble de sa dette au 1^{er} août 2024 pour un montant de 528 millions d'euros dont 210 millions n'ont pas encore été tirés en 2024.

Le refinancement a permis de positionner la quasi-totalité de la dette bancaire et obligataire auprès de Groupe Snef, de lisser les échéances et d'en rallonger la maturité.

L'analyse du refinancement au regard d'IFRS 9 a conduit à conclure à une modification substantielle de la dette.

Le traitement comptable suivant a été retenu :

- Décomptabilisation de l'ancienne dette pour 279 millions d'euros ;
- Les frais financiers non encore amortis ont été soldés en totalité sur 2024 pour 3 millions ;
- Ajustement de la dette comptabilisé en 2021 a été soldé en 2024 pour 0.8 million d'euros ;
- Les frais d'émission de la nouvelle dette pour 4.6 millions d'euros ont été inclus au TIE et amortis sur la durée de la nouvelle dette jusqu'en 2030.

Dans le cadre de ce refinancement, les anciens instruments de couverture de taux ont été cédés pour 4.7 millions d'euros. Conformément aux normes IFRS, le produit de cette vente a été étalé. De nouveaux instruments de couverture de taux ont été souscrits pour couvrir la nouvelle dette.

3 Information opérationnelle

3.1 Chiffre d'affaires

Méthode comptable

Le Groupe applique la norme IFRS 15 pour la reconnaissance du produit des activités ordinaires tiré des contrats avec des clients (« produits des activités ordinaires »).

Le Groupe reconnaît le chiffre d'affaires sur la base du transfert de contrôle des biens ou des services en continu ou à une date précise. Le prix de la transaction traduit le montant auquel le vendeur s'attend à avoir droit en rémunération des différentes obligations de performance contenues dans chaque contrat identifié.

Lorsque le transfert de contrôle d'un bien ou d'un service s'effectue progressivement, le Groupe évalue à chaque clôture le degré d'avancement pour chaque obligation de prestation remplie. La reconnaissance du revenu a lieu lorsque l'obligation de performance est satisfaite, et si elle répond aux critères suivants :

- Le client reçoit et consomme simultanément tous les avantages générés par la prestation au fur et à mesure de sa réalisation ;
- Le client obtient le contrôle de l'actif au fur et à mesure de sa construction ;
- L'actif final n'a pas d'utilité alternative pour le vendeur et il a un droit exécutoire au paiement pour le travail réalisé à date.

Les activités sur travaux non facturés ainsi déterminée nette des acomptes émis est portée à l'actif du bilan en factures à établir au poste clients et comptes rattachés. Les contrats pour lesquels les acomptes émis excèdent la créance partielle sur travaux non facturés sont maintenus pour le solde au passif du bilan en produits constatés d'avance.

A chaque clôture, l'avancement est calculé sur la base des coûts encourus par rapport aux coûts évalués à l'achèvement.

Aucune marge à l'avancement n'est reconnue si le degré d'avancement n'est pas suffisant pour avoir une visibilité précise du résultat à la fin du contrat.

La perte anticipée sur les contrats déficitaires est constatée au compte de résultat dès qu'elle est identifiée.

À la clôture des comptes, le Groupe procède à un certain nombre d'estimations pour déterminer le niveau de ses encours de production. Les deux principaux éléments ayant un impact significatif sur la valorisation des encours de production sont le pourcentage d'avancement des travaux et l'estimation du taux de marge attendu à la fin des contrats. La Direction suit sur une base régulière l'évolution de ses marges sur contrats.

Le groupe Visiativ applique depuis son entrée dans la consolidation de Groupe Snef les règles groupe ce qui conduit à reconnaître la marge à l'avancement sur tous les contrats à l'exception de la vente de licence perpétuelle. Historiquement la marge était reconnue à 100% pour les prestations d'abonnement et de maintenance dans les contrats d'intégration.

Ventilation du chiffre d'affaires par région géographique

€000	31 déc. 24	31 déc. 23
France	1 597 389	1 422 776
Étranger	368 021	269 804
Chiffre d'affaires	1 965 410	1 692 580

3.2 Autres produits et charges opérationnels

€000	31 Dec 24	31 Dec 23
Plus values (moins values) sur cession d'immobilisations	(1 858)	1 176
Ecart de résultat sur filiales étrangères	(519)	307
Quote part sur opérations faites en commun	201	(0)
Produits (charges) de change opérationnels, nets	1 612	207
Autres éléments	297	407
Autres charges nettes (produits nets) opérationnelles courant	(267)	2 096

3.3 Résultat opérationnel non courant

Le résultat opérationnel non courant est alimenté dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance du groupe. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents – de montant particulièrement significatif – que le groupe présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante et permettre au lecteur des comptes de disposer d'éléments utiles dans une approche prévisionnelle des résultats.

€000	31 Déc. 24	31 Déc. 23
Moins-value cession de Eiffage Energie Systèmes Réseau Mobile	(17 079)	-
Résultat opérationnel non courant	(17 079)	-

En 2024, Snef a cédé sa participation de 30% de Eiffage Energie Systèmes Réseau Mobile à Eiffage (cf 2.1 Principes comptables et méthodes d'évaluation 2.1 ci-dessus).

3.4 Détail de la variation du BFR

3.4.1 Stocks

Méthode comptable

Les stocks sont évalués au plus faible du prix de revient, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, et de la valeur nette de réalisation. Des dépréciations de stocks sont constituées en fonction d'une analyse régulière par la société de la valeur nette de réalisation des actifs.

Détail des stocks

€ 000	31 déc. 24	31 déc. 23
Matières premières	11 775	10 502
Marchandises	3 023	5 143
Stocks bruts	14 798	15 645
Dépréciation des stocks	(1 040)	(580)
Stocks nets	13 757	15 065

3.4.2 Créances clients et autres créances

Méthode comptable

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances clients ne portent pas intérêt et sont en général payables aux conditions légales. Le Groupe dispose de contrats d'affacturage (Cf note 7.3 Gestion du risque financier).

S'agissant des dépréciations des créances clients, une dépréciation est comptabilisée quand il existe une indication objective (telle qu'une probabilité de faillite ou des difficultés financières significatives du débiteur) que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer les montants dus selon les termes contractuels de la facture. La valeur comptable de la créance client est réduite via l'utilisation d'un compte de correction de valeur. Les encours dépréciés sont constatés en perte quand ils sont jugés irrécouvrables.

Les créances échues de plus de 2 ans sont entièrement provisionnées sauf circonstances particulières examinées par le comité de suivi, ou relatives à des retenues de garanties non exigibles à la date d'analyse de la créance.

Par ailleurs, une analyse réalisée sur les 5 derniers exercices met en exergue que le taux de dotation moyen est cohérent au taux de perte moyen.

Détail des créances clients et autres créances

€ 000	31 déc. 24	31 déc. 23
Créances clients	456 118	359 436
Factures à établir	366 275	315 545
Créances fiscales et sociales	65 721	43 137
Autres avoirs à recevoir	9 962	9 167
Créances de compte courant sur entreprises liées	672	2 931
Avances et acomptes versés	9 140	5 091
Charges constatées d'avance	14 792	9 124
Créances sur affacturage dont retenues de garantie	16 096	7 235
Créances sur cessions d'immobilisations	142	1 137
Divers	11 325	8 745
Créances clients et autres créances	950 241	761 547
Dépréciation	(23 627)	(17 181)
Créances clients et autres créances nettes	926 614	744 366

Les mouvements de dépréciation des créances se détaillent comme suit :

€ 000	Dépréciation
Au 31 décembre 2023	(17 181)
Dotation nette de l'année	(166)
Ecart de change	(8)
Mouvements de périmètre	(6 333)
Autres - reclassement	61
Au 31 décembre 2024	(23 627)

Dettes fournisseurs et autres dettes

€ 000	31 déc. 24	31 déc. 23
Fournisseurs	253 682	225 082
Fournisseurs d'immobilisations	15 720	9 298
Avances et acomptes reçus	17 784	13 199
Dettes fiscales et sociales	317 342	244 367
Dettes en compte courant sur entreprises associées	143	199
Produits constatés d'avance	419 921	278 750
Divers	9 925	7 505
Dettes fournisseurs et autres dettes	1 034 517	778 401
Dont fournisseurs et autres dettes courantes	1 022 559	774 521
Dont autres dettes non courantes	11 958	3 879

Les dettes fournisseurs ne portent pas intérêt et sont payables aux conditions légales.

Les dettes fiscales et sociales ne portent pas intérêt et sont en principe payables mensuellement ou trimestriellement.

Les produits constatés d'avance représentent le montant des contrats pour lesquels les factures émises excèdent l'activité reconnue en chiffre d'affaires. Ce poste ne porte pas intérêt.

Les autres postes créditeurs ne portent pas intérêt et ont une échéance moyenne inférieure à douze mois.

4 Effectifs, charges et avantages de personnel

Méthode comptable

Retraite et engagements assimilés

Le Groupe doit faire face à certains engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite des salariés en activité, selon les modalités d'ancienneté et de catégories professionnelles fixées par les conventions collectives des Travaux Publics, de la Métallurgie, du Bâtiment, de l'Immobilier et Syntec.

La méthode actuarielle retenue pour l'estimation des engagements afférents aux régimes d'Indemnités de Fin de Carrière est la méthode des unités de crédit projetées. Appliquée séparément à chaque salarié, cette méthode permet de répartir la valeur actuarielle des prestations futures sur les années de service du salarié. Pour les conventions collectives prévoyant un plafond d'indemnité, les droits sont linéarisés sur les dernières années de services du salarié lui permettant d'atteindre l'indemnité maximale.

La provision figurant au bilan est évaluée selon des hypothèses qui portent principalement sur le taux d'actualisation, le taux d'évolution à long terme des salaires et l'âge de départ en retraite. Les informations statistiques sont, pour la plupart, liées à des hypothèses démographiques telles que les taux de mortalité, de rotation du personnel et d'incapacité.

Suivant la population concernée les principales hypothèses sont les suivantes :

- L'ancienneté à la date d'arrêté des comptes ;
- Le salaire projeté à l'âge de la retraite : le taux de progression retenu au 31 décembre 2024 est de 2% par an (contre 3% au 31 décembre 2023), inflation incluse ;
- Les conditions de départ en retraite : l'hypothèse retenue est un départ volontaire, un taux de charges sociales patronales de 43% (taux identique au 31 décembre 2023) ;
- Les droits tels que définis par les conventions collectives ;
- Le taux d'actualisation : utilisation d'une courbe de taux Eikon « AA RATING EUR REPS CREDIT CURVE » (identique au 31 décembre 2023). Les taux au 31 décembre 2024 sont compris dans une fourchette entre 2.6% à 3.5% contre une fourchette entre 3 à 3.7% au 31 décembre 2023.
- La probabilité de payer la prestation, obtenue en associant la probabilité de survie à la probabilité de maintien du salarié dans l'entreprise jusqu'à l'âge de la retraite. Conformément à l'avis de la CNCC, seules les démissions sont prises en compte dans les hypothèses de sorties.
- Un départ à la retraite dès lors que le salarié bénéficie d'une retraite à taux plein.

Les écarts actuariels sont reconnus dès leur survenance en autres éléments du résultat global classés en capitaux propres.

Les engagements de retraites sont couverts à hauteur de 2.5 millions d'euros par des actifs externalisés, résultant d'un contrat passé par une entité précédemment acquise par le Groupe.

Le montant de la provision au bilan est comptabilisé net de cette couverture.

Le Groupe n'a pas souscrit d'engagements pour pensions ou compléments de retraite au cours de l'exercice.

Par ailleurs, concernant la réforme des retraites en France pour laquelle la loi a été promulguée le 14 avril 2023, le Groupe a pris en compte les impacts des modifications de régime dans ses états financiers du 31 décembre 2023, conformément à IAS 19. Cette réforme s'articule autour de deux points principaux à savoir le recul progressif de l'âge légal de départ en retraite (de 62 à 64 ans) et l'augmentation de la durée de cotisation (à 43 annuités) pour bénéficier du taux plein. Cette réforme a conduit à diminuer la valeur de l'engagement au niveau du Groupe.

Rémunération en actions

- Le plan de rémunération en actions gratuites Groupe Snef mis en place au cours de l'exercice 2021 au profit de certains salariés et mandataires sociaux a pris fin en avril 2024. L'acquisition des droits par les salariés était conditionnée à leur présence et aux performances cumulées du Groupe sur les exercices 2021 à 2023. Le Directeur Général, agissant sur délégation du Conseil d'Administration en date du 22 mars 2024, a constaté la réalisation des conditions du plan d'AGA et l'attribution des 17 700 actions gratuites Groupe Snef. Une charge de personnel de 0.5 million d'euros a été comptabilisée en contrepartie des capitaux propres.
- Deux plans d'Attribution d'Actions Gratuites (AGA) arrivent à terme chez Visiativ fin 2024, le premier sur la période 2020 à 2024 et le second sur la période 2022 à 2024. Il s'agit de la dernière tranche des deux plans. Ils représentent 46 472 actions gratuites qui seront distribuées en 2025, la réalisation des conditions d'attribution étant certaine au 31 décembre 2024. Une charge de personnel de 0.1 million d'euros a été comptabilisée en contrepartie des capitaux propres.

Détail des charges de personnel et effectifs moyens

€000	31 déc. 24	31 déc. 23
Charges salariales	(543 944)	(434 300)
Charges sociales	(234 193)	(198 222)
Charges de personnel	(778 137)	(632 521)

Effectifs	31 déc. 24	31 déc. 23
Cadres et professions supérieurs	5 217	3 566
Employés, techniciens et agents de maîtrise	6 013	5 593
Ouvriers	3 938	3 681
Total	15 168	12 840
dont France	11 128	9 671

Indemnités de départs en retraite

€000	31 déc. 24	31 déc. 23
Provisions début de période net des actifs de couverture	38 425	31 083
Prestations versées sur l'exercice	(2 393)	(3 297)
Gains actuariels	(6 413)	2 577
Dotations nettes des prestations servies	3 609	2 628
Intérêts financiers	1 320	1 140
Mouvement de périmètre	7 222	4 094
Autres mouvements et reclassements	187	199
Provisions fin de période	41 957	38 425

5 Immobilisations incorporelles et corporelles

5.1 Goodwill

Méthode comptable

Le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

À compter de la date de prise de contrôle, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie ou des regroupements d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises.

Une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les UGT sont déterminées par le Groupe en fonction de ses indicateurs de suivi interne, et de la manière dont il tire profit de l'activité.

Si le goodwill a été affecté à une unité génératrice de trésorerie et si une activité au sein de cette unité est cédée, le goodwill lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. Le goodwill ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

Le goodwill négatif résultant d'une acquisition à des conditions favorables est comptabilisé immédiatement en résultat.

Variation des Goodwill

€000	Goodwill
Au 31 décembre 2022	162 132
Entrées en périmètre	20 552
Révision de Goodwill	1 120
Ecart de conversion	(74)
Au 31 décembre 2023	183 729
Entrées en périmètre	295 298
Révision de Goodwill	1 246
Ecart de conversion	(173)
Au 31 décembre 2024	480 100

Au cours de l'exercice, le goodwill provisoire de Visiativ a été comptabilisé pour 295.3 millions d'euros ;

La révision du goodwill provisoire relatif à l'acquisition :

- De la société Ekium Australia (Groupe Fiva) a entraîné une augmentation de 0.5 million d'euros (UGT Ekium).
- De la société Génie Des Lieux a entraîné une augmentation de 0.2 million d'euros (UGT Watt)
- De la société Mach a entraîné une augmentation de 0.5 million d'euros (UGT Iqanto)

Le goodwill provisoire relatif à l'acquisition de la société Sofresid est devenu définitif et n'a donné lieu à aucune révision en 2024.

Décomposition des goodwill par UGT

€000	31 déc. 23	Acquisition	Révision	Sortie de périmètre	Dépréciation	Ecart de conversion	31 déc. 24
UGT Snef	74 686	-	-	-	-	(157)	74 528
UGT Ekium	56 400	-	523	-	-	(20)	56 903
UGT Fouré Lagadec	42 319	-	-	-	-	-	42 319
UGT Iqanto	9 063	-	472	-	-	4	9 539
UGT Watt	1 261	-	252	-	-	-	1 513
UGT Visiativ/ABGI	-	295 298	-	-	-	-	295 298
Total Goodwil net	183 729	295 298	1 246	-	-	(173)	480 100

Le regroupement d'actifs composant l'unité génératrice de trésorerie ont changé depuis l'estimation précédente de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie. La principale évolution consiste en la réallocation des UGT internationales Roumanie, Brésil et Cameroun au sein des marques du Groupe.

Le regroupement de ces UGT est justifiée par une complémentarité et une interdépendance grandissantes de ces activités tant en France qu'à l'international. Ces activités sont intégrées sous une direction commune, dans le cadre de la stratégie du Groupe.

La force de Groupe Snef et de son modèle repose sur des compétences « core business » portées par six UGT :

1- Snef

Snef est la principale UGT du Groupe et en regroupe tous les métiers historiques. La marque Snef dispose d'une filiale spécialisée dans le Nucléaire : Snef Power Services.

2- Ekium

Ekium est spécialisée dans la stratégie industrielle, l'ingénierie multi-technique de construction, l'ingénierie des procédés industriels, automatismes, l'ingénierie de la maintenance.

3- Fouré Lagadec

Fouré Lagadec est spécialisée dans les métiers de conception / réalisation de pièces chaudronnées complexes, de sous-ensembles mécaniques, de skids industriels et ensembles de tuyauterie ; de gestion de la maintenance mécanique industrielle et d'arrêts d'usine.

4- Watt

Watt est spécialisé dans les métiers de conception, agencements d'ensembles de bureaux, commerces et hospitalités.

5- Iqanto

Iqanto regroupe les savoir-faire du Groupe en matière numérique et robotique, au service d'une chaîne de valeur intégrée et élargie autour de la transformation numérique.

6- Visiativ et ABGI

Visiativ intervient en tant qu'éditeur et intégrateur de logiciels autour du cycle de vie du produit (conception, simulation, fabrication, vente & marketing ; service client, PLM, régulation & conformité) et d'ERP industriels. Sa filiale ABGI réalise du conseil en management et financement de l'innovation, transformation digitale, excellence opérationnelle et cybersécurité.

En conséquence,

- L'UGT Watt est inchangée.
- L'UGT Concept est renommée UGT Ekium.
- Les UGT Fouré Lagadec et Iqanto ont bénéficié d'une réallocation du goodwill de la Roumanie sur la base d'un % de l'EBITDA.
- L'UGT Snef a bénéficié d'une réallocation du goodwill de la Roumanie sur la base d'un % de l'EBITDA, de la réallocation du goodwill Cameroun, de celui du Brésil mais également de l'UGT Nucléaire.

Tests de valeur sur goodwill et dépréciation

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les goodwill font l'objet de tests de perte de valeur minima lors de chaque clôture annuelle ou dès la survenance d'un indice de perte de valeur.

La perte de valeur est alors comptabilisée comme une dépréciation au bilan avec pour contrepartie une charge dans le compte de résultat. Les pertes de valeur éventuelles constatées sur le goodwill sont irréversibles.

Les valeurs recouvrables des UGT sont déterminées sur la base d'un calcul de valeur d'utilité à partir de l'actualisation, des flux prévisionnels opérationnels de trésorerie. Les projections de flux opérationnels de trésorerie sont déterminées à partir des budgets et des plans d'affaires validés par la Direction, sur un horizon à 6 ans. Au-delà de cet horizon, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini du flux de trésorerie de la dernière année.

Les tests réalisés en 2024 n'ont pas mis en évidence de risque de dépréciation significatif.

En outre, une analyse de sensibilité a été réalisée pour chaque UGT. D'une part (i) en augmentant le taux d'actualisation de 1.00% et en diminuant le taux de croissance long terme de 1.00%, et, d'autre part (ii), en augmentant le taux d'actualisation de 1.00% et en baissant le niveau de marge attendu de 1.00% sur chaque année du plan d'affaires et dans le calcul de la valeur terminale.

Cette analyse n'a pas conduit à mettre en évidence la nécessité de comptabiliser de perte de valeur significative en 2024.

5.2 Autres immobilisations incorporelles

Méthode comptable

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées aux coûts directement attribuables à l'acquisition de ces actifs. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Leur durée d'utilité est appréciée comme étant finie ou indéterminée. Les amortissements sont comptabilisés dans le compte de résultat sous la rubrique dotations nettes aux amortissements.

Les profits ou les pertes résultant de la décomptabilisation d'un actif incorporel sont déterminés comme la différence entre les produits nets de cession et la valeur comptable de l'actif. Ils sont enregistrés dans le compte de résultat quand l'actif est décomptabilisé.

Les logiciels sont amortis sur une durée d'utilité de 1 à 5 ans.

Les dépenses de la phase de développement d'un projet généré en interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles. Le Groupe inscrit à son actif les dépenses afférentes aux phases de développement en cours de son système d'information et de gestion (ERP). Les modules indépendants sont mis en service au rythme des mises en production effectives. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée de à 7 ans.

Dépréciation des actifs non financiers amortissables

Les valeurs comptables des actifs non financiers amortissables sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable des actifs non financiers amortissables est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.

Suite à l'acquisition du Groupe Visiativ, des tests d'impairment ont été réalisés sur des logiciels identifiés dans le pôle Edition. Ces tests ont été menés logiciel par logiciel, conformément aux exigences comptables, et sur les hypothèses de business plan validées par le métier. Un ajustement pour dépréciation de 14.7 millions d'euros a été donc comptabilisé en contrepartie du goodwill.

Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs, la valeur recouvrable est déterminée au niveau de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Les pertes de valeur sont enregistrées au compte de résultat dans la ligne dotations nettes aux provisions.

Détail des immobilisations incorporelles

€000	Brut	Déprec. /amort.	Net
Immobilisations incorporelles au 31 décembre 2022	52 425	(33 834)	18 590
Acquisitions et activation de frais de développement	5 849	-	5 849
Cessions et mises au rebut	(1 642)	1 635	(7)
Mouvements de périmètre	1 564	(472)	1 092
Dotations aux amortissements	-	(3 359)	(3 359)
Effet des variations de change	140	(56)	84
Autres, dont reclassements	27	(18)	9
Immobilisations incorporelles au 31 décembre 2023	58 363	(36 105)	22 256
Acquisitions et activation de frais de développement	13 363	0	13 363
Cessions et mises au rebut	(360)	358	(2)
Mouvements de périmètre	33 987	(17 037)	16 949
Dotations aux amortissements	-	(7 155)	(7 155)
Effet des variations de change	(544)	154	(390)
Immobilisations incorporelles au 31 décembre 2024	104 808	(59 786)	45 020

5.3 Immobilisations corporelles et droits d'utilisation sur contrats de location

Méthode comptable pour les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Le coût de remplacement d'un composant d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à ce composant iront au Groupe et que son coût peut être évalué de façon fiable. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Certaines immobilisations ont été réévaluées avant l'adoption des normes IFRS par le Groupe. Ces réévaluations ont été comptabilisées à la juste valeur des actifs concernés à la date d'enregistrement de ces ajustements.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif soit :

Constructions	30 ans
Agencements et installations	20 ans
Autres immobilisations corporelles	Entre 6 et 10 ans

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat l'année de la décomptabilisation de l'actif. Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus, et modifiés si nécessaire, à chaque clôture annuelle.

Méthode comptable pour les droits d'utilisation sur contrats de location (IFRS 16)

Le Groupe applique IFRS 16, ainsi que les interprétations IFRIC 4 « Déterminer si un contrat contient un accord de location », SIC 15 « Avantages dans des contrats de location » et SIC 27 « Evaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location ».

Un mode de comptabilisation unique est appliqué à tous les contrats de location pour lesquels il y a un transfert du contrôle du droit d'usage consistant à comptabiliser au démarrage du contrat :

- Une dette de loyers correspondant à la valeur actualisée des paiements de loyers sur la durée estimée du contrat de location ;
- Un actif relatif au droit d'utilisation de l'immobilisation louée, amorti linéairement sur la même durée que celle de la dette.

Ces éléments sont comptabilisés dans des lignes distinctes du bilan consolidé.

Le Groupe est en position de preneur de contrats de location principalement pour des biens immobiliers, et n'a pas de contrat de location significatif en position bailleur.

Le Groupe applique les mesures de simplification permises par la norme en excluant les contrats de location de courte durée (durée de location inférieure à 12 mois en tenant compte des éventuelles options de renouvellement prévues contractuellement), ainsi que les contrats portant sur des actifs sous-jacents dont la valeur individuelle à neuf est de faible valeur. Les paiements relatifs à ces contrats sont enregistrés en charge de l'exercice.

Les dettes de loyers ont été actualisées en utilisant des courbes de taux reflétant les taux marginaux d'endettement des preneurs en fonction des durées et des devises des contrats de locations sous-jacent.

Les durées de location sont définies contrat par contrat, et correspondent à la durée exécutoire raisonnablement certaine comprenant la durée ferme du contrat, et les éventuelles périodes de renouvellement prévues ou estimées.

Le droit d'utilisation, comptabilisé en contrepartie de la dette de loyers, est amorti linéairement sur la durée retenue pour le contrat de location.

Les loyers variables ou les prestations de services liées aux contrats de location ne sont pas pris en compte dans la détermination du montant du droit d'utilisation et de la dette de loyers. Ces éléments sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Détail des immobilisations corporelles hors IFRS 16

€000	Brut	Déprec. /amort.	Net
Immobilisations corporelles hors IFRS 16 au 31 décembre 2023	271 114	(183 400)	87 713
Terrains	8 879	(673)	8 206
Constructions	67 839	(41 568)	26 272
Installations techniques matériels et outillages	114 507	(89 253)	25 254
Véhicules	61 816	(45 533)	16 283
Autres immobilisations corporelles et en cours	53 453	(26 437)	27 016
Immobilisations corporelles hors IFRS 16 au 31 décembre 2024	306 494	(203 463)	103 031

Les variations des soldes s'analysent de la façon suivante :

€000	Brut	Déprec. /amort.	Net
Immobilisations corporelles hors IFRS 16 au 31 décembre 2022	249 421	(167 495)	81 926
Acquisitions	22 579	-	22 579
Cessions et mises au rebut	(6 335)	4 730	(1 605)
Mouvements de périmètre	5 323	(3 676)	1 647
Dotations aux amortissements	-	(16 877)	(16 877)
Effet des variations de change	153	(101)	52
Autres, dont reclassements	(27)	19	(9)
Immobilisations corporelles hors IFRS 16 au 31 décembre 2023	271 113	(183 400)	87 713
Acquisitions	30 085	-	30 085
Cessions et mises au rebut	(11 672)	10 720	(952)
Mouvements de périmètre	16 638	(11 252)	5 386
Dotations aux amortissements	-	(19 345)	(19 345)
Effet des variations de change	(132)	(113)	(244)
Autres, dont reclassements	461	(74)	387
Immobilisations corporelles hors IFRS 16 au 31 décembre 2024	306 494	(203 463)	103 031

Détail des droits d'utilisation IFRS 16

€000	Brut	Déprec. /amort.	Net
Droits d'utilisation IFRS 16 au 31 décembre 2023	158 450	(86 710)	71 740
Terrains	326	-	326
Constructions	169 334	(97 638)	71 695
Installations techniques matériels et outillages	8 421	(8 398)	23
Véhicules	43 269	(17 871)	25 398
Autres immobilisations corporelles et en cours	3 590	(3 463)	127
Droits d'utilisation IFRS 16 au 31 décembre 2024	224 939	(127 371)	97 569

Les variations des soldes s'analysent de la façon suivante :

€000	Brut	Déprec. /amort.	Net
Droit d'utilisation IFRS 16 au 31 décembre 2022	131 271	(68 893)	62 378
Acquisitions	19 588	-	19 588
Cessions et mises au rebut	(2 469)	5 026	2 557
Mouvements de périmètre	10 168	(6 277)	3 891
Dotations aux amortissements	-	(16 591)	(16 591)
Effet des variations de change	11	(26)	(15)
Autres, dont reclassements	(119)	51	(68)
Droit d'utilisation IFRS 16 au 31 décembre 2023	158 450	(86 710)	71 740
Acquisitions	32 283	-	32 283
Cessions et mises au rebut	(6 317)	6 629	313
Mouvements de périmètre	41 294	(22 121)	19 173
Dotations aux amortissements	-	(25 468)	(25 468)
Effet des variations de change	18	87	106
Autres, dont reclassements	(789)	211	(578)
Droit d'utilisation IFRS 16 au 31 décembre 2024	224 939	(127 371)	97 569

6 Participations dans des sociétés mises en équivalence

€000	Valeur des titres mis en équivalence		Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	
	31 déc. 24	31 déc. 23	31 déc. 24	31 déc. 23
Snef Télécom	-	55 099	-	-
Snef services Nigéria	-	(64)	(6)	(18)
Mission RGPD	(123)	-	(17)	-
Sociétés mises en équivalence	(123)	55 036	(22)	(18)

€000	
Sociétés mises en équivalence au 31 décembre 2022	56 152
Mouvements de périmètre	
Dividendes	(1 154)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence	(18)
Effet des variations de change et autres	55
Sociétés mises en équivalence au 31 décembre 2023	55 036
Mouvements de périmètre	(55 160)
Quote-part des résultats nets des sociétés mises en équivalence	(22)
Effet des variations de change et autres	24
Sociétés mises en équivalence au 31 décembre 2024	(123)

Durant l'année 2024, la participation du groupe dans la société Eiffage Energie Systèmes Réseau Mobile, ex Snef Telecom, a été cédée (cf : 3.3 Résultat opérationnel non courant) et Snef Services Nigéria Ltd a été liquidée. La société Mission RGPD, fait partie du groupe Visiativ, et a été intégrée au périmètre de consolidation en utilisant la méthode de la mise en équivalence.

7 Information financière

7.1 Actifs et passifs financiers

7.1.1 Actifs financiers

Méthode comptable actifs financiers

La norme IFRS 9 énonce les dispositions en matière de comptabilisation et d'évaluation des actifs et passifs financiers, ainsi que de certains contrats d'achat ou de vente d'éléments non financiers.

IFRS 9 prévoit trois grandes catégories comptables pour les actifs financiers : ceux évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Le classement des actifs financiers selon la norme IFRS 9 se fait généralement en fonction du modèle économique de détention de l'actif et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels.

Le Groupe détermine la classification de ses actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale et, lorsque cela est autorisé et approprié, revoit cette classification à chaque clôture annuelle.

Dépréciation d'actifs financiers

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture si un actif financier ou un groupe d'actifs financiers doit être déprécié, selon le modèle des « pertes de crédit attendues », en application d'IFRS 9 (cf. Note 3.4.2).

Ce modèle de dépréciation concerne les actifs financiers évalués au coût amorti, les actifs sur contrats et les instruments de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, mais pas les placements dans des instruments de capitaux propres.

Détail des autres actifs financiers non courants

€000	31 déc. 24	31 déc. 23
Titres de participation non consolidés	2 917	566
Dépôts et cautionnements	5 282	4 166
Prêts construction	5 688	3 265
Prêts aux salariés	541	390
Autres actifs financiers	2 369	1 097
Total des autres actifs financiers non courants	16 798	9 485

Les prêts aux salariés ne portent pas intérêt. Ils ont une échéance moyenne de 12 mois.

Les prêts construction ne portent pas d'intérêt et sont octroyés pour une période de 20 ans.

Les dépôts et cautionnements sont essentiellement composés de dépôts de garantie sur des contrats de locations immobilières.

7.1.2 Trésorerie

Méthode comptable

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les placements très liquides, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu, soumis à un risque négligeable de changement de valeur et ayant une échéance de moins de six mois lors de leur entrée au bilan.

Le tableau des flux de trésorerie présente les flux réels liés à l'activité des sociétés présentes dans le périmètre au cours de l'exercice.

Les mouvements qui affectent le bilan mais qui ne sont pas considérés comme des flux (investissements sans financement, reclassements, effets des fusions et apports partiels d'actifs externes au Groupe, changements de méthodes comptables) sont présentés en annexe pour les plus significatifs.

Les effets sur la trésorerie des acquisitions de sociétés consolidées sont mentionnés au niveau des flux d'investissement sous la rubrique « Acquisition d'entités nette de la trésorerie acquise ».

Les effets sur la trésorerie des cessions de sociétés consolidées sont mentionnés au niveau des flux d'investissement sous la rubrique « Produits de cession d'actifs financiers et titres consolidés ».

Le tableau de flux de trésorerie est établi selon la méthode indirecte à partir du résultat net consolidé.

Les dépréciations d'actifs courants sont assimilées à des pertes potentielles. En conséquence, la variation de l'actif courant est présentée nette de dépréciation.

La trésorerie du tableau des flux de trésorerie comprend la trésorerie ainsi que les équivalents de trésorerie moins les concours bancaires qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie (Cf Tableau des Flux de Trésorerie dans les états financiers).

Détail de la Trésorerie et équivalents de trésorerie

€000	31 déc. 24	31 déc. 23
Disponibilités	265 162	214 937
Trésorerie et équivalents de trésorerie	265 162	214 937
Concours bancaires	(1 640)	(3 612)
Trésorerie nette en fin d'exercice	263 523	211 325

La valeur comptable des disponibilités, rémunérées à des taux variables indexés sur les taux des dépôts à vue bancaires, est représentative de leur juste valeur.

Au 31 décembre 2024, le Groupe disposait de 127.1 millions d'euros de lignes de crédit disponibles à court terme non utilisées pour lesquelles toutes les conditions de tirage étaient satisfaites (142.6 millions d'euros au 31 décembre 2023).

7.1.3 Instruments financiers

Méthode comptable

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme et des garanties de taux (swap et CAP de taux d'intérêt) pour se couvrir contre les risques associés aux taux d'intérêts et à la fluctuation des cours des monnaies étrangères. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur dès que le contrat est négocié et sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les dérivés sont comptabilisés en tant qu'actifs lorsque la juste valeur est positive et en tant que passifs lorsque la juste valeur est négative.

Tous les gains et pertes provenant des variations de juste valeur de dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont comptabilisés directement en résultat. Conformément à sa politique de gestion de trésorerie, le Groupe ne détient, ni n'émet d'instruments financiers dérivés à des fins de transactions. Cependant les instruments dérivés qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisés comme des instruments spéculatifs et leurs variations de juste valeur sont alors comptabilisées directement au niveau du résultat.

La juste valeur des instruments financiers est le montant estimé que le Groupe recevrait ou réglerait pour résilier les instruments financiers à la date de clôture, en prenant en compte le niveau actuel des taux d'intérêt et du risque de crédit des contreparties des instruments financiers, par référence aux valeurs de marché d'instruments similaires. La juste valeur des contrats de change à terme est leur prix coté sur le marché à la date de clôture, déterminé par référence aux cours actuels pour des contrats ayant des profils de maturité similaires.

Pour le Groupe, les couvertures de flux de trésorerie concernent principalement les couvertures de change à terme de transactions hautement probables, ainsi que la couverture des flux d'intérêts à taux variables de certains emprunts et cessions de créances par des CAP et swaps prêteurs taux fixe.

Au commencement d'une relation de couverture, le Groupe documente de manière formelle la relation de couverture à laquelle le Groupe souhaite appliquer la comptabilité de couverture ainsi que l'objectif en matière de gestion des risques et de stratégie de couverture. La documentation inclut l'identification de l'instrument de couverture, de l'élément ou de la transaction couvert, de la nature du risque couvert ainsi que de la manière dont le Groupe évaluera l'efficacité de l'instrument de couverture à compenser l'exposition aux variations de juste valeur de l'élément couvert ou des flux de trésorerie attribuables au risque couvert. Le Groupe s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace dans la compensation des variations de juste valeur ou de flux de trésorerie. La couverture est évaluée de façon continue afin de démontrer qu'elle a effectivement été rétrospectivement hautement efficace durant tous les exercices couverts par les états financiers pour lesquels elle a été désignée. Les instruments de couverture qui satisfont aux critères stricts de la comptabilité de couverture sont comptabilisés de la manière suivante :

Couvertures de flux de trésorerie

Le profit ou la perte correspondant à la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisé en autres éléments du résultat global classés en capitaux propres, alors que la partie inefficace est comptabilisée en résultat.

Les montants comptabilisés directement en autres éléments du résultat global sont inclus dans le résultat de la période au cours de laquelle la transaction couverte affecte le résultat, comme par exemple lorsqu'un produit financier couvert ou une charge financière couverte est comptabilisé(e) ou lorsqu'une vente prévue a lieu. Quand l'élément couvert est le coût d'un actif non financier ou d'un passif non financier, les montants comptabilisés directement en capitaux propres associés sont exclus des capitaux propres et intégrés au coût initial de l'actif ou du passif non financier.

Si le Groupe s'attend à ce que la transaction prévue ou l'engagement ne se réalisent pas, les montants préalablement comptabilisés directement en autres éléments du résultat global sont enregistrés en résultat. Si l'instrument de couverture arrive à maturité, est vendu, résilié ou exercé sans remplacement ou renouvellement, ou si sa désignation comme instrument de couverture est révoquée, les montants précédemment comptabilisés en capitaux propres y sont maintenus jusqu'à la réalisation de la transaction prévue ou de l'engagement ferme.

Le Groupe a adopté le modèle de comptabilité de couverture d'IFRS 9, en vertu duquel il doit s'assurer que ses relations de couverture sont cohérentes avec ses objectifs et sa stratégie de gestion des risques, et adopter une approche plus qualitative de l'appréciation de ses couvertures.

Détail des justes valeurs

Le tableau ci-dessous présente une comparaison, par catégorie, des valeurs comptables et justes valeurs de tous les instruments financiers du Groupe.

Les valeurs de marché ont été utilisées pour déterminer la juste valeur des valeurs mobilières et assimilées à de la trésorerie. Les justes valeurs des dérivés et des emprunts ont été calculées par actualisation des flux futurs de trésorerie attendus aux taux d'intérêt courants. Compte tenu de leurs échéances proches, la juste valeur des autres actifs et passifs financiers, calculée en utilisant les taux d'intérêt du marché, ne présente pas d'écart significatif avec leur valeur comptable.

€000	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Juste Valeur par capitaux propres	Coût amorti	Instrum. dérivés
Autres actifs financiers non courants	13 881	-	-	13 881	-
Créances clients et autres créances	926 614	-	-	926 614	-
Actifs financiers dérivés	355	-	-	-	355
Trésorerie	198 669	198 669	-	-	-
Equivalents de trésorerie	66 493	66 493	-	-	-
Titres de participation	2 917	-	2 917	-	-
Actif au 31 décembre 2024	1 208 929	265 162	2 917	940 495	355
Dettes financières	587 415	-	-	587 415	-
Concours bancaires	1 640	1 640	-	-	-
Dettes fournisseurs et autres dettes	1 034 517	-	-	1 034 517	-
Passifs financiers dérivés	2 264	-	-	-	2 264
Passif au 31 décembre 2024	1 625 836	1 640	-	1 621 933	2 264

€000	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Juste Valeur par capitaux propres	Coût amorti	Instrum. dérivés
Autres actifs financiers non courants	8 919	-	-	8 919	-
Créances clients et autres créances	744 366	-	-	744 366	-
Actifs financiers dérivés	6 350	-	-	-	6 350
Trésorerie	151 102	151 102	-	-	-
Equivalents de trésorerie	63 835	63 835	-	-	-
Titres de participation	566	-	566	-	-
Actif au 31 décembre 2023	975 138	214 937	566	753 285	6 350
Dettes financières	329 729	-	-	329 729	-
Concours bancaires	3 612	3 612	-	-	-
Dettes fournisseurs et autres dettes	778 401	-	-	778 401	-
Passifs financiers dérivés	-	-	-	-	-
Passif au 31 décembre 2023	1 111 742	3 612	-	1 108 130	-

Instruments financiers dérivés

Le tableau ci-après présente la ventilation de la juste valeur des instruments financiers dérivés à la date de clôture :

€000	31 déc. 24		31 déc. 23	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Instruments dérivés de couverture de change	-	101	199	-
Instruments dérivés de couverture de taux	355	2 162	6 151	-
Total	355	2 264	6 350	-

Couvertures

Couvertures de flux de trésorerie – Change

Au 31 décembre 2024, le Groupe dispose de contrats de change à terme destinés à couvrir les variations de change EUR/USD.

€000	31 déc. 24		31 déc. 23	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
<i>Contrats de change à terme</i>				
Couverture de flux de trésorerie	-	101	199	-

Couvertures de flux de trésorerie – Taux d'intérêt

Au 31 décembre 2024, le Groupe détient neuf instruments destinées à couvrir les flux d'intérêts à taux variable sur emprunts et cessions de créances, soit 388 millions de notionnels nets. Des CAP et swap de taux sont utilisés pour couvrir le risque de taux d'intérêt.

€000	31 déc. 24		31 déc. 23	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
<i>Couverture de taux d'intérêts</i>				
Couverture de flux de trésorerie	355	2 162	6 151	-

Les conditions des CAP et swap ont été négociées pour coïncider avec les conditions du financement couvert.

Les couvertures de flux de trésorerie ont été évaluées comme hautement efficaces au 31 décembre 2024. Au titre de ces contrats, une perte latente nette de 8 millions d'euros a été comptabilisée en autres éléments du résultat global.

7.1.4 Passifs financiers

Méthode comptable

Emprunts portant intérêts

Tous les emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur, diminuée des coûts de transaction directement imputables, à l'exception des passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est calculé en prenant en compte tous les coûts d'émission et toute décote ou prime de remboursement.

Les profits et pertes sont enregistrés en résultat lorsque les dettes sont décomptabilisées, ainsi qu'au travers du mécanisme du coût amorti.

Dettes financières et concours bancaires

€000	Devise Dette	Capital restant dû	
		31 Dec. 24	31 Déc. 23
Emprunts bancaires	EUR	375 803	169 484
Emprunt obligataire	EUR	85 000	85 000
Intérêts courus	EUR	3 906	1 371
Dette locative IFRS16	EUR	101 685	73 629
Autres dettes financières	EUR	20 907	58
Divers	EUR	30	24
Emprunts et autres dettes financières		587 331	329 566
Participation des salariés		84	163
Total des dettes financières		587 415	329 729
<i>Dont dettes financières non courantes</i>		<i>453 405</i>	<i>284 768</i>
<i>Dont dettes financières courantes</i>		<i>134 010</i>	<i>44 962</i>
Concours bancaires		1 640	3 612

Le détail des garanties et sûretés réelles données est fourni en note 9.2« Engagements donnés et reçus ».

La maturité des dettes financières est présentée en note 7.3.

7.2 Produits et charges financières

Méthode comptable

Le résultat financier net comprend les charges d'intérêts sur emprunts calculés en utilisant la méthode du taux effectif, les produits d'intérêts sur placements et les produits provenant des dividendes.

La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits provenant des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements.

Détail du résultat financier

€000	31 déc. 24	31 déc. 23
Revenus sur instruments financiers et valeurs mobilières de placement	12 587	7 532
Ecart nets de change sur éléments financiers	604	541
Autres produits financiers	1 344	755
Produits financiers	14 535	8 828
Coût de l'endettement financier brut	(29 832)	(17 504)
Dotations des dépréciations des titres et créances	(155)	-
Charges financières IFRS16	(3 829)	(2 173)
Intérêts sur dette IAS19 (PIDR)	(1 320)	(1 140)
Autres charges financières	(891)	(640)
Charges financières	(36 028)	(21 457)
Résultat financier net	(21 493)	(12 629)

7.3 Gestion du risque financier

Les principaux passifs financiers du Groupe sont constitués d'emprunts et de découverts bancaires, de dettes de location financement et de dettes fournisseurs. L'objectif principal de ces passifs financiers est de financer les activités opérationnelles du Groupe. Le Groupe détient des actifs financiers tels que des créances clients, de la trésorerie et des dépôts à court terme qui sont générés directement par ses activités.

Liquidités et financement

Le Groupe finance l'ensemble de ses investissements mobiliers et immobiliers d'une part, et ses opérations de croissance externe, d'autre part, par autofinancement ou emprunt moyen terme.

Le Besoin en Fonds de Roulement est financé par découvert bancaire ou par affacturage.

Le Groupe dispose de contrats d'affacturage, par lesquels des balances de comptes clients sont cédées par subrogation conventionnelle sans recours contre les risques de défaillance du débiteur. L'analyse des risques et avantages telle que définie par IFRS 9 conduit le Groupe à décomptabiliser les créances cédées. Le Groupe reste mandataire de la facturation et du recouvrement des créances cédées mais n'en conserve pas le contrôle.

Outre ses lignes de financement moyen terme détaillées en note 7.1.4, le Groupe dispose d'une capacité de financement complémentaire à court terme de 129 millions d'euros répartie sur un pool bancaire.

Le tableau suivant présente le profil de maturité des passifs financiers du Groupe :

€000	à 1 an	à 2 ans	à 3 ans	à 4 ans	à 5 ans et plus	Total
Emprunts bancaires	56 049	48 993	48 993	48 993	176 682	379 710
Emprunt Obligataire	30 000	-	15 000	40 000	-	85 000
Autres emprunts et dettes financières	20 936	-	-	-	-	20 936
Dettes locative IFRS 16	26 941	23 257	18 745	12 983	19 760	101 685
Découverts bancaires	1 640	-	-	-	-	1 640
Participation des salariés	84	-	-	-	-	84
Fournisseurs	269 402	-	-	-	-	269 402
Avances et acomptes reçus sur commandes	17 784	-	-	-	-	17 784
Dettes fiscales et sociales	317 342	-	-	-	-	317 342
Comptes courants sur entreprises associées	143	-	-	-	-	143
Produits constatés d'avance	419 921	-	-	-	-	419 921
Divers	9 925	-	-	-	-	9 925
Total au 31 décembre 2024	1 170 167	72 249	82 738	101 975	196 443	1 623 572
Emprunts bancaires	27 833	27 833	35 333	37 833	42 021	170 855
Emprunt Obligataire	-	30 000	-	15 000	40 000	85 000
Autres emprunts et dettes financières	82	-	-	-	-	82
Dettes locative IFRS 16	15 505	14 479	13 367	9 985	20 293	73 629
Découverts bancaires	3 612	-	-	-	-	3 612
Participation des salariés	163	-	-	-	-	163
Fournisseurs	234 380	-	-	-	-	234 380
Avances et acomptes reçus sur commandes	13 199	-	-	-	-	13 199
Dettes fiscales et sociales	244 367	-	-	-	-	244 367
Comptes courants sur entreprises associées	199	-	-	-	-	199
Produits constatés d'avance	278 750	-	-	-	-	278 750
Divers	7 505	-	-	-	-	7 505
Total au 31 décembre 2023	825 597	72 313	48 701	62 818	102 314	1 111 742

Risque de change

Compte tenu de son développement à l'international, le Groupe est exposé à un risque de change transactionnel. Cette exposition naît en effet des ventes ou des achats effectués par les entités opérationnelles dans une devise différente de leur monnaie fonctionnelle.

Au cours de l'exercice 2024, environ 11% des achats du Groupe sont libellés dans une devise différente de celle de la société contractante. Les ventes dans le même cas, représentent moins de 2% du chiffre d'affaires. L'exposition au risque de change est essentiellement sur le dollar à fin décembre 2024.

La politique du Groupe étant de garantir la marge commerciale des affaires, aussi chaque exposition significative fait systématiquement l'objet d'une couverture.

Pour cela, le service financier met en place des couvertures du risque de change pour les engagements fermes, sur la base des déclarations, par les opérationnels, des transactions futures en devises :

- Soit, en ayant recours à des contrats de change à terme;
- Soit, en ayant recours à des options de change

Risque de taux d'intérêts

L'exposition du Groupe au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée aux financements moyens et court terme mise en place par le Groupe.

La politique du Groupe consiste à gérer sa charge d'intérêt en utilisant une combinaison d'emprunts à taux fixe et à taux variable. La règle suivie par le Groupe consiste à garantir qu'au moins deux tiers de la dette soit à taux fixe, après couverture.

Dans cet objectif, le Groupe met en place des garanties de taux plafond ou des swaps de taux d'intérêt par lesquels il échange des taux variables contre des taux fixes pour toutes les échéances des emprunts concernés. A la

souscription de ces dérivés, les sous-jacents trouvent systématiquement leur existence dans les comptes de l'entreprise.

Au 31 décembre 2024, la totalité de la dette moyen terme du Groupe est à taux fixe ou à taux variable couvert.

Afin de maîtriser les frais financiers du Groupe dans un contexte haussier des taux d'intérêt, le Groupe dispose également d'une couverture de taux d'intérêt du programme d'affacturage.

Les intérêts sur instruments financiers à taux variable sont réévalués à intervalles réguliers inférieurs à un an. Les intérêts sur des instruments financiers à taux fixe sont figés jusqu'à l'échéance de l'instrument.

Par ailleurs, dans le cadre de son exploitation, le Groupe utilise des lignes de facilités bancaires à court terme ; la sensibilité relative à une variation de 100 points de base appliquée sur les éléments connus à la clôture aurait un impact négatif de 15 milliers d'euros au résultat de l'exercice.

8 Capitaux propres

8.1 Evolution des capitaux propres

Méthode comptable

Actions ordinaires

Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés nets d'effets d'impôt en déduction des capitaux propres.

Actions d'autocontrôle

Les actions de la société mère qui sont détenues par la société mère ou l'une de ses filiales intégrées sont comptabilisées en réduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés en capitaux propres. Le Groupe dispose d'actions d'autocontrôle pour 31.8 millions d'euros au 31 décembre 2024.

Détail des capitaux propres

€000	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Capital	42 650	42 066
Réserve légale	3 942	2 036
Titres d'autocontrôle	(31 784)	(34 324)
Réserves consolidées, dont Report à nouveau	157 858	131 903
Sous-total Primes et Réserves (part du Groupe)	130 017	99 615
Gains / (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie	2 138	8 369
Ecarts de conversion cumulés	(35 300)	(33 378)
Résultat (part du Groupe)	52 614	55 268
Total des capitaux propres (part du Groupe)	192 119	171 944

Le plan d'Attribution d'action gratuite de Groupe Snef mis en place en 2021 est arrivé à son terme en avril 2024. A ce titre, Groupe Snef a fait une augmentation de capital par incorporation des réserves pour un montant de 0.6 million d'euros.

Le capital social de Groupe Snef initialement composé de 1 274 716 titres d'une valeur nominale de 33 euros pour un total de 42.1 millions d'euros est porté à 42.7 millions d'euros par la création de 17 700 actions d'une valeur

nominale de 33 euros. Le Groupe n'a subi aucune sortie de ressources lors de la remise de ses actions nouvellement émises. La « charge » résultant de l'opération est une charge de dilution supportée par les actionnaires préexistants.

Affectation de résultat

Le 14 mai 2024, l'Assemblée Générale de la société Groupe Snef a décidé l'affectation du résultat de 2023 en report à nouveau pour 11.9 millions d'euros, en dotation à la réserve légale pour 1.9 millions d'euros et une distribution de dividendes pour 24.3 millions d'euros.

Gains et pertes sur les couvertures de flux de trésorerie

La rubrique « Gains et pertes sur les couvertures de flux de trésorerie » enregistre la part du gain ou de la perte sur un instrument de couverture dans une relation de couverture de flux de trésorerie considérée comme efficace. Le gain latent net constaté en autres éléments du résultat global sur les couvertures de flux de trésorerie s'élève à 2.1 millions d'euros au 31 décembre 2024 (gain latent de 8.4 millions d'euros au 31 décembre 2023).

Ecarts de conversion

Le poste « Ecarts de conversion cumulés » est utilisé pour enregistrer les écarts de change provenant de la conversion des états financiers et des investissements nets dans les filiales étrangères.

8.2 Gestion du risque de capital

L'objectif principal du Groupe en termes de gestion de son capital est d'assurer le maintien d'une bonne notation du risque de crédit propre et des ratios sur capital sains, de manière à faciliter son activité et à maximiser la valeur pour les actionnaires.

Les seules contraintes réglementaires externes auxquelles l'entreprise est soumise au titre de son capital sont celles qui découlent du droit français.

Le Groupe gère son capital en utilisant un ratio, égal à l'endettement net divisé par les capitaux propres.

9 Provisions pour risques et charges – Garanties

9.1 Provisions pour risques et charges

Méthode comptable

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressource non représentative d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Détail des provisions pour risques et charges

€000	Litiges*	Autres risques	Total
Au 31 décembre 2022	13 070	73 862	86 932
dont provisions courantes	13 070	73 862	86 932
Dotations de l'exercice	3 613	5 474	9 087
Reprises utilisées	(2 977)	(9 385)	(12 362)
Reprises sans utilisation	(1 230)	(5 980)	(7 209)
Ecart de change	297	1 780	2 078
Variation de périmètre	2 840	(897)	1 944
Autres mouvements et reclassements	(2 426)	1 696	(731)
Au 31 décembre 2023	13 187	66 552	79 738
dont provisions courantes	13 187	66 552	79 738
Dotations de l'exercice	6 159	7 739	13 898
Reprises utilisées	(1 940)	(6 028)	(7 968)
Reprises sans utilisation	(1 738)	(10 876)	(12 614)
Ecart de change	(310)	(5 317)	(5 627)
Variation de périmètre	5 207	721	5 928
Autres mouvements et reclassements	(584)	785	202
Au 31 décembre 2024	19 982	53 577	73 558
dont provisions courantes	19 982	53 577	73 558

* Les provisions pour litiges sont relatives aux risques prud'homaux, sinistres, contentieux et fiscaux.

La politique du Groupe consiste à enregistrer tous les risques sur affaires, par correction des marges brutes à terminaison. Seuls les risques correspondant à des projets en phase contentieuse sont enregistrés en provision pour risques et charges.

9.2 Engagements donnés et reçus

Cautions données sur marchés

Les cautions données sur marchés s'élèvent à 227 millions d'euros au 31 décembre 2024 (200,8 millions d'euros au 31 décembre 2023).

Garanties bancaires

Certains financements font l'objet de clauses « pari passu ». La clause « pari passu » associée à ces financements constitue un engagement par lequel l'emprunteur et ses filiales s'engagent à compter de la date de signature de ces contrats de financement à ne consentir aucune sûreté ou garantie à un tiers sur ses actifs, revenus et fonds de commerce, sans en faire bénéficier les prêteurs pari passu au même rang. Toutefois la présente clause ne s'appliquera pas aux sûretés existantes à la date de signature de ces contrats de financement, ni aux engagements hors bilan, y compris tout Engagement Par Signature, contractés par les membres du Groupe dans le cours normal des affaires et pour les besoins de leurs activités courantes.

Le covenant applicable au Groupe au titre des financements est respecté au 31 décembre 2024.

10 Impôts et résultat net

10.1 Impôt sur le résultat

Méthode comptable

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. Le Groupe a opté pour l'affectation de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) en impôt sur le résultat afin d'assurer une cohérence avec le traitement comptable appliqué par les sociétés du même secteur d'activité.

L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés en autres éléments du résultat global classés en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé en autres éléments du résultat global classés en capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

Les règles de fiscalité internationale dites "Pilier 2" visant à appliquer un taux d'imposition minimum mondial de 15 % aux groupes d'entreprises multinationaux réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 750 millions d'euros, qui ont été transposées dans le droit français fin 2023, s'appliquent au Groupe dès l'exercice 2024.

Au 31 décembre 2024, le Groupe estime pouvoir bénéficier des régimes de protection temporaires, en application desquels aucun impôt complémentaire lié à Pilier 2 ne serait dû.

Le Groupe a par ailleurs appliqué l'exemption temporaire de comptabilisation d'actifs et de passifs d'impôts différés liés à Pilier 2 prévue par les amendements à IAS 12 introduits par le règlement (UE) 2023/2468 du 8 novembre 2023.

10.2 Impôts courants et impôts différés

Méthode comptable

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

- Le goodwill non déductible fiscalement ;
- La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ;
- Les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même autorité fiscale.

Par simplification, la compensation est réalisée entité par entité pour des périodes de retournement des ID similaires.

Eléments composant la charge d'impôt

€ 000	31 déc. 24	31 déc. 23
Impôts sur les sociétés exigibles	(17 260)	(12 485)
Impôts différés	(5 297)	(1 718)
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (France)	(2 610)	(2 601)
(Charge) produit d'impôt	(25 167)	(16 804)

Eléments composant la charge d'impôt différé

€000	31 déc. 24	31 déc. 23
Retraitements sur activité (passage du chiffre d'affaires à l'avancement, provisions sur risques chantiers)	(6 077)	(5 322)
Indemnités de départ en retraite	578	263
IFRS 16 - Contrats de location	204	144
Immobilisations incorporelles (frais de développement) et corporelles (amortissements dérogatoires)	(745)	(616)
Immobilisations financières	61	52
Ecart de conversion	(405)	168
Autres retraitements de consolidation (dépréciations, provisions)	(1 175)	406
Consommation des déficits fiscaux reportables	(11)	1 864
Autres différences temporelles statutaires	1 037	1 121
Dettes financières	1 234	200
(Charge) produit d'impôt différé	(5 297)	(1 718)

Le tableau ci-après présente le rapprochement entre la charge d'impôt figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux de droit commun applicable en France :

€000	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	76 536	71 790
CVAE classée en impôt	(2 610)	(2 601)
Résultat avant IS, y compris CVAE	73 926	69 189
Taux d'impôt théorique du Groupe	25,83%	25,83%
Charge d'impôt théorique	(19 091)	(17 868)
Incidence:		
des crédits d'impôt	1 096	1 823
des différences de taux d'imposition et imposition forfaitaire	(2 198)	41
des déficits reportables et différences temporaires non reconnues	(2 288)	(500)
des ajustement de l'impôt des périodes précédentes et des contrôles fiscaux	(3 407)	(188)
des ajustements sur différences temporaires et évolution des taux	1 030	5 002
des différences permanentes et autres	2 302	(2 514)
Charge d'impôt	(22 558)	(14 204)
Taux effectif d'impôt hors CVAE	30,5%	20,5%
CVAE classée en impôt	(2 610)	(2 601)
(Charge) produit d'impôt au taux réel y compris CVAE	(25 167)	(16 804)

Le taux d'imposition effectif est calculé sur la base du résultat avant impôt des sociétés intégrées.

Éléments composant les impôts différés actifs et passifs

€000	31 déc. 24	31 déc. 23
Retraitements sur activité (passage du chiffre d'affaires à l'avancement, provision sur risques chantiers)	(22 106)	(29 066)
Indemnités de départ à la retraite	6 455	7 645
IFRS 16 - Contrats de location	1 038	578
Immobilisations incorporelles (frais de développement) et corporelles (amortissements dérogatoires)	(8 767)	(7 700)
Instruments dérivés	479	(1 772)
Autres retraitements (dépréciations, provisions)	6 114	2 430
Déficits fiscaux reportables	7 163	9 198
Autres différences temporelles statutaires	8 570	5 893
Dettes financières	1 012	(223)
Passifs nets d'impôts différés	(41)	(13 016)
<i>soit après compensation par entité</i>		
Impôts différés actifs	30 904	12 126
Impôts différés passifs	(30 945)	(25 141)
Passifs nets d'impôts différés	(41)	(13 016)

Régime d'intégration fiscale

Le régime d'intégration fiscale permet à certaines sociétés françaises du Groupe de compenser leurs résultats imposables pour la détermination de la charge d'impôt d'ensemble, dont seule la société mère intégrante reste redevable :

- Groupe Snef est la société tête de Groupe de l'intégration fiscale Snef et leurs filiales.
- Visiativ est la société tête de Groupe de l'intégration fiscale Visiativ et ses filiales pour 2024. A compter du 1^{er} janvier 2025 Alliativ deviendra la nouvelle société tête de groupe de cette intégration puisque durant l'année 2024 Alliativ a dépassé les 95% de détention sur la société Visiativ (cf : 2.1 Variations de périmètre).

Groupe Snef détenant moins de 95% de la société Alliativ, les deux intégrations fiscales seront maintenues sur 2025.

Activation des déficits reportables

Les impôts différés sur déficits reportables sont activés en fonction de la capacité de chaque entité fiscale à les utiliser. L'analyse est basée sur les prévisionnels de résultats de chaque entité et tient compte des règles d'imputation et d'utilisation de chaque juridiction fiscale.

Les actifs correspondants sont revus annuellement, et dès lors qu'un indicateur de perte de valeur est identifié.

11 Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

12 Périmètre de consolidation

12.1 Evolution du périmètre de consolidation

Méthode comptable regroupement d'entreprises

En application d'IFRS 3 révisée, le coût d'acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur et des passifs repris à la date d'acquisition. Ce prix n'est pas majoré des frais directement imputables à l'acquisition, qui sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Tous les éléments identifiables d'actif acquis et d'éléments de passif pris en charge sont comptabilisés à leur juste valeur à la date du transfert du contrôle au profit du Groupe (date d'acquisition). Cette évaluation se réalise dans la devise de la société acquise. Le Goodwill représente la juste valeur de la contrepartie transférée, incluant la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise, augmentée du montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise, moins le montant net comptabilisé au titre des actifs et passifs repris. Conformément à IFRS 3 révisée, le Groupe se réserve la possibilité, pour chaque transaction de déterminer un Goodwill selon sa quote-part de détention ou incluant à leur juste valeur les participations ne donnant pas le contrôle.

Conformément à IFRS 3, la période d'évaluation de l'allocation du prix d'achat prend fin dès lors que l'acquéreur dispose de l'information pertinente à propos des faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition ou dès lors qu'il considère qu'il n'obtiendra plus d'information supplémentaire. Cette période ne peut excéder 12 mois à partir de la date d'acquisition.

Regroupements 2024

La juste valeur des actifs et passifs identifiables des entrées de périmètre (cf. note 2.1) à leur date d'acquisition était la suivante :

€000	Entrées de périmètre 2024	Révision de Goodwill	Total
Coûts liés à l'acquisition	141 341	-	141 341
Juste valeur de la quote part d'actif net	(135 007)	(1 246)	(136 253)
reconnaissance goodwill complet	18 951	-	18 951
Goodwill (Note 5.1)	295 298	1 246	296 544
Trésorerie sur acquisitions de l'exercice	(29 354)	-	(29 354)
Acquisition d'entités nette de la trésorerie acquise	111 987	-	111 987

12.2 Liste des sociétés consolidées

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Groupe Snef et les entités énumérées dans les deux tableaux suivants

Périmètre France

Entité	Monnaie fonctionnelle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	Entité	Monnaie fonctionnelle
Snef SA	EUR	99,42	IG	Snef Titres	EUR
2F Maintenance	EUR	50,00	IG	Tribord	EUR
Atelier de Chaudronnerie de Monplaisir - ACM	EUR	100,00	IG	Watt Design & Build	EUR
Ciel	EUR	99,42	IG	Watt Real Estate Management	EUR
Clid Services	EUR	100,00	IG	1Life	EUR
Clid Systèmes	EUR	100,00	IG	3C EVOLUTION	EUR
Ekium Groupe	EUR	100,00	IG	ABGI France SAS	EUR
Ekium SAS	EUR	100,00	IG	Alliativ	EUR
Entreprise Amica	EUR	99,42	IG	Bsoft.fr	EUR
Firac	EUR	100,00	IG	CIR 360	EUR
Foncière du Phare	EUR	100,00	IG	Daxium	EUR
Foncière 1	EUR	100,00	IG	Entreprise du Futur	EUR
Foncière 2	EUR	100,00	IG	iPorta SAS	EUR
Foncière 3	EUR	100,00	IG	IS Management - Ma Sauvegarde SAS	EUR
Foncière 4	EUR	100,00	IG	Kalista SAS	EUR
Foncière 5	EUR	100,00	IG	Living Actor	EUR
Fouré Lagadec	EUR	100,00	IG	Mission RGPD	EUR
Fouré Lagadec - TMT Industrie	EUR	87,50	IG	SAS ABGI Group	EUR
Fouré Lagadec Brest	EUR	100,00	IG	SCI CLINANTES	EUR
Gentiletti	EUR	99,42	IG	Spreading Apps SAS	EUR
Groupe Snef Cars	EUR	100,00	IG	Visiativ Conseil SAS	EUR
Iso Ingénierie	EUR	99,42	IG	Visiativ CPQ (Techform)	EUR
Predict	EUR	51,73	IG	Visiativ Daxium	EUR
Protéa	EUR	99,42	IG	Visiativ Digital Skills & Ressources	EUR
SCI Ateliers des Gaulnes	EUR	100,00	IG	Visiativ Financement	EUR
Société Civile Garibaldi	EUR	70,00	IG	Visiativ Operations & Procurement	EUR
SEM - Snef Electro Mécanique	EUR	99,42	IG	Visiativ SA	EUR
Snef Désamiantage	EUR	99,42	IG	Visiativ Software for Smart Building SAS	EUR
Snef Immo	EUR	99,42	IG	Visiativ Software SAS	EUR
Iqanto (ex Snef Lab)	EUR	99,42	IG	Visiativ Solutions Entreprises	EUR
Snef Power Services	EUR	99,42	IG	Visiativ Solutions SAS	EUR
Snef Technologies (ex Mios)	EUR	99,42	IG		

Périmètre international

				Entité	Monnaie Fonctionnelle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	Entité
				Alpis Product (Roumanie)	RON	99,06	IG	Snef Polska (Pologne)
				Comoserv (Roumanie)	RON	99,42	IG	Snef Portugal Eletricidad (Portugal)
				SL (Espagne)	EUR	100,00	IG	Snef Sénégal (Sénégal)
				Igrique)	EUR	100,00	IG	Snef Serviços e Montagens (Brésil)
				Ekium Benelux (Luxembourg)	EUR	100,00	IG	Snef Slovensko (Slovaquie)
	99,42			Ekium Brasil (Brésil)	BRL	99,42	IG	Snef UK (Grande Bretagne)
	99,42			Ekium Suisse (Suisse)	CHF	100,00	IG	Snef Ukraine (Ukraine)
	100,00			Ekium AMO (Ile Maurice)	MUR	100,00	IG	Technopro Hispania (Espagne)
	100,00			Endec (Pologne)	PLN	60,00	IG	Watt Rem Corp (USA)
	58,46			Energ Power (Brésil)	BRL	99,42	IG	ABGI Brazil (Brésil)
	88,94			Fouré Lagadec Algérie (Algérie)	DZD	100,00	IG	ABGI Canada Inc (Canada)
	84,03			Fouré Lagadec Maroc (Maroc)	MAD	99,98	IG	ABGI USA Inc (USA)
	90,06			Fouré Lagadec Pressure Vessel (Maroc)	MAD	100,00	IG	Absiskey Polska Sp.zo.o (Pologne)
	88,94			Imsat (Roumanie)	RON	98,87	IG	BTCL - Braithwaite Technology Consultants Ltd (Ire)
	87,08			Imsat Dacia (Roumanie)	RON	85,87	IG	IFTC (IF R&D Tax Credits Ltd) (Grande-Bretagne)
	71,69			Mapicer (Maroc)	MAD	99,42	IG	iPorta Suisse (Suisse)
	81,92			Net Brinco SA (Roumanie)	RON	99,42	IG	MMP Tax (Grande-Bretagne)
	84,50			Omnium Services (Cameroun)	FCFA	99,42	IG	PFIF Forschungszulage GmbH (Allemagne)
	88,94			SCI FL Immobilière (Maroc)	MAD	100,00	IG	Solid Applications Ltd (Grande-Bretagne)
	88,94			Sequor Automacao e Sistemas (Brésil)	BRL	50,70	IG	Visiativ 3D Printing BV (Pays Bas)
	86,12			SESI (Gabon)	FCFA	86,81	IG	Visiativ Africa Sarl (Maroc)
	19,92			Snef Algérie (Algérie)	DZD	99,42	IG	Visiativ Austria GmbH (Autriche)
	87,08			Snef Central Eastern Europe (Roumanie)	RON	99,42	IG	Visiativ België BV (Belgique)
	88,94			Snef Congo (Congo)	FCFA	99,42	IG	Visiativ Benelux BV (Pays Bas)
	88,94			Snef Côte d'Ivoire (Côte d'Ivoire)	FCFA	99,42	IG	Visiativ Consulting UK Ltd (Grande-Bretagne)
	86,73			Snef Energia e Telecomunicações (Brésil)	BRL	99,42	IG	Visiativ Germany GmbH (Allemagne)
	88,94			Snef Gabon (Gabon)	FCFA	99,42	IG	Visiativ Nederland BV (Pays Bas)
	71,69			Snef Industria e Automacao (Brésil)	BRL	99,42	IG	Visiativ Poland (Pologne)
	82,39			Snef Ireland (Irlande)	EUR	99,42	IG	Visiativ Solutions Switzerland Pratteln (Suisse)
	88,94			Snef Latam Engenharia e Tecnologia (Brésil)	BRL	99,42	IG	Visiativ Solutions UK Ltd (Grande-Bretagne)
	82,74			Snef Monaco (Monaco)	EUR	69,58	IG	Visiativ Solutions USA (USA)
	88,94			Snef Services Nigeria (Nigéria)	NGN	39,99	MEQ	Visiativ Switzerland AG (Suisse)
	88,94			IG				
	88,94			IG : intégration globale				
	88,94			MEQ : Mise en équivalence				
	88,94			IG				

Parties liées

Le tableau suivant fournit le montant des transactions qui ont été conclues avec les parties liées pour l'exercice :

€000	Ventes aux parties liées	Achats auprès des parties liées	Créances sur parties liées	Dettes envers les parties liées	Quote part de résultats avec parties liées
Transactions avec les parties liées	40	1 953	1 309	464	-

13 Honoraires des commissaires aux comptes

Au titre de l'exercice comptable 2024, les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 1 million d'euros.



Siège social

2b, Boulevard Euroméditerranée, quai d'Arenc
13012 Marseille

+33 4 91 61 58 00 / +33 4 91 61 58 13

www.groupesnef.fr

